

Alexandre Dumas

Le page du duc de Savoie



BeQ



Alexandre Dumas

Le page du duc de Savoie

III

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *À tous les vents*

Volume 691 : version 1.1

Le page du duc de Savoie fait partie d'un ensemble qui constitue *La Maison de Savoie*, comprenant aussi *La dame de volupté*.

Le roman est ici présenté en trois volumes. Édition de référence : Leipzig, Alph. Durr, Libraire-Éditeur, 1860. Collection Hetzel. *Nouvelle édition*.

Image de couverture : Catherine de Médicis.

Le page du duc de Savoie

III

I

Un souvenir et une promesse.

Un an s'était écoulé depuis que le roi Philippe II, en se retirant de Cambrai à Bruxelles et en déclarant la campagne de 1557 terminée, avait fait pousser à vingt-cinq millions d'hommes ce cri de joie : « La France est sauvée ! »

Nous avons dit quelles misérables considérations l'avaient, selon toute probabilité, empêché de poursuivre ses conquêtes ; nous ne tarderons pas à trouver à la cour du roi Henri II un pendant fatal à cette égoïste détermination qui avait, nous l'avons vu, si fort affligé Emmanuel Philibert.

Le chagrin qu'avait éprouvé le duc de Savoie, en se voyant ainsi arrêté sur la rive droite de la Somme, avait été d'autant plus grand, qu'il ne lui avait point été difficile de soupçonner la cause de

cette étrange décision, restée aussi inexplicable pour quelques historiens modernes que le fut, pour les historiens antiques, la fameuse halte d'Annibal à Capoue.

Au reste, de grands événements, au courant desquels nous sommes forcé de mettre le lecteur, s'étaient accomplis pendant cette année.

Le plus considérable, sans contredit, de ces événements avait été la reprise de Calais sur les Anglais par le duc François de Guise. Après cette fatale bataille de Crécy, qui avait mis la France presque aussi près de sa perte que celle de Saint-Quentin, Édouard III était venu attaquer Calais par mer et par terre : par mer avec une flotte de quatre-vingts voiles, et par terre avec une armée de trente mille hommes. Quoique défendue par une garnison peu nombreuse mais placée sous les ordres de Jean de Vienne, un des plus braves capitaines de son temps, Calais ne s'était rendue qu'après un an de siège et lorsque ses habitants avaient eu mangé jusqu'au dernier morceau de cuir qui se trouvait dans la ville.

Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis deux cent

dix ans, les Anglais, comme ils font aujourd'hui de Gibraltar, ne s'étaient préoccupés que d'une chose : c'était de rendre Calais imprenable, et ils croyaient y avoir si bien réussi, qu'ils avaient, vers la fin de l'autre siècle, fait graver au-dessus de la principale porte de la ville une inscription qui pouvait se traduire par les quatre vers suivants :

Calais, après trois cent quatre-vingts jours de siège,

Fut, sur Valois vaincu, prise par les Anglais.

Quand le plomb nagera sur l'eau comme le liège,

*Les Valois reprendront sur les Anglais
Calais !*

Or, cette ville que les Anglais avaient mis trois cent quatre-vingts jours à prendre sur Philippe de Valois, et que les successeurs du vainqueur de Cassel et du vaincu de Crécy ne devaient reprendre que lorsque le plomb nagerait sur l'eau comme du liège, le duc de Guise l'avait – non pas même par un siège en règle, mais par une espèce de coup de main – emportée en huit jours.

Puis, après Calais, le duc de Guise avait repris Guines et Ham, tandis que le duc de Nevers reprenait Herbemont ; et, dans ces quatre places, Calais comprise, les Anglais et les Espagnols avaient laissé trois cents canons de fonte et deux

cent quatre-vingt-dix canons de fer.

Peut-être nos lecteurs, quand nous parlons de tous ces vaillants qui combattaient de leur mieux pour réparer les échecs de l'année précédente, s'étonneront-ils de ne point entendre prononcer, nous ne dirons pas les noms du connétable et de Coligny, – on sait que tous deux étaient prisonniers, – mais celui de Dandelot, non moins illustre, non moins français surtout.

Le nom de Dandelot était le seul en effet qui pût porter ombrage à celui du duc de Guise, en rivalisant de génie et de courage avec le sien.

C'était ce qu'avait compris le cardinal de Lorraine, si préoccupé de la fortune de sa famille reposant tout entière en ce moment sur la tête de son frère, qu'il était capable de tout, même d'un crime, pour écarter un homme pouvant mettre obstacle à cette fortune.

Or, partager l'amitié du roi et la reconnaissance de la France avec le duc de Guise, c'était, selon le cardinal de Lorraine, mettre obstacle à la fortune de la hautaine maison dont les représentants allaient bientôt avoir la

prétention de marcher les égaux des rois de France, et qui peut-être ne se fussent pas même contentés de cette égalité, si, trente ans plus tard, Henri III n'avait fait, sous le poignard des Quarante-Cinq, crouler cette fortune imprudemment élevée par Henri II.

Le connétable et l'amiral prisonniers, un seul homme, nous l'avons dit, inquiétait donc le cardinal de Lorraine : cet homme, c'était Dandelot ; dès lors, Dandelot devait disparaître.

Dandelot appartenait à la religion réformée ; et, comme il voulait attirer son frère, encore chancelant, à cette opinion, il lui avait envoyé à Anvers, où le roi d'Espagne le retenait prisonnier, quelques *livres de Genève* avec une lettre où il le pressait d'abandonner l'hérésie papale pour la lumière de Calvin.

Cette lettre de Dandelot tomba par malheur aux mains du cardinal de Lorraine.

C'était l'époque où Henri II sévissait avec la plus grande sévérité contre les protestants. Plusieurs fois déjà on lui avait dénoncé Dandelot comme entaché d'hérésie ; mais il n'avait pas cru

à cette accusation ou avait feint de n'y pas croire, tant il lui en coûtait d'éloigner de lui un homme élevé dans sa maison depuis l'âge de sept ans et qui venait de payer par de si grands et de si réels services l'amitié que lui portait son roi.

Mais, à cette preuve d'hérésie, il n'y avait plus moyen de faire semblant de douter.

Cependant, Henri déclara que, sur ce point, aucune preuve, fût-elle de l'écriture de Dandelot, ne serait convaincante pour lui et qu'il ne se rapporterait qu'aux aveux mêmes de l'accusé.

En conséquence, il résolut d'interroger, en présence de toute la cour, Dandelot sur sa nouvelle croyance.

Mais, ne voulant point le prendre par surprise, il invita le cardinal de Châtillon, son frère, et François de Montmorency, son cousin, à faire venir Dandelot à la maison de plaisance de la reine, qu'il habitait alors près de Meaux, en le disposant à répondre de manière à se disculper publiquement.

Dandelot fut, en conséquence, invité par

François de Montmorency et le cardinal de Châtillon à se rendre à Monceaux, – c'était le nom de cette maison de campagne de la reine, – et à préparer sa défense s'il ne jugeait point au-dessous de sa dignité de se défendre.

Le roi était à dîner lorsqu'on lui annonça que Dandelot venait d'arriver.

Le roi le reçut à merveille, commençant par l'assurer qu'il n'oublierait jamais les signalés services qu'il venait de lui rendre ; ensuite, abordant la question des bruits qui couraient sur son compte, il lui dit qu'il était accusé, non seulement de penser, mais encore de parler mal des saints mystères de notre religion. Puis, formulant encore plus nettement sa pensée :

– Dandelot, lui dit-il, je vous ordonne de dire ici votre opinion sur le saint sacrifice de la messe.

Dandelot savait d'avance quelle douleur il allait causer au roi ; et comme il avait pour Henri un grand respect, en même temps qu'une amitié profonde :

– Sire, dit-il humblement, ne pourriez-vous

dispenser un sujet aussi profondément dévoué à son roi que je le suis de répondre à une question de pure croyance devant laquelle, si grand et si puissant que vous soyez, vous n'êtes qu'un homme de la taille et de la force des autres hommes ?

Mais Henri II n'en était point venu où il en était pour reculer ; il ordonna donc à Dandelot de répondre catégoriquement.

Alors, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'éluder la question :

– Sire, répondit Dandelot, pénétré des sentiments de la plus vive reconnaissance pour tous les bienfaits dont il a plu à Votre Majesté de me combler, je suis prêt à exposer ma vie et à sacrifier mes biens pour son service ; mais, puisque vous me forcez de vous en faire l'aveu, sire, en matière de religion, je ne reconnais d'autre maître que Dieu, et ma conscience ne me permet pas de vous déguiser mes sentiments. En conséquence, sire, je ne crains pas de proclamer que la messe est, non seulement une chose qui n'est recommandée ni par notre Seigneur Jésus,

ni par ses apôtres, mais encore une détestable invention des hommes.

À cet horrible blasphème que les huguenots rigides regardaient comme une vérité que l'on ne pouvait confesser trop haut, le roi tressaillit d'étonnement et, passant de l'étonnement à la colère :

– Dandelot ! s'écria-t-il, jusqu'à présent je vous ai défendu contre ceux qui vous attaquaient ; mais, après une si abominable hérésie, je vous ordonne de sortir de ma présence, vous déclarant que, si vous n'étiez en quelque sorte mon élève, je vous passerais mon épée au travers du corps !

Dandelot demeura parfaitement calme, salua respectueusement sans répondre à cette terrible apostrophe du roi et se retira.

Mais Henri II n'avait pas conservé le même sang-froid. À peine la tapisserie qui pendait à la porte de la salle à manger fut-elle retombée derrière Dandelot, qu'il donna ordre à son maître de la garde-robe, la Bordaisière, d'arrêter le coupable et de le conduire prisonnier à Meaux.

L'ordre fut exécuté ; mais cela ne suffisait point au cardinal de Lorraine : il exigea du roi que la charge de colonel-général de l'infanterie française, qui était à Dandelot, lui fût ôtée et fût donnée à Blaise de Montluc, lequel était tout dévoué à la maison de Guise, ayant été page de René II, duc de Lorraine.

Telle fut la récompense de Dandelot pour les immenses services qu'il venait de rendre au roi et que le roi avait promis de ne jamais oublier !

On sait celle qui attendait plus tard son frère l'amiral de Coligny.

Voilà pourquoi le nom de Dandelot n'était point prononcé au milieu de tous ces noms qui éclataient à chaque instant, éclairés par la lueur de quelque victoire.

De son côté, Emmanuel Philibert n'était point resté dans l'inaction et il avait vigoureusement lutté contre ce suprême effort de la France.

La bataille de Gravelines, gagnée sur le maréchal de Termes, par le comte Lamoral d'Egmont, avait été une de ces journées que la

France devait inscrire au nombre de ses jours malheureux.

Puis, comme dans ces combats singuliers où, après avoir lutté à armes égales, deux adversaires dignes l'un de l'autre, sans s'être rien dit mais se sentant épuisés d'une égale fatigue, font un pas en arrière et, sans se perdre de vue, se reposent appuyés sur la garde de leur épée, la France et l'Espagne, Guise et Emmanuel Philibert reprenaient haleine : le duc de Guise à Thionville, Emmanuel Philibert à Bruxelles.

Quant au roi Philippe II, il commandait en personne l'armée des Pays-Bas, forte de trente-cinq mille hommes de pied et de quatorze mille chevaux, campée sur la rivière d'Anthée. Ce fut là qu'il apprit la mort de la reine d'Angleterre, sa femme, qui venait de trépasser d'une hydropisie qu'elle s'était obstinée à prendre pour une grossesse.

Quant à l'armée principale de France, elle était, de son côté, retranchée derrière la Somme et, comme l'armée espagnole et ses chefs, se tenait momentanément inactive. Elle se

composait, outre seize mille Français, de dix-huit mille reîtres, de vingt-six mille fantassins allemands, et de six mille Suisses ; rangée en bataille, – c'est ce que nous apprend Montluc, – elle tenait une lieue et demie de terrain et il fallait trois heures pour en faire le tour.

Enfin, Charles Quint, comme nous l'avons dit dans la première partie de cet ouvrage, était mort le 21 septembre 1558, au monastère de Saint-Just dans les bras de l'archevêque de Tolède.

Et, comme les événements de la terre ne sont qu'un enchaînement de contrastes, la jeune reine Marie Stuart, âgée de quinze ans, venait d'épouser le dauphin François, âgé de dix-sept.

Voilà où en étaient les affaires politiques et privées de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et, par conséquent, du monde, lorsque, par une matinée du mois d'octobre 1558, Emmanuel, – qui, vêtu de ce deuil dont parle Hamlet, lequel deuil s'étend des habits au cœur, donnait quelques ordres militaires à Scianca-Ferro, entièrement guéri de sa blessure et qu'il s'apprêtait à envoyer en courrier au roi Philippe,

– vit entrer dans son cabinet Leona, toujours belle et souriante sous son costume habituel, mais ne pouvant voiler une teinte profonde de mélancolie perçant sous son sourire.

Au milieu de la terrible campagne de France qui s'était accomplie l'année précédente, nous avons vu disparaître la belle jeune fille. En effet, pour ne point l'exposer aux fatigues des camps, des batailles et des sièges, Emmanuel Philibert avait exigé qu'elle restât à Cambrai ; puis, la campagne achevée, avec un bonheur plus grand, avec un amour plus profond que jamais, les deux amants s'étaient retrouvés, et comme, soit par lassitude, soit par dégoût, Emmanuel Philibert avait pris peu de part à la campagne de 1558, dont il avait dirigé les opérations de Bruxelles, les deux amants ne s'étaient plus quittés.

Habitué à lire jusqu'aux plus secrètes pensées du cœur de Leona sur son visage, Emmanuel Philibert fut frappé de cette teinte de mélancolie qui éteignait le sourire presque forcé de la jeune fille.

Quant à Scianca-Ferro, moins habile que son

ami à surprendre les mystérieux secrets du cœur, il ne vit dans l'entrée de Leona que son apparition quotidienne dans le cabinet du prince et, après avoir échangé avec le beau page, dont le sexe n'était plus depuis longtemps un secret pour lui, une poignée de main, moitié respectueuse, moitié amicale, il prit des mains d'Emmanuel Philibert la dépêche préparée et s'éloigna en fredonnant insoucieusement une chanson picarde et en faisant sonner bruyamment ses éperons.

Emmanuel Philibert le suivit des yeux jusqu'à la porte et, quand le jeune homme eut disparu, il reporta son regard inquiet sur Leona.

Leona souriait toujours ; elle était debout mais appuyée à un fauteuil, comme si, sans appui, ses jambes faiblissantes eussent refusé de la porter. Ses joues étaient pâles et son œil brillait d'une dernière larme mal essuyée.

– Qu'a donc, ce matin, mon enfant bien-aimé ? demanda Emmanuel Philibert avec ce ton de tendre paternité que donne à l'amour le passage, chez l'homme, du jeune âge à l'âge viril.

En effet, le 8 juillet 1668, Emmanuel Philibert

venait d'accomplir sa trentième année. Protégé par le malheur, qui l'avait forcé de devenir un grand homme, ce qu'il n'eût peut-être pas été s'il eût tranquillement hérité des États du duc son père et régné sans conteste, Emmanuel Philibert avait, à cet âge si peu avancé de trente ans, acquis une réputation militaire qui rivalisait avec les premières de l'époque, c'est-à-dire avec celle du connétable, du duc de Guise, de l'amiral et du vieux maréchal de Trozzi, qui venait de mourir si glorieusement au siège de Thionville.

– J'ai, dit Leona de sa voix harmonieuse, tout à la fois un souvenir à te rappeler et une demande à te faire.

– Leona sait que, si ma mémoire est ingrate, mon cœur est fidèle. Voyons le souvenir d'abord, puis nous verrons la demande.

Et, en même temps qu'il sonnait pour donner à un huissier l'ordre de ne laisser entrer personne, il faisait signe à Leona de venir prendre place sur une pile de coussins entassés près de lui et qui étaient le siège ordinaire de la jeune fille dans ses tête-à-tête avec son amant.

Leona vint prendre sa place accoutumée et, appuyant ses deux coudes sur la cuisse d'Emmanuel et sa tête sur ses deux mains, elle plongea dans ses yeux un regard d'une douceur infinie où l'on pouvait lire un amour, mieux que cela encore, un dévouement sans bornes.

– Eh bien ? demanda le duc avec un sourire qui, de son côté, trahissait une inquiétude, comme celui de Leona trahissait sa mélancolie.

– Dans quel jour du mois sommes-nous aujourd'hui, Emmanuel ? demanda Leona.

– Le 17 novembre, si je ne me trompe, répondit le duc.

– Cette date ne rappelle-t-elle à mon bien-aimé prince aucun anniversaire qui mérite d'être fêté ?

Emmanuel sourit plus franchement que la première fois ; car sa mémoire, meilleure qu'il ne l'avait faite, venait de se reporter en arrière et de lui représenter dans tous ses détails l'événement auquel Leona faisait allusion.

– Il y a aujourd'hui vingt-quatre ans, dit-il, à l'heure à peu près où nous sommes, qu'emporté

par mon cheval, effrayé à la vue d'un taureau furieux, je trouvai, à quelques pas du village d'Oleggio, au bord d'un ruisseau affluent du Tessin, une femme morte et un enfant presque mort. Cet enfant que j'ai eu le bonheur de rendre à la vie, c'était ma bien-aimée Leona !

– As-tu un instant, depuis ce jour, Emmanuel, eu l'occasion de regretter cette rencontre ?

– J'ai, au contraire, béni le ciel chaque fois que le souvenir de cet événement s'est présenté à ma mémoire, répondit le prince ; car cet enfant est devenu l'ange gardien de mon bonheur !

– Et si, dans ce jour solennel, pour la première fois de ma vie, je te demandais de me faire une promesse, Emmanuel, trouverais-tu que je suis trop exigeante et me refuserais-tu ma demande ?

– Tu m'inquiètes, Leona ! dit Emmanuel. Quelle demande peux-tu avoir à me faire, que tu ne sois pas sûre d'obtenir à l'instant même ?

Leona pâlit et, d'une voix tremblante en même temps qu'elle paraissait prêter l'oreille à un bruit lointain :

– Par la gloire de ton nom, Emmanuel ; par la devise de ta famille : *Dieu reste à qui tout manque* ; par les promesses solennelles faites à ton père mourant, jure-moi, Emmanuel, de m'accorder ce que je vais te demander !

Le duc de Savoie secoua la tête en homme qui sent qu'il s'engage à accomplir quelque grand sacrifice inconnu, mais qui, en même temps, est convaincu que ce sacrifice sera fait au profit de son bonheur et de sa fortune.

Levant donc solennellement la main :

– Tout ce que tu me demanderas, Leona, dit-il, excepté de ne plus te voir, je te l'accorderai.

– Oh ! murmura Leona, je me doutais que tu ne jurerais pas sans restriction. Merci, Emmanuel ! Maintenant, ce que je demande, ce que j'exige même, en vertu du serment que tu viens de faire, c'est que tu ne mettes aucune opposition personnelle à la paix entre la France et l'Espagne, dont mon frère vient, au nom du roi Philippe et du roi Henri, te soumettre les propositions.

– La paix ! ton frère !... Comment sais-tu ce que j’ignore, Leona ?

– Un puissant prince a cru qu’il avait besoin près de toi de son humble servante, Emmanuel ; et voilà comment je sais ce que tu ne connais pas encore, mais ce que tu vas savoir.

Alors, comme un grand bruit de chevaux se faisait sur la place de l’hôtel de ville, et sous la fenêtre même du cabinet du prince, Leona se leva et alla, au nom du duc de Savoie, donner l’ordre à l’huissier de laisser entrer le chef de la cavalcade.

Un instant après, tandis qu’Emmanuel Philibert retenait par le bras Leona qui voulait s’éloigner, l’huissier annonçait :

– Son Excellence le comte Odoardo de Maraviglia, envoyé de Leurs Majestés les rois d’Espagne et de France.

– Qu’il entre, répondit Emmanuel Philibert d’une voix presque aussi tremblante que l’était un instant auparavant celle de Leona.

II

L'envoyé de Leurs Majestés les rois de France et d'Espagne.

Au nom qu'ils viennent d'entendre prononcer, nos lecteurs ont reconnu le frère de Leona, le jeune homme condamné à mort pour avoir tenté d'assassiner le meurtrier de son père et, enfin, le gentilhomme recommandé à son fils Philippe II par Charles Quint, le jour même de son abdication.

Nos lecteurs se rappelleront en outre que, quoique, dans Odoardo Maraviglia, Leona reconnaisse son frère, celui-ci est loin de se douter que Leona, qu'il a à peine entrevue sous la tente d'Emmanuel Philibert au camp d'Hesdin, soit sa sœur.

Le duc de Savoie sait donc seul, avec son page, le secret qui a sauvé la vie à Odoardo.

Maintenant, comment Odoardo se trouve-t-il à la fois le mandataire de Philippe et de Henri ; c'est ce que nous allons expliquer en quelques mots.

Fils d'un ambassadeur du roi François I^{er}, élevé parmi les pages dans l'intimité du dauphin Henri II, adopté publiquement par l'empereur Charles Quint le jour de son abdication, Odoardo jouissait d'une faveur égale à la cour du roi de France et à la cour du roi d'Espagne.

On savait, de plus, sans connaître les détails de cet événement, que c'était à Emmanuel Philibert qu'il devait la vie.

Il était donc tout simple qu'une personne intéressée à la paix eût eu l'idée d'en faire la double ouverture par l'homme qui avait à la fois l'oreille du roi de France et celle du roi d'Espagne, et que, les principaux articles de cette paix arrêtés entre les deux princes, le même homme fût envoyé à Emmanuel Philibert pour lui faire adopter ces mêmes articles ; surtout, comme nous l'avons dit, d'après le bruit qui s'était répandu, que c'était à l'intercession du duc de

Savoie qu'Odoardo Maraviglia avait dû, non seulement d'avoir la vie sauve, mais encore d'avoir été comblé d'honneurs et recommandé au roi Philippe II par l'empereur Charles Quint.

L'homme qui avait eu l'idée de mettre en avant Odoardo Maraviglia ne s'était trompé sur aucun point. La paix, également désirée par Philippe II et par Henri de Valois, avait vu ses préliminaires plus promptement posés que l'on eût dû s'y attendre dans une affaire de cette importance ; et, comme on l'avait pensé encore, quoiqu'on ne connût pas les causes de la sympathie d'Emmanuel Philibert pour le fils de l'ambassadeur du roi François I^{er}, celui-ci était un des plus agréables messagers que l'on pût lui envoyer.

Il se leva donc et, malgré cette arrière-pensée qu'il y avait une douleur privée pour lui au fond de ce grand événement politique, il tendit à Odoardo une main que l'envoyé extraordinaire baisa respectueusement.

– Monseigneur, dit-il, vous voyez en moi un homme bien heureux, car peut-être ai-je déjà

prouvé dans le passé et vais-je prouver dans l'avenir à Votre Altesse que vous avez sauvé la vie à un homme reconnaissant.

– Ce qui vous a d'abord sauvé la vie, mon cher Odoardo, c'est la générosité du noble empereur dont nous portons tous le deuil. Je n'ai été, moi, vis-à-vis de vous, que l'humble intermédiaire de sa clémence.

– Soit, monseigneur ; mais vous avez été pour moi le messenger visible de la faveur céleste. C'est donc vous que j'adore, comme les anciens patriarches faisaient des anges qui leur apportaient la volonté de Dieu. À mon tour, au reste, monseigneur, vous voyez en moi un ambassadeur de paix.

– C'est comme tel que vous m'êtes annoncé, Odoardo ; c'est comme tel que vous étiez attendu ; c'est comme tel que je vous reçois.

– Je vous étais annoncé ? Vous m'attendiez ?... Pardon, monseigneur, mais je croyais être le premier à vous annoncer ma présence par ma présence même ; et, quant aux propositions que j'étais chargé de vous

transmettre, elles étaient si secrètes...

– Ne vous inquiétez point, monsieur l’ambassadeur, reprit, en s’efforçant de sourire, le duc de Savoie. N’avez-vous point entendu dire que certains hommes ont leur démon familier qui les avertit d’avance des choses les plus inconnues ? Je suis un de ces hommes-là.

– Alors, dit Odoardo, vous savez le motif de ma visite ?

– Oui, mais le motif seulement. Restent les détails.

– Quand Votre Altesse le désirera, je serai prêt à lui transmettre ces détails.

Et Odoardo, en s’inclinant, fit à Emmanuel un signe indiquant qu’ils n’étaient pas seuls.

Leona vit ce signe et fit un pas pour se retirer ; mais le prince la retint par la main.

– Je suis toujours seul quand je suis avec ce jeune homme, Odoardo, dit-il ; car ce jeune homme, c’est le démon familier dont je vous parlais tout à l’heure. Reste, Leone, reste ! ajouta le duc. Nous devons savoir tout ce que l’on me

propose. J'écoute : parlez, monsieur l'ambassadeur.

– Que diriez-vous, monseigneur, demanda en souriant Odoardo, si j'annonçais à Votre Altesse qu'en échange de Ham, du Catelet et de Saint-Quentin, la France nous rend cent quatre-vingt-dix-huit villes ?

– Je dirais, répondit Emmanuel, que c'est impossible.

– Il en est pourtant ainsi, monseigneur.

– Et, au nombre des villes qu'elle rend, la France rend-elle Calais ?

– Non. La nouvelle reine d'Angleterre, Elisabeth, qui, sous prétexte de conscience religieuse, vient de refuser d'épouser le roi Philippe II, veuf de sa sœur Marie, a été un peu sacrifiée dans tout cela. Cependant, ce n'est qu'à condition que la France garde Calais et les autres villes de Picardie reprises par M. de Guise sur les Anglais.

– Et à quelles conditions ?

– Au bout de huit ans, le roi de France sera

obligé de les restituer, si mieux il n'aime payer cinquante mille écus à l'Angleterre.

– Il les donnera, à moins qu'il ne soit aussi pauvre que Beudoin, qui mettait en gage la couronne de Notre-Seigneur !

– Oui, mais c'est une espèce de satisfaction que l'on a voulu donner à la reine Elisabeth et dont, par bonheur, elle s'est contentée, ayant beaucoup à faire dans ce moment-ci avec le pape.

– Ne l'a-t-il pas déclarée bâtarde ? demanda Emmanuel.

– Oui, mais il y perdra sa suzeraineté sur l'Angleterre. Elisabeth, de son côté, vient de déclarer que tous les édits publiés par la feuë reine Marie en faveur de la religion catholique étaient abolis, et qu'au contraire elle rétablissait tous les actes faits contre le pape sous Edouard et Henry VIII, et que, comme ces deux rois, elle joignait à ses prérogatives royales le titre de chef suprême de l'église anglicane.

– Et que fait la France de sa petite reine d'Écosse, au milieu de ce grand conflit ?

– Henri II a déclaré Marie Stuart reine d'Écosse et d'Angleterre comme héritière de la feuë reine Marie Tudor, comme unique descendante de Jacques V, petit-fils de Henry VII, roi d'Angleterre, et en vertu de l'illégitimité d'Elisabeth, déclarée bâtarde par un pacte qui n'a jamais été révoqué.

– Oui, dit Emmanuel Philibert ; toutefois, il y a un testament de Henry VIII qui déclare Elisabeth héritière de la couronne au défaut d'Edouard et de Marie, et c'est sur cet acte que le parlement s'est appuyé pour proclamer Elisabeth reine. Mais, s'il vous plaît, revenons à nos affaires, monsieur l'ambassadeur.

– Eh bien, monseigneur, voici les principales conditions du traité, les bases sur lesquelles on propose de l'établir :

« Les deux rois – le roi d'Espagne et le roi de France – travailleront conjointement à rendre la paix à l'Église, en provoquant l'assemblée d'un concile général.

» Il y aura une amnistie pour ceux qui auront suivi le parti de l'un ou l'autre roi, à l'exception

cependant des bannis de Naples, de Sicile et du Milanais, qui ne seront point compris dans le pardon général.

» Il est stipulé ensuite que toutes les villes et tous les châteaux pris par la France au roi d'Espagne, et particulièrement Thionville, Mariembourg, Ivoy, Montmédy, Damvilliers, Hesdin, le comté de Charolais, Valence dans la Loménie, seront restitués audit roi d'Espagne ;

» Qu'Ivoy sera démantelée en compensation de Théroouanne détruite ;

» Que le roi Philippe épousera la princesse Isabelle de France, qu'il avait d'abord demandée pour son fils don Carlos, et qu'avec cette princesse, il lui sera donné une dot de quatre cent mille écus d'or ;

» Que la forteresse de Bouillon sera restituée à l'évêque de Liège ;

» Que l'infante de Portugal sera mise en possession des biens qui lui appartiennent du côté de la reine Eleonora, sa mère, veuve de François I^{er} ;

» Enfin, que les deux rois rendront au duc de Mantoue ce qu'ils lui ont pris dans le Montferrat, sans pouvoir y démolir les citadelles qu'ils y ont bâties. »

– Et toutes ces conditions sont accordées par le roi de France ? demanda Emmanuel.

– Toutes !... Qu'en dites-vous ?

– Je dis que c'est à merveille, monsieur l'ambassadeur, et que, si c'est vous qui avez eu cette influence, l'empereur Charles Quint, lorsqu'il descendit du trône, avait bien raison de vous recommander à son fils le roi d'Espagne.

– Hélas ! non, monseigneur, répondit Odoardo, les deux principaux agents de cette paix étrange sont madame de Valentinois, qui s'inquiète de voir grandir la fortune des Guise et le crédit de la reine Catherine, et M. le connétable, qui sent que, pendant sa captivité, les Lorrains mettent le pied sur sa maison.

– Ah ! dit Emmanuel, voilà qui m'explique les fréquents congés sollicités par M. le connétable auprès du roi Philippe II pour passer en France et

cette demande qu'il m'adresse de racheter lui et l'amiral moyennant deux cent mille écus ; demande que je viens de soumettre au roi par l'entremise de mon écuyer Scianca-Ferro, qui partait un moment avant que vous arrivassiez.

– Le roi ratifiera cette demande, à moins de profonde ingratitude, répondit l'ambassadeur.

Puis, après un moment de silence, et regardant le prince :

– Mais vous, monseigneur, dit-il, vous ne me demandez point ce qui sera fait pour vous ?

Emmanuel sentit frissonner la main de Leona, qu'il avait gardée dans la sienne.

– Pour moi ? répondit le prince. Hélas ! j'espérais avoir été oublié.

– Il eût fallu pour cela que les rois Philippe et Henri eussent choisi un autre négociateur que celui qui vous doit la vie, monseigneur. Oh ! non, non, Dieu merci, la Providence a été juste, cette fois, et le vainqueur de Saint-Quentin sera, je l'espère, largement récompensé.

Emmanuel échangea avec son page un regard

douloureux et attendit.

– Monseigneur, dit Odoardo, toutes les places qui ont été prises au duc votre père et à vous, tant au-delà qu'en-deçà des Alpes, vous seront rendues, à l'exception de Turin, de Pignerol, de Chieri, de Chivas et de Villeneuve, dont la France demeura en possession jusqu'au jour où Votre Altesse aura un héritier mâle. En outre, jusqu'au jour de la naissance de cet héritier, qui tranchera ce grand procès de Louise de Savoie et du Piémont, il sera permis au roi d'Espagne de mettre des garnisons dans les villes d'Asti et de Verceil.

– Alors, dit vivement Emmanuel Philibert, en ne me mariant pas... ?

– Vous perdez cinq villes si magnifiques, monseigneur, qu'elles suffiraient à la couronne d'un prince !

– Mais, dit vivement Leona, monseigneur le duc de Savoie se mariera. Que Votre Excellence veuille donc bien terminer sa négociation en lui disant à quelle illustre alliance il est destiné.

Odoardo regarda le jeune homme avec étonnement ; puis ses yeux se reportèrent sur le prince, dont le visage exprimait la plus cruelle anxiété. Le négociateur, si habile qu'il fût, se trompa à cette expression.

– Oh ! rassurez-vous, monseigneur, lui dit-il, la femme que l'on vous destine est digne d'un roi.

Et, comme les lèvres blêmmissantes d'Emmanuel restaient fermées au lieu de s'ouvrir à la question qu'attendait Odoardo :

– C'est, ajouta celui-ci, madame Marguerite de France, sœur du roi Henri II ; et, outre le duché de Savoie tout entier, elle apporte en dot à son heureux époux trois cent mille écus d'or.

– Madame Marguerite de France, murmura Emmanuel, est une grande princesse, je le sais ; mais je m'étais toujours dit, monsieur, que je reconquerrais mon duché par des victoires et non par un mariage.

– Mais, dit Odoardo, madame Marguerite de France est digne, monseigneur, d'être la

récompense de vos victoires ; et peu de princes ont payé le gain d'une bataille et la prise d'une ville avec une sœur de roi, fille de roi.

– Oh ! murmura Philibert, que n'ai-je brisé mon épée au commencement de cette campagne !

Puis, comme Odoardo le regardait avec étonnement :

– Votre Excellence, lui dit Leona, voudrait-elle me laisser seule un instant avec le prince ?

Odoardo demeurait muet et continuait d'interroger Philibert du regard.

– Un quart d'heure, répéta Leona, et dans un quart d'heure Votre Excellence recevra de Son Altesse une réponse telle qu'il la désire.

Le duc fit un mouvement négatif, comprimé à l'instant même par un geste muet et suppliant de Leona.

Odoardo s'inclina et sortit ; il avait compris que le page mystérieux pouvait seul vaincre cette incompréhensible résistance que paraissait devoir opposer le duc de Savoie aux désirs des rois de France et d'Espagne.

Un quart d'heure après, appelé par l'huissier, Odoardo Maraviglia rentra dans le cabinet du prince de Savoie.

Emmanuel Philibert était seul.

Triste, mais résigné, il tendit la main au négociateur.

– Odoardo, dit-il, vous pouvez retourner vers ceux qui vous envoient et leur dire qu'Emmanuel Philibert accepte avec reconnaissance la part que les rois de France et d'Espagne ont bien voulu faire au duc de Savoie.

III

Chez la reine.

Grâce à l'habileté du négociateur, doué de toute la finesse diplomatique que l'on prétend être un des apanages de la race florentine ou milanaise, grâce surtout à l'intérêt que les deux rois avaient à ce que le secret fût religieusement gardé, rien, à part ces bruits vagues qui accompagnent les grands événements, n'avait encore transpiré à la cour des grands projets que venait d'exposer au duc de Savoie Odoardo Maraviglia, et dont la réalisation coûtait si cher à la France.

Ce fut donc avec un grand étonnement que deux cavaliers, suivis chacun d'un écuyer et qui arrivaient chacun par une route opposée, se rencontrèrent quatre jours après l'entrevue que nous venons de raconter, et se reconnurent l'un

pour le connétable de Montmorency, que l'on croyait prisonnier à Anvers, l'autre pour le duc de Guise, que l'on croyait au camp de Compiègne.

Entre ces deux ennemis acharnés, les compliments ne furent pas longs. En sa qualité de prince impérial, le duc de Guise avait le pas sur toute la noblesse de France ; M. de Montmorency fit donc faire un pas de retraite à son cheval, M. de Guise fit faire un pas en avant au sien, de sorte que l'on eût pu croire que le connétable était quelque écuyer de quelque gentilhomme de la suite du prince, si en entrant dans la cour du Louvre, où le roi était en résidence d'hiver, l'un n'eût pas pris à droite et l'autre à gauche.

En effet, l'un, le duc de Guise, se rendait chez la reine Catherine de Médicis ; l'autre, le connétable, se rendait chez la favorite Diane de Poitiers. Tous deux, par l'une et par l'autre, étaient attendus avec une égale impatience.

Que l'on nous permette d'accompagner le plus important de nos personnages chez la plus importante, en apparence du moins, des deux femmes que nous venons de nommer, c'est-à-dire

le duc de Guise chez la reine.

Catherine de Médicis était Florentine, les Guise étaient Lorrains ; il n'y avait donc rien d'étonnant à la rigueur qu'au moment où la funeste nouvelle de la bataille de Saint-Quentin se répandit en France, Catherine et le cardinal de Lorraine, qui voyaient baisser leur crédit par l'influence que prenait naturellement le connétable comme chef de l'armée, n'eussent eu qu'une idée, non pas que la perte de cette bataille mettait la France à deux doigts de sa perte, mais qu'en faisant M. le connétable et l'un de ses fils prisonniers des Espagnols, elle ruinait le crédit des Montmorency. Or, le crédit des Montmorency ne pouvait s'abaisser qu'en élevant, par un jeu naturel de bascule politique et militaire, le crédit des Guise.

Aussi, comme nous l'avons dit, toute l'administration civile du royaume avait-elle été remise aux mains du cardinal de Lorraine, tandis que le duc François de Guise, attendu d'Italie comme un sauveur, avait, à son arrivée, concentré tout le pouvoir militaire entre ses mains avec le

titre de lieutenant général du royaume.

Nous avons vu, au reste, comment le duc de Guise avait usé de cette toute-puissance. L'armée réorganisée, Calais rendue à la France, Guines, Ham et Thionville prises d'assaut, Arlon surprise ; – tel avait été le résultat d'une seule campagne.

Le duc de Guise se berçait donc dans un immense rêve d'ambition prêt à s'accomplir, c'est-à-dire dans un des plus doux rêves que pouvait faire un Guise, lorsqu'une vague rumeur vint le réveiller. Il était question du retour du connétable à Paris ; retour que l'on pourrait, s'il s'effectuait, regarder comme le préliminaire d'un traité de paix.

À cette simple rumeur, le duc de Guise était parti du camp de Compiègne, et à moitié chemin, c'est-à-dire à Louvres, il avait rencontré un exprès que lui envoyait le cardinal de Lorraine avec injonction d'arriver à Paris le plus tôt possible. Le messenger n'avait pas d'autre instruction ; mais, prévenu comme il l'était, le duc se doutait bien dans quel but il était mandé.

En rencontrant M. de Montmorency à la porte, ses soupçons se changeaient en certitude. M. de Montmorency était libre, et la paix, selon toute probabilité, allait être la conséquence de cette liberté inattendue.

M. de Guise avait cru la captivité du connétable une captivité éternelle, comme celle du roi Jean. Le désappointement était cruel.

M. de Montmorency avait tout perdu, M. de Guise avait tout sauvé, et cependant, selon toute probabilité, le vaincu allait reparaître à la cour sur le même pied que le victorieux. Et qui sait encore si, grâce à la protection de Mme de Valentinois, ce n'était point au vaincu que la bonne part serait faite.

C'étaient toutes ces pensées qui faisaient soucieux le visage du duc de Guise au moment où il montait l'escalier qui le conduisait chez la reine Catherine, tandis qu'au contraire, le visage joyeux, le connétable montait de l'autre côté de la cour l'escalier qui conduisait chez madame Diane.

Le duc était évidemment attendu car, aussitôt

que son nom eut été prononcé, il vit se soulever la portière de la chambre de la reine et il entendit la voix de Catherine qui, avec son rauque accent florentin, lui criait :

– Entrez, monsieur le duc, entrez !

La reine était seule. Le duc François jeta les yeux autour de lui comme s’il se fût attendu à trouver quelqu’un avec elle.

– Ah oui, dit la reine, vous cherchez votre frère ?

– Votre Majesté sait-elle, répondit le duc de Guise, abrégeant tous les compliments d’usage comme il convenait à une si grande situation, que mon frère m’a envoyé un courrier avec invitation de me rendre à l’instant même à Paris ?

– Oui, dit Catherine, mais comme le courrier est parti à une heure de l’après-midi seulement, nous ne vous attendions que ce soir, et même assez avant dans la nuit.

– C’est vrai, mais le courrier m’a rencontré à moitié chemin.

– Et qui vous ramenait à Paris ?

– Mon inquiétude.

– Duc, dit Catherine, négligeant cette fois de ruser, vous avez raison d’être inquiet ; car jamais inquiétude n’a eu un plus juste sujet.

En ce moment, on entendit le bruit d’une clef qui grinçait dans une première serrure, puis dans une seconde ; la porte d’une entrée particulière donnant sur les corridors de la reine s’ouvrit et le cardinal parut.

Sans prendre le temps de saluer son frère, et comme s’il fût entré chez une princesse de son rang, ou même d’un rang inférieur, il marcha droit à Catherine et à François et, avec une altération de voix qui indiquait l’importance qu’il attachait à cette nouvelle :

– Savez-vous qu’il vient d’arriver ? dit-il.

– Oui, répondit le duc François, devinant de qui parlait le cardinal, je l’ai rencontré à la porte du Louvre.

– Qui cela ? demanda Catherine.

– Le connétable, répondirent à la fois le duc et le cardinal de Guise.

– Ah ! fit Catherine, comme si elle eût reçu un coup de couteau en pleine poitrine ; mais peut-être, comme les autres fois, revient-il seulement avec un congé de quelques jours.

– Point ! répondit le cardinal. Il revient à Paris ; il a obtenu, par l'intermédiaire du duc de Savoie, d'être mis à rançon, lui et l'amiral, moyennant deux cent mille écus qu'il trouvera moyen, vous le verrez, de faire payer au roi. Par la croix de Lorraine, continua le cardinal, mordant sa moustache de colère, la sottise, en effet, était trop forte pour être payée par un simple gentilhomme ; et si l'on y eût mis le prix qu'elle mérite, les Montmorency, les Damville, les Coligny et les Dandelot eussent été ruinés à la peine.

– En somme, demanda Catherine, qu'avez-vous appris de plus que ce que nous savons ?

– Pas grand-chose, mais j'attends d'un moment à l'autre votre ancien messager, M. le duc de Nemours, dit Charles de Lorraine en se tournant vers son frère. M. de Nemours est de la maison de Savoie ; on ne se doute pas qu'il est à

nous et, comme le vent souffle en ce moment du côté du Piémont, probablement pourra-t-il nous apprendre du nouveau.

En ce moment, on gratta respectueusement à la porte par laquelle un instant auparavant était entré le cardinal et qu'il avait refermée à clef derrière lui.

– Ah ! dit Charles de Lorraine, c'est lui probablement.

Et, sans s'inquiéter de ce que l'on pourrait penser en voyant la clef d'une porte donnant dans sa chambre entre les mains du cardinal de Lorraine, elle poussa le cardinal vers cette porte.

C'était en effet ce même duc de Nemours que nous avons déjà vu introduit dans l'appartement de Catherine par le cardinal Charles de Lorraine un an et demi auparavant, pendant une matinée où le roi et une partie de la cour étaient en chasse dans la forêt de Saint-Germain.

Lui n'avait ni les inquiétudes du duc de Guise, ni les familiarités du cardinal ; aussi voulut-il saluer Catherine selon les règles de la plus

respectueuse étiquette, mais celle-ci ne lui en donna pas le temps.

– M. le duc, dit-elle, voici notre cher cardinal qui nous annonce que vous avez probablement du nouveau à nous apprendre. Parlez. Que savez-vous de cette misérable paix ?

– Mais, répondit M. de Nemours, je puis vous mettre au courant et de première main. Je quitte le négociateur Odoardo Maraviglia, qui quitte lui-même le duc Emmanuel de Savoie.

– Alors vous devez être bien renseigné, dit le cardinal de Lorraine ; car le duc Emmanuel de Savoie est le principal intéressé dans cette affaire puisque sa principauté est en jeu.

– Eh bien, chose étonnante, dit M. de Nemours, soit insouciance de grandeur, soit – et la chose est bien plus probable – quelque cause mystérieuse, comme le serait un amour secret ou quelque engagement pris avec une autre, le prince Emmanuel Philibert a reçu les ouvertures qui lui ont été faites avec plus de tristesse que de joie.

– Peut-être aussi, dit le duc de Guise avec

amertume, a-t-il été mal payé par la reconnaissance royale. Il n'y aurait rien là d'étonnant. Celui-là aussi est au nombre des vainqueurs.

– En ce cas, dit le duc de Nemours, il serait bien difficile, car on lui rend ses États à peu près intacts, sauf cinq villes, et encore ces cinq villes lui seront-elles rendues lorsqu'il aura un enfant mâle de sa femme.

– Et sa femme, quelle sera sa femme ? demanda vivement le cardinal de Lorraine.

– Ah ! c'est vrai ! répondit Nemours ; on ne sait point encore la nouvelle. Sa femme sera madame Marguerite de France.

– La sœur du roi ! s'écria Catherine.

– Elle sera arrivée à son but, dit le duc François ; elle ne voulait épouser qu'un prince souverain.

– Seulement, dit Catherine avec cette âcreté particulière aux femmes quand elles parlent les unes des autres, seulement elle aura attendu longtemps, la chère personne, car, si je ne me

trompe, elle a tantôt trente-six ans ; seulement, selon toute probabilité, elle n'aura pas perdu pour attendre.

– Et comment Emmanuel Philibert a-t-il pris la nouvelle de cette alliance royale ?

– Mais très froidement d'abord. Le comte Maraviglia prétend qu'il a vu le moment où il allait refuser ; puis, après un quart d'heure de réflexion, il a accepté. Enfin, le soir, en renvoyant l'ambassadeur, le prince lui a positivement dit qu'il désirait n'être point trop positivement engagé à l'endroit du mariage, tant qu'il n'aurait pas vu la princesse Marguerite. Mais vous comprenez bien que l'ambassadeur n'a rien dit de cette hésitation et a présenté au contraire au roi Henri II Emmanuel Philibert comme le prince le plus joyeux et le plus reconnaissant du monde.

– Et, demanda le duc François de Guise, quelles sont les villes qu'on lui rend ?

– Toutes, répondit le jeune homme, à l'exception des villes de Turin, de Pignerol, de Chieri, de Chivas et de Villeneuve d'Aste, qui lui seront rendues à son premier héritier mâle.

D'ailleurs le roi de France aurait eu tort de marchander sur les villes ou sur les châteaux, puisqu'il en rend tant à la reine d'Angleterre qu'au roi d'Espagne quelque chose comme cent quatre-vingt-dix-huit.

– Bon, dit le duc de Guise, pâissant malgré lui ; n'aurez-vous pas entendu dire par hasard qu'au nombre de ces villes et de ces châteaux le roi rendait Calais.

– Je n'en sais trop rien, dit le duc de Nemours.

– Mordieu ! dit alors le duc de Guise, c'est que, comme ce serait me dire que mon épée lui est inutile, j'irais l'offrir à quelque souverain qui l'utiliserait mieux – si toutefois, ajouta-t-il entre ses dents, je ne la gardais pas pour moi-même.

En ce moment un valet du cardinal, placé en observation par Son Éminence, leva vivement la tapisserie en criant :

– Le roi !

– Où cela ? demanda Catherine.

– Au bout de la grande galerie, répondit le valet.

Catherine regarda le duc François comme pour l'interroger sur ce qu'il croyait devoir faire.

– Je l'attendrai, dit le duc.

– Attendez-le, monseigneur, dit le duc de Nemours ; vous êtes un preneur de villes et un gagneur de batailles, et vous pouvez attendre tous les rois du monde le front levé. Mais croyez-vous que, lorsque Sa Majesté rencontrera ici le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, il ne trouvera point que c'est bien assez sans moi.

– En effet, dit Catherine, il est inutile qu'il vous voie ici. La clef, mon cher cardinal.

Le cardinal, qui tenait la clef prête à tout hasard, la passa vivement à la reine. La porte s'ouvrit devant le duc de Nemours ; et elle venait de se refermer discrètement derrière le donneur de nouvelles, lorsque, le visage sombre et le sourcil froncé, Henri de Valois parut dans l'encadrement de la porte opposée.

IV

Chez la favorite.

Si nous avons suivi d'abord le duc de Guise, au lieu de suivre le connétable, ce n'est pas que ce qui devait se passer chez madame de Valentinois fût moins intéressant que ce que nous avons vu se passer chez Catherine de Médicis ; mais c'est que le duc de Guise était, comme nous l'avons dit, un plus grand sire que M. de Montmorency et Catherine une plus grande dame que la duchesse de Valentinois. À tout seigneur tout honneur !

Mais, maintenant que nous avons donné cette marque de déférence à la suprématie royale, voyons ce qui s'était passé chez la belle Diane de Poitiers et sachons pourquoi le roi Henri se présentait chez sa femme le visage sombre et le sourcil froncé.

L'arrivée du connétable n'était pas plus un mystère pour la duchesse de Valentinois que le retour du duc de Guise n'était un secret pour la reine Catherine de Médicis : sous le couvert de la France et sous la rubrique de la royauté, chacun jouait son jeu, Catherine criant : « Guise ! » et la duchesse de Valentinois : « Montmorency ! »

De même qu'on tenait de hardis propos sur la reine et le cardinal, de même les mauvaises langues s'exerçaient, nous croyons l'avoir déjà dit, sur la favorite et le connétable. Maintenant, comment un vieillard de soixante-huit ans, maussade, brutal et grognon, se serait-il trouvé le rival d'un roi de quarante ans, plein d'élégance et de galanterie ? C'est là un de ces mystères dont nous laisserons l'explication à ces habiles anatomistes qui prétendent qu'aucune fibre du cœur n'échappe à leur investigation.

Ce qu'il y avait de réel, d'incontestable, de visible à tous les yeux, c'était l'obéissance presque passive de la belle Diane, cette favorite plus reine que la reine, non seulement aux désirs, mais encore aux caprices du connétable.

Il est vrai que cela durait depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis l'époque où Diane en avait trente et où le connétable n'en avait que quarante-huit.

Ce fut donc avec un cri de joie qu'elle accueillit cette annonce :

– Monseigneur le connétable de Montmorency !

Elle n'était cependant pas seule. Dans un coin de l'appartement, à demi couchés sur une pile de coussins, deux beaux enfants essayaient la vie, où ils venaient d'entrer par la porte de l'amour. C'était la jeune reine Marie Stuart et le petit dauphin François, mariés depuis six mois et plus amants peut-être que la veille de leur mariage.

La jeune reine posait coquettement sur la tête de son mari un toquet de velours un peu trop grand pour elle et qu'elle soutenait n'être pas trop petit pour lui.

Ils étaient tellement absorbés par cette grave occupation que, si importante, politiquement parlant, que fût cette annonce qui constatait le

retour à Paris de l'illustre prisonnier, ils ne l'entendirent pas ; ou, s'ils l'entendirent, n'y firent aucune attention.

C'est une si belle chose que l'amour à quinze et à dix-sept ans, qu'une année d'amour vaut vingt années d'existence ! François II mourant à dix-neuf ans, après deux ans de bonheur avec sa belle et jeune Marie, n'est-il pas dix fois plus heureux que celle-ci vivant trente ans de plus que lui, mais passant, de ces trente années, trois ans en exil et dix-huit ans en prison ?

Aussi Diane, sans s'inquiéter du charmant groupe qui vivait dans un coin de sa vie exceptionnelle et favorisée, alla-t-elle droit au connétable, les bras ouverts, et lui donnant son beau front à baiser.

Lui, plus prudent qu'elle, s'arrêta au moment d'y poser ses lèvres :

– Holà ! dit-il, il me semble que vous n'êtes pas seule, ma belle duchesse !

– Si fait, mon cher connétable, répondit-elle.

– Allons donc ! si vieux que je sois, j'ai

encore les yeux assez bons pour voir quelque chose qui grouille là-bas.

Diane se mit à rire.

– Ce quelque chose qui grouille là-bas, dit-elle, c’est la reine d’Écosse et d’Angleterre et l’héritier de la couronne de France... Mais soyez tranquille : ils sont trop occupés de leurs affaires pour se mêler des nôtres !

– Ouais ! dit le connétable, les affaires vont-elles donc si mal de l’autre côté de la mer, que la manière dont elles vont préoccupe ces jeunes cerveaux ?

– Mon cher connétable, les Écossais seraient à Londres à cette heure, ou les Anglais à Édimbourg, – ce qui serait, dans l’un ou l’autre cas, une grande nouvelle ; – on crierait cette nouvelle aussi haut que l’on vient de crier votre arrivée, que je doute que ni l’un ni l’autre des deux enfants se retournât... Oh ! non, Dieu merci ! ils sont préoccupés de choses bien autrement importantes : ils s’aiment, mon cher connétable ! Qu’est-ce que le royaume d’Écosse ou d’Angleterre à côté de ce mot *aimer*, qui

donne le royaume du ciel à ceux qui le prononcent entre deux baisers ?

– Oh ! sirène que vous êtes ! murmura le vieux connétable. Mais voyons, où en sommes-nous de nos affaires ?

– Mais, dit Diane, il me semble que nos affaires vont à merveille, puisque vous voici... La paix est faite ou à peu près ; M. François de Guise va être forcé de remettre sa grande épée au fourreau. Comme il n'y a pas besoin de lieutenant général en temps de paix, on supprimera le lieutenant général ; mais comme il y a toujours besoin d'un connétable, mon cher connétable reparaitra sur l'eau et se retrouvera le premier du royaume après le roi, au lieu d'en être le second.

– Voilà qui n'est pas mal joué, tête Dieu ! dit le connétable. Reste la question de rançon. Vous savez, ma belle Diane, que je suis renvoyé sur parole mais que je dois deux cent mille écus d'or ?

– Eh bien ? demanda la duchesse avec un sourire.

– Eh bien, mille diables ! cette rançon, je compte bien ne pas la payer !

– Pour qui vous battiez-vous, mon cher connétable, quand vous avez été pris ?

– Pardieu ! c'était pour le roi, il me semble, quoique la blessure que j'ai reçue ait bel et bien été pour moi !

– Alors ce sera le roi qui paiera votre rançon... Mais je croyais vous avoir entendu dire, mon cher connétable, que si je menais à bonne fin les négociations de paix, le duc Emmanuel Philibert, qui est un prince généreux, vous ferait probablement remise de ces deux cent mille écus ?

– Ai-je dit cela ? demanda le connétable.

– Vous ne me l'avez pas dit : vous me l'avez écrit.

– Diable ! diable ! diable ! il faudra donc vous mettre pour quelque chose dans la spéculation ? dit le connétable en riant. Eh bien, voyons, nous allons jouer cartes sur table. Oui, M. le duc de Savoie me remet mes deux cent mille écus ; mais,

comme mon neveu l'amiral est un gaillard trop fier pour accepter une pareille remise, je ne lui en dirai pas un mot.

– Bon, de sorte qu'il vous comptera ses cent mille écus comme si vous deviez les payer au duc Emmanuel Philibert ?...

– Justement !

– De sorte, continua Diane, que le roi vous comptera vos deux cent mille écus comme si vous deviez les payer au duc Emmanuel Philibert ?...

– Justement encore !

– De sorte que cela vous fera trois cent mille écus, ne devant rien à personne.

– Si fait ! ils devront à la belle duchesse de Valentinois le plaisir d'être entre mes mains ; et, comme toute peine mérite salaire, voici ce que nous faisons de ces trois cent mille écus...

– D'abord, reprit la duchesse, nous en appliquons deux cent mille à indemniser le cher connétable de ses frais de campagne et des pertes et préjudices que lui ont causés ses dix-huit mois

de prison.

– Trouvez-vous que ce soit trop ?

– Mon cher connétable est un lion et il est juste qu’il se fasse la part du lion... Et les cent mille écus restant ?

– Voici comment nous les divisons. Moitié, c’est-à-dire cinquante mille, pour acheter des pompons et des épingles à ma belle duchesse, et cinquante mille pour doter nos pauvres enfants, qui se trouveront bien misérables si le roi n’ajoute pas quelque chose à la dot qu’un malheureux soldat se saigne pour donner à son fils.

– Il est vrai que notre fille Diane a déjà son douaire, comme duchesse de Castro, et que ce douaire est de cent mille écus ; mais vous comprenez bien, mon cher connétable, que si le roi, dans sa munificence, avise que ce n’est point assez pour la femme d’un Montmorency et la fille d’un roi, ce n’est pas moi qui, lorsqu’il tirera les cordons de la bourse pour l’ouvrir, tirerai ces cordons pour la fermer.

Le connétable regarda la favorite avec une certaine admiration.

– Bon ! dit-il, notre roi porte donc toujours la bague magique que vous lui avez passée au doigt ?

– Toujours ! répondit en souriant la duchesse ; et, comme je crois entendre les pas de Sa Majesté, vous allez en avoir la preuve.

– Ah ! ah ! dit le connétable, il vient donc toujours par ce corridor et il a donc toujours la clef de cette porte, le roi ?...

En effet, le roi avait la clef de la porte secrète de Diane, comme le cardinal avait la clef de la porte secrète de Catherine.

Il y avait beaucoup de portes secrètes au Louvre et toutes avaient une clef, quand elles n'en avaient pas deux.

– Allons, dit la duchesse en regardant son vieil adorateur avec une indéfinissable expression de raillerie, n'allez-vous pas être jaloux du roi, maintenant ?

– Je le devrais peut-être ! grommela le vieux

soudard.

– Ah ! prenez garde ! dit la duchesse ne pouvant s’empêcher de faire allusion à la proverbiale avarice de Montmorency, ce serait de la jalousie placée à deux cents pour cent de perte ! et ce n’est point à ce taux-là que vous avez l’habitude de placer...

Elle allait dire : « Votre amour », mais elle fit faire un tour de plus à sa langue.

– Quoi ? demanda le connétable.

– Votre argent, dit la duchesse.

En ce moment le roi entra.

– Oh ! sire, s’écria Diane en s’élançant au-devant de lui, venez donc ! car tout aussi bien allais-je vous envoyer chercher... Voici notre cher connétable qui nous arrive, toujours jeune et fier comme le dieu Mars.

– Oui, dit le roi employant le langage mythologique du temps, et sa première visite a été pour la déesse Vénus... Il a raison. Je ne dis pas, moi : « À tout seigneur tout honneur ! » Je dis : « À toute beauté toute majesté ! » Votre

main, mon cher connétable.

– Mordieu ! sire, dit Montmorency en prenant sa mine renfrognée, je ne sais pas si je devrais vous la donner, ma main.

– Bon ! et pourquoi cela ? dit en riant le roi.

– Mais, répondit le connétable se renfrognant de plus en plus, parce qu’il me semble que vous m’aviez un peu oublié là-bas.

– Moi, vous oublier, mon cher connétable ? s’écria le roi commençant à se défendre, quand il avait si beau jeu pour attaquer.

– Ah ! il est vrai que M. de Guise sonnait tant de fanfares à vos oreilles !... dit le connétable.

– Dame ! fit Henri ne pouvant s’empêcher de riposter par un coup droit à l’espèce de feinte que lui faisait Montmorency, vous ne pouvez pas empêcher un victorieux de sonner ses clairons.

– Sire, dit Montmorency se dressant sur ses éperons comme aurait fait un coq sur ses ergots, il y a telle défaite aussi illustre qu’une victoire !

– Oui, dit le roi, mais moins profitable, vous en conviendrez !

– Moins profitable, moins profitable, grommela le connétable, bien certainement ; mais la guerre est un jeu où le plus habile perd parfois la partie : le roi votre père en savait quelque chose...

Henri rougit légèrement.

– Et, quant à la ville de Saint-Quentin, continua le connétable, il me semble que, si elle s'est rendue...

– D'abord, dit vivement Henri, la ville de Saint-Quentin ne s'est pas rendue ; la ville de Saint-Quentin a été prise, et prise, vous le savez, après une héroïque défense ! la ville de Saint-Quentin a sauvé la France, que...

Henri hésita.

– Oui, achevez... Que la bataille de la Saint-Laurent avait perdue, n'est-ce pas ? Voilà ce que vous voulez dire... Faites-vous donc meurtrir, navrer et prendre pour un roi, afin que ce roi vous en remercie par un si doux compliment !

– Non, mon cher connétable, fit Henri, qu'un regard de Diane venait d'amener au repentir, non,

je ne dis point cela, au contraire... Je disais seulement que Saint-Quentin avait fait une admirable défense.

– Oui-dà ! avec cela que Votre Majesté a bien traité son défenseur !

– Coligny !... Que pouvais-je faire de plus, mon cher connétable, que de payer sa rançon avec la vôtre ?

– Ne parlons pas de cela, sire... Il est bien question de la rançon de Coligny ! Il est question de la captivité de Dandelot.

– Ah ! ah ! dit le roi ; pardon, mon cher connétable, mais M. Dandelot est un hérétique.

– Comme si nous ne l'étions pas tous peu ou prou, hérétiques ! Auriez-vous, par hasard, la prétention d'aller en paradis, vous, sire ?

– Pourquoi pas ?

– Allons donc ! vous irez comme votre vieux maréchal Strozzi, qui est mort en renégat... Demandez un peu à votre ami M. de Vieilleville ce qu'il a dit en crachant son dernier soupir.

– Qu'a-t-il dit ?

– Il a dit : « Je renie Dieu ; ma fête est finie ! »
Et, comme M. de Guise lui répondait : « Prenez garde, maréchal ! car vous serez aujourd’hui même devant la face de Dieu que vous reniez ! – Bon, dit le mourant en faisant claquer son pouce, je serai aujourd’hui où sont tous les autres qui sont morts depuis six mille ans ! » Eh bien, sire, pourquoi ne le faites-vous pas déterrer, et pourquoi ne brûlez-vous pas son corps en Grève ? Il y aurait une raison de plus : celui-là est mort pour vous, tandis que les autres n’ont été que blessés !

– Connétable, dit le roi, vous êtes injuste !

– Injuste ? Bah ! et où est donc M. Dandelot ? à inspecter votre infanterie, comme le veut sa charge, ou dans son château, à se reposer de ce fameux siège de Saint-Quentin où vous avouez vous-mêmes qu’il a fait des miracles ? Non, il est en prison dans le château de Melun ; et pourquoi cela ? Parce qu’il a dit franchement son avis sur la messe... Oh ! mordieu, sire, je ne sais ce qui me retient de me faire huguenot et d’aller offrir mon épée à M. de Condé !

– Connétable !...

– Et quand je pense que mon pauvre cher Dandelot, c'est probablement encore à M. de Guise qu'il doit sa prison !

– Connétable, dit le roi, je vous jure que MM. de Guise ne sont pour rien dans toute cette affaire.

– Comment ! vous allez me dire que ce n'est point une machination de votre cardinal d'enfer ?

– Connétable, désirez-vous une chose ? dit le roi en éludant la question.

– Laquelle ?

– C'est qu'en honneur et joie de votre bon retour, M. Dandelot soit remis en liberté.

– Mille diables ! s'écria le connétable, je crois bien que je le désire ! je dis plus : je le veux !

– Connétable... mon cousin, dit Henri avec un sourire, tu sais que le roi lui-même dit : « Nous voulons ! »

– Eh bien, sire, fit Diane, dites : « Nous voulons que notre bon serviteur Dandelot soit mis

en liberté pour qu'il puisse assister au mariage de notre bien-aimée fille Diane de Castro avec François de Montmorency, comte de Damville. »

– Oui, dit le connétable grommelant de plus en plus, si toutefois ce mariage se fait.

– Et pourquoi ne se ferait-il pas ? demanda Diane. Trouvez-vous les futurs époux trop pauvres pour risquer de se mettre en ménage ?

– Oh ! si la question est là seulement, dit le roi, toujours enchanté de sortir d'un embarras quelconque à prix d'argent, nous trouverons bien cent mille écus dans quelque coin de la caisse de notre domaine.

– Il est bien question de cela ! dit le connétable. Mille diables ! qui parle d'argent ici ?... Je doute que ce mariage se fasse, mais par une autre cause.

– Et par laquelle ? demanda le roi.

– Eh bien, parce que ce mariage gêne vos bons amis MM. de Guise.

– En vérité, connétable, vous vous mettez en campagne contre des fantômes !...

– Contre des fantômes ?... Et pourquoi donc croyez-vous que M. François de Guise soit à Paris, si ce n'est pour contrecarrer ce mariage qui peut donner un nouveau lustre à ma maison ?... Quoique, à tout prendre, ajouta insolemment le connétable, madame de Castro ne soit qu'une bâtarde !

Le roi se mordit les lèvres et Diane rougit ; mais, ne voulant pas répondre à cette dernière phrase :

– D'abord, dit le roi, vous vous trompez, mon cher connétable, M. de Guise n'est pas à Paris.

– Et où est-il donc ?

– Au camp de Compiègne.

– Bon, sire ! et vous allez me dire que vous ne lui avez pas donné congé ?

– Pourquoi faire ?

– Pour venir ici, donc !

– Moi ? je n'ai donné aucun congé à M. de Guise.

– Eh bien, alors, sire, M. de Guise est venu à

Paris sans congé, voilà tout.

– Vous êtes fou, connétable ! M. de Guise sait trop ce qu’il me doit pour quitter le camp sans ma permission.

– Le fait est, sire, que le duc vous doit beaucoup, qu’il vous doit énormément... mais il a oublié ce qu’il vous devait.

– Enfin, connétable, dit Diane lançant son mot, êtes-vous sûr que M. de Guise ait commis... je ne sais comment dire... de quel nom appelle-t-on une faute de discipline ?... ait commis cette inconvenance ?

– Pardieu ! dit le connétable, je l’ai vu !

– Quand ? demanda le roi.

– Tout à l’heure.

– Où ?

– À la porte du Louvre... nous nous y sommes rencontrés.

– Comment ne l’ai-je pas vu, alors ?

– Parce que, au lieu de tourner à gauche, il aura tourné à droite, et qu’au lieu de se trouver

chez le roi, il se sera trouvé chez la reine.

– Vous dites que M. de Guise est chez la reine ?

– Oh ! que Votre Majesté se rassure ! dit le connétable ; je suis bien sûr qu’il n’y est pas seul, et que M. le cardinal se trouve en tiers.

– Ah ! s’écria le roi, c’est ce que nous allons voir ! Attendez-moi ici, connétable, je ne vous demande qu’un instant.

Et le roi sortit furieux, tandis que le connétable et Diane de Poitiers échangeaient un regard de vengeance, et le dauphin François et la petite reine Marie, qui n’avaient rien vu ni rien entendu, un baiser d’amour.

Voilà pourquoi le roi Henri II se présentait chez la reine Catherine de Médicis le visage sombre et le sourcil froncé.

V

*Où, après que le vaincu a été traité en vainqueur,
le vainqueur est traité en vaincu.*

L'attitude des trois personnages était différente et exprimait assez bien la situation des âmes.

La reine Catherine était encore près de la porte particulière, le dos appuyé à la tapisserie, la main qui tenait la clef cachée derrière elle ; son visage était un peu pâle ; tout son corps frissonnait, tant l'ambition a de mystérieuses émotions qui ressemblent à celles de l'amour !

Le cardinal, debout, dans son petit costume de prélat, moitié ecclésiastique, moitié militaire, était près d'une table chargée à la fois de papiers et de colifichets de femme ; son poing fermé s'arc-boutait sur la table et lui servait de soutien.

Le duc François était isolé en face de la porte ; il semblait un champion tenant une lice, défiant chaque venant et s'exposant à tous les coups sous son costume presque militaire, – le casque et la cuirasse manquaient seuls à son armement, – avec ses longues bottes toutes couvertes de boue, sa grande épée à la taille, et se tenant collée à son côté comme une inflexible et fidèle amie, il avait ce même aspect qu'il savait prendre sur le champ de bataille quand les flots d'ennemis venaient se rompre au poitrail de son cheval, ainsi que, pendant une tempête, viennent se rompre à l'angle d'un rocher les flots tumultueux de la mer. Découvert devant la majesté royale, il tenait à la main son chapeau de feutre ombragé d'une plume cerise ; mais sa haute stature, rigide et droite comme celle du chêne, n'avait point, devant le roi, perdu une ligne de sa taille.

Henri vint se heurter à cette dignité victorieuse qui faisait dire à je ne sais quelle grande dame du temps que, auprès du duc de Guise, tous les autres gentilshommes semblaient peuple.

Il s'arrêta comme s'arrête le caillou qui frappe

la muraille, le plomb qui rebondit contre le fer.

– Ah ! c'est vous, mon cousin ! dit-il. Je suis étonné de vous trouver ici ; je vous croyais commandant le camp à Compiègne.

– C'est exactement comme moi, sire, répondit le duc de Guise ; j'ai été on ne peut plus étonné de rencontrer le connétable à la porte du Louvre ; je le croyais prisonnier à Anvers.

Henri se mordit les lèvres à cette dure réponse.

– C'est vrai, monsieur, dit-il ; mais j'ai payé sa rançon et, pour deux cent mille écus, j'ai eu le plaisir de revoir un fidèle ami et un vieux serviteur.

– Votre Majesté n'estime-t-elle qu'à deux cent mille écus les villes qu'elle rend, assure-t-on, à l'Espagne, à l'Angleterre ou au Piémont ? Comme elle en rend deux cents à peu près, cela ne ferait que mille écus la ville !

– Je rends ces villes, monsieur, dit Henri, non point pour racheter M. de Montmorency, mais pour acheter la paix.

– J'avais cru jusqu'ici qu'en France, du moins,

la paix s'achetait avec des victoires.

– C'est qu'en votre qualité de prince lorrain, monsieur, vous connaissez mal l'histoire de France... Avez-vous oublié, entre autres, les traités de Brétigny et de Madrid ?

– Non sire ; mais je ne croyais pas qu'il y eût identité, ni même ressemblance, entre les positions. Après la bataille de Poitiers, le roi François I^{er} était prisonnier à Tolède... Aujourd'hui, le roi Henri II, à la tête d'une magnifique armée, est tout-puissant dans son Louvre ! À quoi bon renouveler, en pleine prospérité, les désastres des époques fatales de la France ?

– Monsieur de Guise, dit le roi avec hauteur, vous êtes-vous rendu compte des droits que je vous donnais en vous nommant lieutenant général du royaume ?

– Oui, sire ! Après la désastreuse bataille de la Saint-Laurent ; après l'héroïque défense de Saint-Quentin ; quand l'ennemi était à Noyon ; quand M. de Nevers n'avait plus que deux ou trois cents gentilshommes autour de lui ; quand Paris en

rumeur fuyait par ses barrières brisées ; quand le roi, au sommet de la plus haute tour du château de Compiègne, interrogeait la route de Picardie afin d'être le dernier à se retirer devant l'ennemi, non pas comme un roi qui devrait ne point s'exposer aux coups, mais comme un général, comme un capitaine, comme un soldat qui soutiendrait une retraite, vous m'avez appelé, sire, et vous m'avez nommé lieutenant général du royaume. Mon droit, dès lors, était de sauver la France, que M. de Montmorency avait perdue. Qu'ai-je fait, sire ? J'ai ramené l'armée d'Italie en France, j'ai délivré Bourg, j'ai arraché les clefs de la France de la ceinture de la reine Marie Tudor en lui reprenant Calais, j'ai reconquis Guines, Ham et Thionville, j'ai surpris Arlon, j'ai réparé le désastre de Gravelines, et, après un an d'une guerre acharnée, j'ai réuni au camp de Compiègne une armée du double plus forte qu'elle n'était à l'heure où j'en ai pris le commandement... Était-ce dans mon droit, tout cela, sire ?

– Sans doute, sans doute, balbutia Henri embarrassé.

– Eh bien, alors, que Votre Majesté me permette de lui dire que je ne comprends rien à cette question qu'elle vient de me faire : « Vous êtes-vous rendu compte des droits que je vous donnais en vous nommant lieutenant général du royaume ? »

– Je voulais vous dire, monsieur le duc, qu'au nombre des droits qu'un roi donne à son sujet, il est rare qu'il lui donne celui de remontrance.

– D'abord, répondit le duc François en s'inclinant avec une courtoisie si affectée qu'elle devenait presque une impertinence, j'oserai faire observer à Votre Majesté que je n'ai pas précisément l'honneur d'être son sujet. Après la mort du duc Albert, l'empereur Henri II donna le duché de Haute-Lorraine à Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire et tige de notre maison ; j'ai reçu ce duché de mon père, qui le tenait du sien par la grâce de Dieu ; de même que je l'ai reçu de mon père, je le léguerai à mon fils... C'est ce que, du grand au petit, vous faites pour le royaume de France, sire.

– Savez-vous, mon cousin, reprit Henri

cherchant à introduire l'ironie dans la discussion, que ce que vous me dites là me donne une crainte ?

– Laquelle, sire ? demanda le duc.

– C'est que la France n'ait un jour la guerre avec la Lorraine !

Le duc se mordit les lèvres.

– Sire, reprit-il, la chose est plus qu'improbable ; mais si cependant cela arrivait et qu'en ma qualité de duc souverain j'eusse à défendre mon patrimoine contre Votre Majesté, je vous jure que ce n'est que sur la brèche de ma dernière place forte que je signerais un traité aussi désastreux que celui que vous avez consenti !

– Monsieur le duc ! fit le roi redressant la tête et haussant le ton.

– Sire, répondit M. de Guise, laissez-moi dire à Votre Majesté ce que je pense et ce que nous pensons tous, tant que nous sommes, gens de noblesse. L'autorité d'un connétable est telle, à ce que l'on prétend, que, dans une extrême

nécessité, il peut engager le tiers du royaume. Eh bien, sans autre nécessité que celle de sortir d'une prison où il s'ennuie, M. le connétable vous coûte plus du tiers de votre royaume !... Oui, de votre royaume, car je tiens comme étant de votre royaume, sire, toute cette conquête du Piémont qui a coûté à la couronne de France plus de quarante millions d'or, et à la terre de France plus de cent mille de ses enfants ; car je tiens comme étant de votre royaume ces deux beaux parlements de Turin et de Chambéry que le feu roi, votre seigneur et père, avec un grand nombre d'autres États, y avait institués à la française ; car je tiens comme étant de votre royaume toutes ces belles villes transalpines où tant de vos sujets avaient établi race et lignée, que peu à peu les habitants quittaient leur italien corrompu et commençaient à y parler aussi bon français que celui que l'on parle à Lyon ou à Tours.

– Eh bien, demanda Henri, assez embarrassé de répondre à de pareilles raisons, pour qui aurai-je abandonné tout cela ? Pour la fille de mon père, pour ma sœur Marguerite.

– Non, sire, vous l’avez abandonné pour le duc Emmanuel Philibert, son mari, c’est-à-dire pour votre ennemi le plus cruel, pour votre antagoniste le plus acharné ! Une fois mariée, la princesse Marguerite n’est plus la fille du roi votre père, la princesse Marguerite n’est plus votre sœur ; la princesse Marguerite est duchesse de Savoie. Or, voulez-vous que je vous dise ce qui arrivera, sire ? C’est qu’à peine rentré dans ses terres, le duc de Savoie en arrachera tout ce que le roi votre père et vous y avez planté ; si bien que toute cette gloire que la France a acquise en Italie dans l’espace de vingt-six ou trente ans, y sera complètement éteinte et que cet espoir vous échappera à tout jamais de reconquérir un jour le duché de Milan !... Et ce n’est point encore cela qui me trouble le plus l’esprit et me déchire le plus l’âme : c’est que, cet avantage, vous le faites au lieutenant général du roi Philippe, au représentant de cette maison d’Espagne, notre plus fatale ennemie ! Par les Alpes, dont le duc de Piémont tient tous les passages, songez-y, sire, l’Espagne est aux portes de Lyon, de Lyon qui, avant cette paix, était au

centre de votre royaume et qui aujourd'hui se trouve ville frontière !

– Oh ! sous ce rapport, répondit Henri, vous vous effarouchez à tort, mon cousin ! M. le duc de Savoie, par arrangement pris entre nous, passe en réalité du service de l'Espagne au nôtre. Que M. le connétable meure et son épée est promise d'avance au duc Emmanuel Philibert.

– Et c'est sans doute pour cela, répliqua le duc de Guise avec amertume, qu'il la lui a prise d'avance à Saint-Quentin ?

Puis, comme le roi faisait un mouvement d'impatience :

– Pardon, sire, continua le duc, j'ai tort... et de pareilles questions doivent être traitées plus sérieusement... Ah ! le duc Emmanuel Philibert a la survivance de M. de Montmorency ! Ah ! M. de Savoie tiendra dans sa main l'épée fleurdelysée ! Eh bien, sire, le jour où vous lui remettrez cette épée, craignez qu'il n'en use à la manière du comte de Saint-Paul, qui était étranger comme M. de Savoie, étant de la maison de Luxembourg. Le roi Louis le onzième et le

duc de Bourgogne, eux aussi, firent un jour la paix comme vous la voulez faire ou comme vous la venez de faire avec le roi d'Espagne ; une des conditions de cette paix était que le comte de Saint-Paul serait connétable, et il le fut ; mais, à peine connétable, il favorisa sous main le duc de Bourgogne, son premier maître, et comme on peut le voir aux *Mémoires de Philippe de Commines*, il ne marcha plus dès lors que de trahison en trahison !

– Eh bien, dit le roi, puisque vous me renvoyez aux *Mémoires de Philippe de Commines*, je vous répondrai par les *Mémoires de Philippe de Commines*. Quel fut le résultat de toutes ces trahisons du comte de Saint-Paul ? Qu'il eut le cou tranché, n'est-ce pas ? Eh bien, écoutez-moi, mon cousin : à la première trahison du duc Emmanuel, je vous jure, et c'est moi qui vous le dis, qu'il en sera fait de lui par moi comme du comte de Saint-Paul par mon prédécesseur Louis le onzième... Mais il n'en sera point ainsi, s'il plaît à Dieu, continua le roi. Le duc Emmanuel Philibert, loin d'oublier ce qu'il nous doit, aura toujours devant les yeux la

position que nous lui avons faite. Aussi bien gardons-nous, au milieu de ses terres, le marquisat de Saluces, comme une marque d'honneur pour la couronne de France et afin que le duc de Savoie, ses enfants et sa postérité n'oublie jamais que nos rois ont autrefois conquis et possédé tout le Piémont et toute la Savoie, mais qu'en faveur d'une fille de France qui fut mariée en leur maison, on leur a restitué et même plutôt gratuitement donné tout ce qu'ils possédaient de çà et là les monts pour les rendre, par cette immense libéralité, plus obéissants et plus affectionnés à la couronne de France.

Puis, comme le roi voyait que le duc de Guise ne paraissait pas estimer à sa valeur cette possession du marquisat de Saluces que se réservait la France :

– D'ailleurs, ajouta-t-il, si vous vouliez bien y réfléchir, monsieur le duc, vous diriez comme moi que c'était une fort tyrannique usurpation, de la part du feu roi mon seigneur et père, que celle qu'il avait faite sur le pauvre prince père du présent duc de Savoie ; car il n'y avait aucun

droit et ce n'était point agir en bon chrétien que de chasser ainsi un fils hors du duché de son père et de le dépouiller de tout... Et, quand je n'aurais d'autre motif que de décharger de ce péché l'âme du roi mon père, je voudrais rendre à Emmanuel Philibert ce qui lui appartient.

Le duc s'inclina.

– Eh bien, demanda Henri, vous ne répondez rien, monsieur de Guise ?

– Si fait, sire... Seulement, dès lors que la passion du moment emporte Votre Majesté à ce point d'accuser le roi son père de tyrannie, ce n'est plus – moi, qui tiens le roi François I^{er} pour un grand roi et non pour un tyran, – ce n'est plus au roi Henri II, c'est au roi François I^{er} que j'ai à rendre compte de ma conduite... De même que vous jugez votre père, sire, votre père vous jugera ; et, comme je crois le jugement des morts plus infailible que celui des vivants, condamné par le vivant, c'est au père que j'en appelle !

Alors, s'approchant de ce beau portrait de François I^{er} peint par le Titien et qui est aujourd'hui un des principaux ornements du

Louvre, mais qui alors était le principal ornement de la chambre où se passait la discussion que nous venons de rapporter, ne fût-ce que pour prouver à nos lecteurs que ce n'est pas la pointe de l'épée espagnole, mais que ce sont les beaux yeux d'une femme qui firent signer le fatal traité de Cateau-Cambresis :

– Ô roi François I^{er} ! dit-il, toi qui fus armé par Bayard et qu'on appela le roi chevalier, voulant te donner un titre qui résumât en lui toutes les honorables qualifications données aux rois tes prédécesseurs, tu aimais trop, de ton vivant, les sièges et les batailles, et tu étais trop affectionné à ton royaume de France, pour ne pas avoir, de là-haut, regardé ce qui se passe chez nous... Tu sais ce que j'ai fait et ce que je voulais faire encore ; mais on m'arrête en chemin, ô mon roi ! et l'on préfère une paix qui nous coûte, en la signant, plus que ne nous coûterait trente ans de revers !... Mon épée de lieutenant général du royaume est donc inutile ; et, comme je ne veux pas qu'on dise qu'une telle paix a été cimentée tant que le duc de Guise avait son épée à son côté, je te la rends, à toi, mon roi, le premier pour qui je l'ai

tirée et qui sais ce qu'elle valait !

À ces mots, détachant épée et ceinturon, le duc accrocha le tout comme un trophée au cadre du portrait, s'inclina et sortit, laissant le roi furieux, le cardinal atterré, Catherine triomphante.

En effet, la vindicative Florentine ne voyait qu'une chose en tout cela : c'était l'insulte faite par le duc de Guise à Diane de Valentinois, sa rivale, et au connétable, son ennemi.

VI

Le colporteur.

Entre ces deux groupes d'ambitions opposées qui, sous prétexte de la dignité du roi ou de la grandeur de la France, faisaient les affaires de leurs maisons et essayaient de ruiner celles des maisons rivales, s'élevait un troisième groupe tout poétique, tout artiste, tout dévoué au beau, au vrai, au bon. Ce groupe se composait de la jeune princesse Élisabeth, fille de Henri II ; de la veuve d'Horace Farnèse, Diane d'Angoulême, duchesse de Castro ; des deux jeunes époux que nous venons d'entrevoir chez Mme de Valentinois ; et enfin, était dominé par la gracieuse et sereine figure de madame Marguerite de France, fille de François I^{er}, et que la paix venait de fiancer à Emmanuel Philibert.

Autour de ces charmants visages, comme des

papillons autour d'un massif de fleurs, voletaient tous les poètes du temps : Ronsard, du Bellay, Jodelle, Daurat, Rémy Belleau ; puis, plus graves que ceux-là, quoique non moins lettrés, le bon Amyot, traducteur de Plutarque et précepteur du prince Charles, et le chancelier de l'Hospital, secrétaire particulier de madame Marguerite.

C'étaient les intimes ; ils avaient ce que depuis, sous Louis XIV, on a appelé les grandes et les petites entrées ; à toute heure du jour, ils se pouvaient faire annoncer chez madame Marguerite, leur protectrice ; mais plus particulièrement étaient-ils reçus chez elle après le dîner, c'est-à-dire d'une heure à deux heures de l'après-midi.

La nouvelle de la paix, qui prenait de plus en plus de consistance et dont on annonçait même déjà que les préliminaires étaient signés, avait, en passant avec ses grandes ailes blanches, laissé tomber sur le groupe que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, pour les uns des sourires, pour les autres des larmes.

On devine que, dans cette répartition de

tristesse et de joie, Marie Stuart et François II n'avaient rien eu à prétendre : le destin leur avait déjà fait leur part, et nous avons vu que, de cette part, ni l'un ni l'autre ne se plaignaient.

La belle veuve d'Horace Farnèse non plus ne se plaignait point : elle épousait un beau et noble gentilhomme de trente à trente-deux ans, riche et portant un grand nom ; l'avenir n'avait donc pour elle que le mystère de ce plus ou moins de bonheur que donne aux époux l'harmonie des goûts ou l'opposition des caractères.

La princesse Marguerite était celle qui avait reçu de la corne d'abondance de cette belle déesse qu'on appelle la Paix la plus large part d'espérances. On se rappelle le souvenir que, lors de son voyage à Nice, elle avait gardé d'un jeune prince de douze à quatorze ans ; or, après seize années de désillusions, d'obstacles, d'impossibilités même, voilà que, tout à coup, le rêve de son cœur devenait une réalité, que le fantôme prenait une forme, et que l'espérance vague se changeait en un bonheur certain.

Une des conditions de cette paix, que l'on

disait signée ou à peu près, était son mariage avec ce petit prince de Savoie devenu, sous le nom d'Emmanuel Philibert, un des premiers capitaines de son époque.

Aussi, nous le répétons, madame Marguerite était bien heureuse !

Hélas ! il n'en était point de même de la pauvre Élisabeth ! Fiancée d'abord au jeune prince don Carlos, qui lui avait envoyé son portrait et qui avait reçu le sien, elle avait vu la mort inattendue de Marie Tudor ruiner tout à coup l'échafaudage de son bonheur, qu'elle croyait hors de toute atteinte. Veuf de Marie, repoussé par Elisabeth d'Angleterre, Philippe II s'était rabattu sur Élisabeth de France et, dans les conditions du traité de paix, on n'avait eu à changer que deux mots, mais deux mots qui devaient faire le malheur de deux personnes, et même de trois !

Au lieu donc de ces mots : « *Le prince Carlos* épousera la princesse Élisabeth de France », on avait mis ces deux autres mots : « *Le roi Philippe* épousera la princesse Élisabeth de France. »

Or, on comprend de quel coup terrible ces deux mots avaient frappé le cœur de la pauvre fiancée qui, sans être consultée, changeait ainsi de fiancé. À quinze ans, au lieu d'épouser une jeune prince de seize, beau, chevaleresque, amoureux, elle était condamnée à épouser un roi jeune encore, mais vieux avant l'âge, sombre, défiant, fanatique, qui l'emprisonnerait dans les lois de l'étiquette espagnole, la plus sévère de toutes les étiquettes, et qui, au lieu de joutes, de bals, de fêtes, de spectacles et de tournois, lui donnerait de temps en temps l'horrible distraction d'un autodafé !

Les différents personnages que nous venons d'énumérer étaient, selon leur habitude, réunis après le dîner, c'est-à-dire d'une heure à deux heures, chez madame Marguerite, chacun rêvant à sa joie ou à sa douleur : madame Marguerite, près de sa fenêtre ouverte par laquelle glissait un pâle rayon de soleil qui semblait se réchauffer à l'or de ses cheveux ; Élisabeth couchée à ses pieds et la tête appuyé à ses genoux ; Diane de Castro lisant les poésies de maître Ronsard à demi couchée dans un grand fauteuil ; et Marie

Stuart jouant devant une espèce d'épinette, vénérable grand-mère du clavecin, une mélodie italienne à laquelle elle avait adapté des paroles de sa composition.

Tout à coup, madame Marguerite, dont les yeux bleus paraissaient chercher dans le ciel un coin d'azur qui leur rappelât leur patrie, sortit de la vague rêverie où elle était plongée et, daignant abaisser vers la terre son regard de déesse, sembla prêter quelque attention à une scène qui se passait dans une cour communiquant par un guichet, ou plutôt par une poterne, avec cette langue de terre qui alors descendait en talus jusqu'à la Seine, et que nous appellerons improprement le quai, ne sachant quel autre nom lui donner.

– Qu'y a-t-il ? demanda madame Marguerite, de cette voix charmante que tous les poètes du temps ont chantée et qui affectait plus de douceur encore en parlant à ses subordonnées que lorsqu'elle parlait à ses égaux.

Une autre voix répondit d'en bas quelques paroles qui parvinrent à elle, penchée en dehors

de la fenêtre, mais qui n'arrivèrent pas jusqu'aux oreilles des quatre autres personnes, si diversement occupées ou préoccupées, qui se trouvaient dans l'intérieur de l'appartement.

Cependant, tout en jetant à l'air la dernière note du couplet qu'elle venait de chanter, Marie Stuart se retourna vers la princesse Marguerite, comme pour lui demander l'explication de ce dialogue vertical dont elle n'avait entendu que quelques mots, c'est-à-dire ceux qui avaient été prononcés par la princesse elle-même.

– Ma chère petite reine, dit Marguerite répondant à cette interrogation muette, demandez pour moi pardon à mon neveu le Dauphin de la grave inconvenance que je viens de commettre.

– Oh ! belle tante, dit François avant que Marie Stuart eût eu le temps de placer un mot, nous connaissons vos inconvenances pour être toujours de charmantes fantaisies ; ainsi elles vous sont pardonnées d'avance, en supposant que, chez vous, nous ayons le droit de réprimande ou de pardon.

– Qu'est-ce donc que vous avez fait,

madame ? demanda Diane de Castro en levant ses yeux de dessus le livre avec une langueur qui indiquait que ses rêveries venaient tout autant de ses souvenirs ou de ses espérances que de sa lecture.

– J’ai autorisé deux colporteurs italiens qui ne voulaient, disaient-ils, montrer qu’à nous les trésors que contiennent leurs balles, à être introduits en notre présence... L’un, à ce qu’il paraît, vend des bijoux, et l’autre des étoffes.

– Oh ! s’écria la petite reine Marie en battant des mains comme une enfant, que vous avez bien fait, petite tante ! Il vient de si beaux bijoux de Florence et de si belles étoffes de Venise !

– Si nous allions chercher madame de Valentinois ! demanda Diane de Castro en faisant un mouvement pour sortir.

La princesse Marguerite l’arrêta.

– Ne serait-il pas mieux, ma belle Diane, dit-elle, de faire une surprise à notre chère duchesse ? Nous choisirions d’abord deux ou trois objets que nous lui enverrions comme

cadeau, en supposant que ces marchands soient aussi bien assortis qu'ils le prétendent ; puis ensuite nous lui enverrions les marchands eux-mêmes.

– Vous avez toujours raison, madame, reprit Diane de Castro en baisant la main de la princesse.

Celle-ci se retourna vers Élisabeth.

– Et toi, ma chère enfant, dit-elle, voyons, ne souriras-tu pas un peu ?

– À quoi sourirais-je ? demanda la jeune princesse en tournant vers Marguerite ses beaux yeux noyés de larmes.

– Quand ce ne serait qu'aux gens qui t'aiment, mon enfant !

– Je souris en voyant que je suis encore au milieu des gens qui m'aiment, mais je pleure en songeant qu'il me va falloir les quitter.

– Bah ! un peu de courage, sœur ! dit le dauphin François. Que diable ! ce roi Philippe II n'est peut-être pas aussi terrible qu'on le dit. Puis, tu te fais, en pensant à lui, l'idée d'un

vieillard ! Mais, songes-y donc, il est tout jeune, il n'a que trente-deux ans... juste l'âge de François de Montmorency qui va épouser sœur Diane, et, tu le vois, sœur Diane ne se plaint pas, elle !

Élisabeth poussa un soupir.

– Je ne me plaindrais pas, dit-elle, d'épouser un des colporteurs qui vont entrer et je me plains d'épouser le roi Philippe II !

– Bon ! bon ! dit la petite reine Marie, les belles étoffes que l'on va nous montrer te réjouiront les yeux... Seulement, sœur chérie, essuie-les pour mieux y voir.

Et, s'approchant d'Élisabeth, elle lui essuya d'abord les yeux avec son mouchoir ; puis ensuite, les lui embrassant :

– Là ! dit-elle, j'entends les marchands.

Élisabeth essaya de sourire.

– Si, parmi toutes leurs étoffes, il en est une noire lamée d'argent, vous saurez d'avance que je la retiens pour ma robe de noces et vous me la laisserez, n'est-ce pas, mes sœurs ?

En ce moment, la porte s'ouvrit et l'on aperçut dans l'antichambre les deux hommes vêtus en colporteurs et tenant chacun sur le dos une de ces grandes boîtes où les marchands forains mettent leurs marchandises et qu'ils appellent des balles.

– Pardon, Altesse, dit l'huissier s'adressant à la princesse Marguerite, mais peut-être ceux d'en bas ont-ils mal entendu...

– Pourquoi cela ? demanda la princesse.

– Parce qu'ils disent que vous avez autorisé ces deux hommes à monter.

– Ils disent la vérité, répondit Marguerite.

– Alors, ces hommes peuvent entrer ?

– Parfaitement.

– Entrez, mes braves gens, dit l'huissier en se retournant vers les deux colporteurs, et tâchez de vous souvenir où vous êtes.

– Oh ! choyez tranquille, mon brave homme, répondit celui qui paraissait le plus jeune des deux, beau garçon blond et rose, avec des moustaches et une barbe rousse ; ça n'est pas la première fois qu'on entre chez des princesses et des

princhèches !

– Bon ! dit le dauphin François, il ne faut pas demander d'où ils viennent !

Puis, à demi-voix :

– Tante Marguerite, dit-il en riant, ce sont probablement des ambassadeurs déguisés qui viennent voir si on n'a pas trompé leur duc quand on lui a dit que vous étiez la plus charmante princesse du monde.

– En tout cas, répondit Marguerite, ce sont de mes futurs sujets, et vous ne trouverez pas mauvais que je les traite comme tels.

Puis, se tournant vers eux :

– Venez, mes amis, dit-elle, venez !

– Allons, viens donc, toi ! Éche que tu n'entends pas que chette belle dame, que le bon Dieu béniche, nous jinvite à entrer ?

Et, pour donner l'exemple à son compagnon, le colporteur blond, à la peau rose et à la barbe rousse, entra.

Derrière lui venait son camarade.

C'était un homme de trente à trente-deux ans, vigoureusement bâti, avec des yeux noirs et une barbe noire, et qui conservait, sous ses grossiers habits de couleur sombre, un air de singulière distinction.

En l'apercevant, la princesse Marguerite retint un cri prêt à s'échapper de sa bouche et fit un mouvement si visible, que le colporteur blond s'en aperçut.

– Oh ! oh ! qu'avez-vous, ma belle dame ? demanda-t-il en déposant sa boîte sur le parquet. Éche que le pied vous a gliché ?

– Non, dit en souriant Marguerite ; mais, en voyant la difficulté qu'éprouvait votre compagnon à se débarrasser de sa boîte, j'ai fait un mouvement pour l'y aider.

– Bon ! dit le même interlocuteur, qui paraissait jusque-là s'être chargé de faire tous les frais de la conversation, cha cherait la première fois que des mains de princhéche auraient touché la boîte d'un pauvre colporteur... Ch'est qu'il faut vous dire que le garchon est depuis quelques jours cheulement dans le métier et il y est encore

maladroit – néche pas, Beppo ?

– Vous êtes Italien, mon ami ? demanda Marguerite.

– *Si, signora !* répondit en italien le colporteur à la barbe noire.

– Et vous venez ?

– De Venise par Florence, Milan et Turin... Or, en arrivant à Paris, comme nous avons appris qu'il allait y avoir de grandes fêtes dans la capitale, à l'occasion de la paix et du mariage de deux illustres princesses, nous nous sommes dits, mon camarade et moi, que si nous pouvions arriver jusqu'à Leurs Altesses, notre fortune serait faite.

– Hein ! vous voyez, quand il peut baragouiner le patois de chon pays, il chen tire presque auchi bien que moi !

– En effet, reprit le colporteur brun, on m'avait dit qu'il y avait ici deux ou trois princesses qui parlaient l'italien comme leur langue maternelle.

Marguerite sourit ; elle paraissait prendre un

plaisir infini à la conversation de cet homme dans la bouche duquel le patois du Piémont, c'est-à-dire la langue des paysans, s'imprégnait d'une élégance parfaite.

– Il y a, dit-elle, ma chère petite nièce Marie, qui parle toutes les langues, et particulièrement la langue de Dante, de Pétrarque et de l'Arioste... Viens, Marie, viens, et demande à ce brave homme des nouvelles du beau pays où, comme dit le poète de l'*Enfer*, résonne le *si*.

– Et moi, demanda le colporteur blond, èche que je ne trouverai pas auchi quelque belle princhéche qui parle chavoyard ?

– Moi, dit Marguerite.

– Vous parlez chavoyard, vous ? Non, cha n'est pas vrai !

– Je ne le parle pas, dit Marguerite, mais je veux l'apprendre.

– Ah ! vous javez raijon : ch'est une belle langue !

– Mais, dit la petite reine Marie dans le plus pur toscan qui se soit jamais parlé de Pise à

Arezzo, vous nous aviez promis des merveilles ; et, quoique nous soyons princesses, nous sommes femmes : ne nous faites donc pas trop attendre !

– Bon, dit le dauphin François, on voit bien que tu ne connais pas encore tous ces bavards qui nous arrivent de l’autre côté des monts ! à les entendre, ils portent sur leur dos les sept merveilles du monde ; mais, quand ils ouvrent leurs boîtes, tout cela se résume en bagues de cristal de roche, en diadèmes de filigrane et en perles de Rome... Dépêche-toi donc un peu, l’ami, ou sinon tu t’en trouveras mal, car plus tu nous feras attendre, plus nous deviendrons difficiles.

– Que dit le seigneur prince ? demanda le colporteur à la barbe noire, comme s’il n’eût pas entendu.

La princesse Marguerite répéta en italien les paroles du jeune Dauphin en adoucissant celles qui pouvaient être un peu dures pour le colporteur brun, qu’en sa qualité de Piémontais, elle semblait avoir pris sous sa protection.

– J’attends, répondit le colporteur, que la belle

jeune dame qui est là-bas, et qui semble si triste, s'approche à son tour... J'ai toujours remarqué qu'il y a dans les pierres précieuses une magie puissante pour sécher dans de beaux yeux les larmes, si amères qu'elles soient !

– Vous entendez, ma chère Élisabeth, dit la princesse Marguerite ; voyons, levez-vous ! venez ! et prenez exemple sur votre sœur Diane, qui dévore déjà, à travers les volets de la boîte, les bijoux qu'elle contient.

Élisabeth se leva nonchalamment et vint appuyer à l'épaule de son frère François sa tête pâle et languissante.

– Et maintenant, dit François raillant, apprêtez-vous à fermer les yeux pour ne pas être éblouis de ce que vous allez voir !

Comme s'il n'eût attendu que cette invitation, le colporteur à la barbe brune ouvrit sa boîte et, ainsi que l'avait dit le Dauphin, les femmes, si habituées qu'elles fussent aux riches bijoux et aux précieuses pierreries, reculèrent éblouies en jetant un cri de joie et d'admiration !

VII

Les parures et les robes de noces.

En effet, on eût dit que la main de quelque génie de la terre venait d'ouvrir devant les princesses la porte d'une des mines de Golconde et de Visapour, tant les quatre planches qui formaient les quatre étages de la boîte ruisselaient de la flamme des diamants et de l'éclair bleu, vert et rouge des saphirs, des émeraudes et des rubis, au milieu desquels des perles de toutes grosseurs et de toutes formes jetaient l'éblouissement étrange de leur mate pâleur.

Les princesses se regardèrent étonnées, se demandant des yeux si elles allaient être assez riches pour payer ces parures qui leur étaient offertes par un simple colporteur italien.

– Eh bien, demanda Marie Stuart au jeune Dauphin, que dis-tu de tout cela, François ?

– Moi, dit le jeune prince ébloui, je ne dis rien, j’admire !

Le colporteur à la barbe noire fit semblant de ne point entendre et, comme s’il eût deviné ce qui venait d’être dit au moment de son entrée à propos de la duchesse de Valentinois, comme s’il eût pu savoir l’influence que la belle Diane de Poitiers avait sur tout ce monde princier et royal au milieu duquel il se trouvait :

– Commençons d’abord par faire la part des absents, dit-il ; c’est une piété dont ceux qui sont près ne peuvent se fâcher et dont ceux qui sont loin vous sont reconnaissants.

À ces mots, le colporteur plongea sa main dans la boîte aux merveilles et en tira une espèce de diadème qui, arrivé au jour, fit jeter un cri de surprise aux spectateurs.

– Voici, dit le colporteur, un diadème bien simple mais qui, dans sa simplicité, grâce à la main de l’illustre orfèvre qui l’a ciselé, me paraît digne de la personne à laquelle il est destiné. C’est, vous le voyez, un triple croissant enlacé comme un nœud d’amour ; dans l’ouverture, le

beau berger Eudymion est couché et dort, et voici, dans son char de nacre aux roues de diamant, la déesse Diane qui vient le visiter pendant son sommeil... L'une des illustres princesses que j'ai devant les yeux, continua la colporteur, ne se nomme-t-elle pas Diane de Castro ?

Diane, oubliant que celui qui parlait était un simple marchand forain, s'avança avec autant d'empressement, et nous dirons presque avec autant de politesse que si elle eût eu affaire à un prince, tant la vue d'une œuvre d'art, d'un bijoux précieux, d'une chose ayant une valeur princière fait un prince de celui qui la possède !

– C'est moi, mon ami, dit-elle.

– Eh bien, très illustre princesse, répondit le colporteur en s'inclinant, voici un bijou qui, sur l'ordre du duc Cosme I^{er} de Florence, a été ciselé par Benvenuto Cellini. Je passais à Florence, le bijou était à vendre, je l'ai acheté, espérant m'en défaire avantageusement à la cour de France, où je savais trouver deux Diane au lieu d'une... Dites-moi, n'ira-t-il pas à merveille sur le front

de marbre de madame la duchesse de Valentinois ?

Diane de Castro poussa un petit cri de plaisir.

– Oh ! ma mère, ma chère mère, dit-elle, comme elle va être contente !

– Diane, s'écria le Dauphin, tu lui diras que ce sont ses enfants François et Marie qui le lui donnent.

– Puisque Monseigneur vient de prononcer ces deux noms illustres, dit le colporteur, qu'il veuille bien me laisser mettre sous ses yeux ce que, dans mon humble désir d'être agréable à ceux qui les portent, j'avais préparé pour leur être offert... Tenez, monseigneur, ceci est un reliquaire d'or pur qui a appartenu au pape Léon X et qui, au lieu de reliques ordinaires, contient un morceau de la vraie croix ; le dessin en a été donné par Michel-Ange et il a été exécuté par Nicolas Braschi, de Ferrare ; le rubis qui est enchâssé au-dessus de l'entaille destinée à recevoir la sainte hostie a été rapporté de l'Inde par le fameux voyageur Marco Polo. Ce splendide bijou – vous m'excuserez si je me

trompe, monseigneur – était, dans mon esprit, destiné à la jeune, belle et illustre reine Marie Stuart, et il devait incessamment lui rappeler, dans ce pays d’hérétiques sur lequel elle régnera un jour, qu’il n’y a d’autre foi que la foi catholique, et que mieux vaut mourir pour cette foi, comme l’Homme-Dieu dont un morceau de la précieuse croix est renfermé dans ce reliquaire, que de la renier pour mettre sur sa tête la triple couronne d’Écosse, d’Irlande et d’Angleterre.

Marie Stuart avait déjà étendu les deux mains pour recevoir ce magnifique héritage de la papauté, lorsque François, hésitant, l’arrêta.

– Mais, dit-il, prenons garde, Marie ! ce reliquaire doit coûter la rançon d’un roi !

Un sourire effleura la lèvre railleuse du colporteur. Peut-être allait-il dire : « La rançon d’un roi n’est pas chère lorsque, comme votre grand-père François I^{er}, on ne la paie pas ! » mais il se retint et dit :

– J’ai eu crédit pour l’acquisition, monseigneur, et comme j’ai pleine confiance en l’acheteur, je ferai crédit pour la vente.

Et le reliquaire passa des mains du marchand forain dans celles de la reine Marie Stuart, qui alla la déposer sur une table et s'agenouilla devant lui, non pas pour y faire sa prière, mais pour l'admirer tout à son aise.

François, l'ombre de ce corps charmant, s'apprêtait à la suivre, lorsque le colporteur, le rappelant :

– Pardon, monseigneur, dit-il, mais voici quelque chose que j'avais acquis à votre intention... Me ferez-vous la faveur de jeter les yeux sur cette arme ?

– Oh ! l'admirable poignard ! s'écria François en arrachant la dague des mains du colporteur, comme Achille fit du glaive des mains d'Ulysse.

– N'est-ce pas, monseigneur, que voilà une merveilleuse pièce d'armurerie ? C'était un poignard destiné à Laurent de Médicis, prince pacifique qu'on a voulu tuer quelquefois, mais qui, lui, n'a jamais tué personne... Il a été ciselé par l'orfèvre Guirlandajo, dont la boutique est sur le Ponte-Vecchio à Florence. On dit que cette portion (et le colporteur indiqua la coquille) a été

modelée par Michel-Ange, âgé alors de quinze ans. Laurent mourut avant que le poignard fût complètement achevé ; pendant soixante-sept ans, il demeura la propriété des descendants de Guirlandajo ; ils avaient besoin d'argent au moment de mon passage à Florence ; j'ai eu cette merveille pour un morceau de pain et je ne gagnerai sur vous que mes frais de route, monseigneur. Prenez donc en toute confiance : ce n'est point cette bagatelle qui ruinera un dauphin de France.

Le jeune prince poussa un cri de joie, tira le poignard hors du fourreau, et, pour s'assurer que la lame n'était point inférieure à la monture, il posa une pièce d'or sur la table de chêne sculpté devant laquelle Marie était à genoux, et, d'un coup plus fermement appliqué qu'on n'eût dû l'attendre d'une si débile main, il perça la pièce d'or de part en part.

– Hein ! s'écria-t-il tout joyeux et en montrant la pièce d'or à travers laquelle apparaissait la pointe de la lame, en feriez-vous autant, vous ?

– Monseigneur, répondit humblement le

colporteur, je suis un pauvre marchand forain mal exercé aux jeux des princes et des capitaines ; je vends des poignards mais ne m'en sers point.

– Oh ! dit le dauphin François, vous m'avez l'air, mon ami, d'un gaillard qui, dans l'occasion, jouerait de l'épée et de la dague aussi bien qu'homme du monde... Essayez donc de faire ce que j'ai fait ; si, par maladresse, vous cassez la lame, eh bien, le dégât sera à mon compte.

Le colporteur sourit.

– Si vous le voulez absolument, dit-il, monseigneur, j'essaierai.

– Bon ! dit François en cherchant dans sa poche un second écu d'or.

Mais, durant ce temps, le colporteur avait tiré de la petite bourse de cuir qui pendait à sa ceinture un quadruple d'Espagne trois fois épais comme le noble-rose que venait de percer le jeune prince et l'avait posé sur la table.

Alors, sans effort, et comme s'il eût seulement levé et laissé retomber son bras, il renouvela la tentative du prince, mais avec un succès bien

différent, car, après avoir percé la pièce d'or comme si elle eût été de carton, la lame s'enfonça de deux ou trois pouces dans la table de chêne, qu'elle perça à son tour de part en part, comme le Dauphin avait percé la pièce.

Le coup avait, d'ailleurs, porté aussi juste au milieu du quadruple que si on eût pris la mesure de ce milieu avec un compas !

Le colporteur laissa le jeune prince tirer comme il pourrait le poignard de la table et revint à ses bijoux.

– Et moi, mon ami, demanda la veuve d'Horace Farnèse, n'avez-vous donc rien pour moi ?

– Excusez-moi, madame, répondit le colporteur ; voici un bracelet arabe d'une grande richesse et d'une suprême originalité ; il a été pris à Tunis dans le trésor du harem, lorsque l'empereur Charles Quint, de glorieuse mémoire, y entra triomphalement, l'an 1535. Je l'ai acheté à un vieux *condottiere* qui avait suivi l'empereur dans cette campagne et je l'ai mis de côté à votre intention. S'il ne vous convenait point, vous

pourriez choisir autre chose : Dieu merci, vous voyez que nous ne sommes pas encore à bout de trésors.

Et, effectivement, l'œil émerveillé de la jeune veuve put plonger, comme dans un brillant abîme, jusqu'au fond de la caisse du colporteur.

Mais le bracelet, ainsi que l'avait dit le marchand, était à la fois trop original et trop riche pour ne point contenter les désirs de Diane de Castro, si fantasques que fussent ces désirs. La belle veuve prit donc le bracelet et ne parut plus s'occuper que d'une chose, c'est-à-dire s'il lui serait possible de payer une si magnifique acquisition.

Restaient la princesse Élisabeth et la princesse Marguerite : la princesse Élisabeth qui attendait que sa part lui fût faite avec la mélancolie de l'indifférence, et la princesse Marguerite avec le calme de la conviction.

– Madame, dit alors le colporteur à la fiancée du roi Philippe II, quoique j'aie aussi mis quelque chose à part pour être présenté à Votre Altesse, vous plairait-il mieux de choisir parmi tous ces

bijoux ? Votre cœur paraît si peu désireux de toutes ces riches bagatelles, que je crains de ne pas avoir choisi selon votre goût et que je préfère que vous choisissiez vous-même.

Élisabeth sembla sortir d'une profonde rêverie.

– Quoi ? dit-elle ; que me demandez-vous ? que désirez-vous ?

Alors, Marguerite, prenant des mains du colporteur un magnifique collier de perles de cinq fils dont la fermeture se composait d'un seul diamant gros comme une noisette et valant un million :

– On désire, chère petite nièce, répondit-elle, que tu essaies ce collier, pour voir un peu comment il ira à ton cou, ou mieux encore, comment ton cou lui ira.

Et elle agrafa le collier au cou d'Élisabeth, la poussant du côté d'une petite glace de Venise, afin qu'elle pût juger elle-même, soit du lustre que les perles jetaient sur son cou, soit du tort que son cou faisait aux perles.

Mais elle, toujours perdue dans sa douleur, passa distraitement sans s'arrêter devant le miroir et s'en alla s'asseoir près de la fenêtre, à la place qu'elle occupait quand le colporteur était entré.

Marguerite la suivit tristement des yeux et s'aperçut, lorsqu'elle se retourna, que les yeux du colporteur étaient fixés dans la même direction que les siens avec une expression de tristesse non moins réelle.

– Hélas ! murmura-t-elle, toutes les perles de l'Orient n'éclairciraient pas ce front-là !

Puis, revenant au colporteur, et comme secouant le voile de mélancolie qui s'était répandu sur son visage :

– Et moi, dit-elle, je suis donc la seule oubliée ?

– Madame, répondit le colporteur, le hasard ou plutôt ma bonne fortune m'a fait rencontrer sur ma route le prince Emmanuel Philibert. Comme je suis du Piémont et, par conséquent, son sujet, je lui ai dit le but de mon voyage et l'honneur que j'ambitionnais de pouvoir arriver jusqu'à Votre

Altesse. Alors, pour le cas où je parviendrais à ce but, il m'a remis, en me chargeant de la déposer à vos pieds, cette ceinture qui a été offerte par son père Charles III à sa mère Béatrix de Portugal le jour de leur mariage. C'est, comme vous le voyez, un serpent d'or émaillé d'azur, dont la gueule soutient une châtelaine à laquelle pendent cinq clefs du même métal : ces clefs sont celles de Turin, de Chambéry, de Nice, de Verceil et de Villeneuve d'Asti, écussonnées des armes de ces villes, qui sont les cinq fleurons de votre couronne ; chacune d'elles ouvre, dans le palais de Turin, une armoire que vous ouvrirez vous-même le jour de votre entrée au palais, comme duchesse souveraine de Piémont... Après cette ceinture, que pouvais-je vous présenter de digne de vous, madame ? Rien, si ce n'est peut-être quelques-unes des riches étoffes que mon compagnon va avoir l'honneur de vous faire voir.

Alors, le second colporteur ouvrit sa boîte à son tour et déroula aux yeux émerveillés des princesses une éblouissante collection de ces magnifiques écharpes d'Alger, de Tunis ou de Smyrne qui semblent brodées avec des rayons du

soleil d’Afrique ou de Turquie ; un assortiment de ces riches étoffes aux fleurs brocardées d’or et d’argent, que Paul Véronèse jette sur les épaules aristocratiques de ses doges et de ses duchesses, et dont les flots somptueux, après avoir glissé le long de leur corps, balaient derrière eux les marches des palais ou les perrons des églises ; enfin, un choix de ces longues pièces de satin qui, voyageant d’Orient en Occident, faisaient à cette époque halte un instant à Venise, et venaient s’étaler aux yeux des belles dames d’Anvers, de Bruxelles et de Gand, immense et triple caravansérail d’où elles repartaient, portant à l’Angleterre, à la France et à l’Espagne un merveilleux échantillon de la patience indienne, dont l’aiguille, sur chacune d’elles, avec des couleurs plus éclatantes que celles de la nature même, avait tracé tout un monde d’oiseaux fantastiques, de fleurs inconnues et de chimères impossibles.

Les princesses se partagèrent ces trésors avec cette avidité fébrile qui saisit la femme, de quelque condition qu’elle soit, à la vue de ces objets de parure qui, dans ses idées de

coquetterie, doivent encore ajouter aux charmes qu'elle a reçus de la nature, et, au bout d'un quart d'heure, le colporteur blond à la barbe rousse avait eu un débit aussi complet de ses étoffes que le colporteur brun à la barbe noire de ses bijoux et de ses pierreries.

Restaient les comptes à régler. Pour arriver à recevoir quittance des deux marchands forains, chacun avait sa ressource prête : Diane de Castro comptait recourir à la duchesse de Valentinois, Marie Stuart à son oncle de Guise, le Dauphin à son père Henri II, madame Marguerite à elle-même. Quant à la princesse Élisabeth, restée à peu près étrangère à tout ce qui s'était passé, elle ne se préoccupait pas plus du paiement qu'elle ne s'était préoccupée de l'achat.

Mais, au moment où les belles chalandes se préparaient, les unes à mettre la main à leur escarcelle, les autres à fouiller dans des bourses mieux garnies que les leurs, les deux marchands déclarèrent qu'ils ne pouvaient, séance tenante, indiquer les prix des bijoux ni des étoffes, obligés qu'ils étaient, pour ne point faire d'erreur, de se

reporter à leurs factures et à leur livre d'achat.

En conséquence, ils demandèrent à leur illustre clientèle la permission de revenir le lendemain à la même heure, délai qui avait le double avantage de donner aux vendeurs le temps d'établir leurs chiffres, et aux acheteurs celui de se procurer de l'argent.

Puis, sur cette proposition, qui faisait les affaires de tout le monde, les deux colporteurs rechargèrent assez maladroitement leurs balles sur leurs épaules, et l'un en savoyard, l'autre en piémontais, prirent, avec force saluts et actions de grâce, congé de l'auguste assemblée.

Seulement, pendant les préparatifs de départ, Marguerite avait disparu et le Piémontais chercha vainement des yeux la princesse, au moment où se refermait derrière lui la porte du salon où s'était passée l'étrange scène que nous venons de raconter.

Mais, arrivé dans l'antichambre, il fut accosté par un page qui, lui mettant le bout du doigt sur l'épaule, lui fit signe de déposer son fardeau près de la banquette de bois sculpté qui régnait autour

de l'appartement et de le suivre.

Le colporteur obéit, déposa sa balle à l'endroit indiqué, et, à la suite du page, s'engagea dans un corridor percé de plusieurs portes.

Au bruit de ses pas, une des portes s'ouvrit et il se trouva en face de la princesse Marguerite.

En même temps, le page disparut derrière une tapisserie.

Le colporteur s'arrêta étonné.

– Beau vendeur de bijoux, lui dit la princesse avec un charmant sourire, ne vous étonnez point que je vous aie fait venir en ma présence : je n'ai pas voulu, de peur de ne point vous revoir demain, remettre à plus tard le seul paiement qui soit digne de vous et de moi.

Et, riche de cette grâce parfaite qui accompagnait tous ses mouvements, la princesse tendit sa main au colporteur.

Celui-ci, de son côté, avec la courtoisie d'un gentilhomme, mit un genou en terre, prit cette blanche main du bout des doigts et y appuya ses lèvres avec un soupir que la princesse attribua à

l'émotion et qui n'exprimait peut-être rien autre chose qu'un regret.

Puis, après un instant de silence :

– Madame, dit le colporteur s'énonçant, cette fois, en excellent français, c'est un grand honneur que me fait là Votre Altesse ; mais sait-elle bien quel est l'homme à qui elle fait cet honneur ?

– Monseigneur, dit Marguerite, il y a dix-sept ans que je suis entrée au château de Nice et que le duc Charles de Savoie m'a présenté son fils comme devant être mon époux. À partir de ce jour, je me suis regardée comme la fiancée du prince Emmanuel Philibert et j'ai attendu, pleine de confiance en Dieu, l'heure où il plairait à la Providence de nous réunir. Dieu a récompensé la confiance que j'ai eue en lui en faisant de moi aujourd'hui la plus heureuse et la plus fière princesse de la terre !

Puis, jugeant qu'elle en avait assez dit, la princesse, par un double mouvement rapide comme la pensée, jeta, d'une main, autour du cou d'Emmanuel Philibert la chaîne d'or garnie de pierreries qu'elle portait au sien, tandis que, de

l'autre, elle laissait retomber la tapisserie qui la séparait de celui avec lequel elle venait d'échanger les présents des fiançailles.

Le lendemain et les jours suivants, on attendit vainement au Louvre les deux colporteurs ; et, comme la princesse Marguerite ne mit personne dans la confidence de ce qui s'était passé après leur sortie du salon, ceux qui se rapprochèrent le plus de la vérité pensèrent que les deux généreux distributeurs de bijoux et de robes étaient deux envoyés du prince chargés par lui de ses cadeaux de nocces ; mais nul n'alla jusqu'à supposer que l'un des deux fût le prince lui-même et l'autre son fidèle et inséparable Scianca-Ferro.

VIII

Ce qui se passait au château des Tournelles et dans les rues de Paris, pendant les premiers jours du mois de juin 1559.

Le 5 du mois de juin de l'an 1559, une splendide cavalcade se composant de dix clairons, d'un roi d'armes, de quatre hérauts, de cent vingt pages, tant de la chambre, de la grande écurie, de la vénerie, de la fauconnerie que d'ailleurs, et de trente ou quarante écuyers qui fermaient la marche, sortit du palais royal des Tournelles, situé près de la Bastille, prit la rue Saint-Antoine, suivie d'un grand concours de peuple qui n'avait jamais vu pareille magnificence, et s'arrêta sur la place de l'Hôtel de Ville.

Là, les trompettes sonnèrent par trois fois afin de donner le temps aux fenêtres de s'ouvrir et à

ceux qui étaient éloignés de s'approcher ; puis, lorsque la foule fut bien épaisse, lorsque tous les yeux de cette foule furent bien fixés, toutes les oreilles bien ouvertes, le roi d'armes déploya un grand parchemin scellé du sceau royal, et, après que les hérauts eurent crié trois fois : « Silence !... Oyez ce qui va être dit ! » le roi d'armes commença de lire le cartel suivant :

« DE PAR LE ROI,

» Après que, par une longue, cruelle et violente guerre, les armes ont été exercées en divers endroits avec effusion de sang humain et autres pernicioeux actes que la guerre produit, et que Dieu, par sa sainte grâce, clémence et bonté, a bien voulu donner à la chrétienté tout entière, affligée par tant de malheurs, le repos d'une bonne et sûre paix, il est plus que raisonnable que chacun se mette en devoir, avec toutes démonstrations de joie, plaisir et allégresse, de louer et célébrer un si grand bien, qui a converti toutes les inimitiés et toutes les aigreurs en douceurs et amitiés par les étroites alliances qui

se font, moyennant les mariages accordés par le traité de ladite paix, à savoir :

» De très haut, très puissant et très magnanime prince Philippe, roi catholique des Espagnes, avec très haute et très excellente princesse madame Élisabeth, fille aînée du très haut, très puissant, très magnanime prince Henri, second de ce nom, très chrétien roi de France, notre souverain seigneur ;

» Et aussi de très haut et très puissant prince Emmanuel Philibert, duc de Savoie, avec très haute et très excellente princesse madame Marguerite de France, duchesse de Berry, sœur unique dudit seigneur roi très chrétien, notre souverain seigneur.

» Lequel, considérant que, grâce aux occasions qui s'offrent et se présentent, les armes éloignées de toute cruauté et violence se peuvent et se doivent employer avec plaisir et utilité par ceux qui désirent s'éprouver et s'exercer en vertueux et louables faits et actes ;

» Fait savoir, en conséquence, à tous princes, seigneurs, gentilshommes, chevaliers et écuyers

suivant le fait des armes, et désirant faire preuve de leur personne pour exciter les jeunes à la vertu, et recommander les prouesses des expérimentés, qu'en la ville capitale de Paris, le pas est ouvert par Sa Majesté Très Chrétienne et par les princes Alphonse d'Est, duc de Ferrare, François de Lorraine, duc de Guise, pair et grand chambellan de France, et Jacques de Savoie, duc de Nemours, tous chevaliers de l'Ordre, pour être tenu contre tout venant dument qualifié, à commencer le seizième jour du présent mois de juin, et continuant jusqu'à l'accomplissement et effet des emprises et articles qui s'ensuivent :

» La première emprise, à cheval, en lice, en double pièce, se composera de quatre coups de lance, et un pour la dame.

» La deuxième emprise, à coups d'épée à cheval, un à un ou deux à deux, à la volonté du maître du camp.

» La troisième emprise, à pied, trois coups de pique et six coups d'épée.

» Et si, en courant, aucun frappe le cheval, au lieu de frapper le cavalier, il sera mis hors des

rangs sans plus y retourner, si le roi ne l'ordonne.

» Et, à tout ce que dessus, seront ordonnés quatre maîtres de camp, pour veiller à toutes choses.

» Et celui des assaillants qui aura le mieux rompu et le mieux fait aura le prix, dont la valeur sera à la discrétion des juges.

» Pareillement, celui qui aura le mieux combattu à l'épée et à la pique aura aussi le prix à la discrétion desdits juges.

» Seront tenus les assaillants, tant de ce royaume comme étrangers, de venir toucher à l'un des écus qui seront pendus au perron du bout de la lice, selon les emprises qu'ils voudront faire, et ainsi toucheront à plusieurs d'entre eux à leur choix, ou à tous s'ils veulent ; et, là, ils trouveront un officier d'armes qui les enrôlera selon les écus qu'ils auront touchés.

» Seront aussi tenus les assaillants d'apporter ou faire apporter par un gentilhomme audit officier d'armes leur écu, armorié de leurs armoiries, pour cet écu être pendu au perron trois

jours durant avant le commencement dudit tournoi.

» Et, en cas que, dans ledit temps, ils n'apportent ou envoient leurs écus, ils ne seront reçus audit tournoi sans le congé des tenants.

» Et, en signe de vérité, nous Henri, par la grâce de Dieu, roi de France, avons signé le présent écrit de notre main.

» *Signé* : HENRI. »

Lecture faite de ce cartel, les quatre hérauts crièrent par trois fois :

– Vive le roi Henri, à qui le Seigneur donne de longs et glorieux jours !

Puis toute la troupe – roi d'armes, hérauts, pages et écuyers – poussèrent le même cri, auquel répondit une acclamation générale de la foule.

Après quoi, la cavalcade, toujours clairons sonnants, se remit en marche, traversa la rivière, remonta la cité jusqu'au parvis Notre-Dame, et là, s'arrêtant, avec le même cérémonial, fit lecture du même cartel, lecture qui fut suivie de

cris pareils et de semblables fanfares.

Enfin, par le même pont qu'elle avait pris pour venir, la cavalcade rentra dans la ville, atteignit la rue Saint-Honoré, gagna la place du Louvre, où une nouvelle lecture fut faite, toujours au milieu des mêmes acclamations et des mêmes bravos de la multitude, qui semblait comprendre que ce spectacle devait être le dernier de ce genre qu'il lui serait permis de contempler.

De là, par les boulevards extérieurs, la cavalcade se dirigea vers le palais des Tournelles où le roi avait transporté sa cour.

En effet, huit jours auparavant, avis avait été donné au roi que le duc d'Albe, désigné pour représenter le roi Philippe II dans la cérémonie du mariage et dans les actes qui en devaient être la suite, s'avançait vers Paris avec une troupe de trois cents gentilshommes espagnols.

Aussitôt le roi avait évacué le Louvre et s'était retiré au palais des Tournelles, qu'il comptait habiter avec toute la cour pendant le temps que dureraient les fêtes, abandonnant son palais du Louvre au duc d'Albe et aux illustres hôtes qu'il

amenait avec lui.

À cette première nouvelle, le roi avait envoyé le connétable au-devant du duc d'Albe, lui ordonnant de marcher jusqu'à ce qu'il le rencontrât.

Le connétable avait rencontré à Noyon le représentant du roi Philippe II et avait continué avec lui sa marche vers Paris.

Arrivés à Saint-Denis, le connétable et le duc d'Albe virent venir à eux M. le maréchal de Vieilleville, surintendant général, lequel était envoyé par le roi pour veiller à ce que les Espagnols fussent grandement traités.

Deux heures après, par une belle matinée du dernier dimanche de mai, toute cette troupe, rafraîchie et restaurée, fit son entrée dans Paris ; entrée magnifique, cette troupe formant, tant en princes, seigneurs, gentilshommes, qu'écuyers et pages, plus de cinq cents cavaliers.

M. de Vieilleville fit traverser aux Espagnols tout Paris, depuis la barrière Saint-Denis jusqu'à celle des Sergents ; puis il logea, comme l'ordre

en avait été donné, le duc d'Albe et les principaux seigneurs espagnols au palais du Louvre, et les simples gentilshommes dans la rue Saint-Honoré.

Aussi, quand la lecture du cartel fut faite sur la place du Louvre, y avait-il là, pour l'écouter, presque autant d'Espagnols que de Français, et, quand elle fut finie, des bravos retentirent-ils dans les deux langues.

Maintenant, si le lecteur, qui vient de suivre la proclamation royale du château des Tournelles à la place de l'Hôtel de Ville, de la place de l'Hôtel de Ville au parvis Notre-Dame, et du parvis Notre-Dame à la façade du Louvre, veut la reconduire jusqu'au château des Tournelles, d'où elle est sortie depuis deux heures, nous profiterons de sa bonne volonté pour examiner avec lui les grands travaux que le roi vient d'y faire exécuter à l'occasion des joutes proclamées par le cartel que nous avons cru devoir, si long qu'il fût, rapporter en entier, non seulement comme pièce curieuse et authentique et comme spécimen des mœurs de cette époque dans

laquelle s'exhale le dernier soupir chevaleresque de la France, mais encore parce que les lois de cette joute nous aideront à mieux comprendre les faits qui vont s'accomplir sous nos yeux.

La lice extérieure – et par cette désignation nous entendons la circonférence entière du bâtiment – avait été élevée sur le terrain vague qui s'étendait du palais des Tournelles à la Bastille : elle avait deux cents pas de long sur cent cinquante de large.

La carcasse oblongue de cette lice était fabriquée en planches et couverte de toile pareille à celle des tentes, sinon qu'elle était rayée plus richement, c'est-à-dire d'azur et d'or, qui sont les deux couleurs du blason de France.

Sur les deux prolongements latéraux, on avait construit des estrades réservées aux spectateurs, gentilshommes et dames de la cour.

Du côté du château s'ouvraient trois portes affectant à peu près les formes des trois portes d'un arc de triomphe, celle du milieu étant plus élevée que les deux autres.

La porte du milieu avançait de douze ou quinze pieds dans la lice et formait l'entrée et la sortie d'un bastion dans lequel devaient demeurer les quatre tenants, toujours prêts à répondre à quiconque viendrait les provoquer. En avant de ce bastion, il y avait une barrière transversale que les écuyers ouvraient au cri de « Laissez aller ! »

Les quatre tenants étaient, on le sait déjà : le roi de France Henri II ; le prince de Ferrare Alphonse d'Este ; François de Lorraine, duc de Guise ; Jacques de Savoie, duc de Nemours.

Quatre mâts surmontés de banderoles portaient chacun un écu aux armes de l'un des illustres champions. Les assaillants, – qui entraient du côté opposé de la lice, où avait été bâtie une grande salle dans laquelle ils pouvaient se vêtir et se dévêtir, – devaient venir toucher du bois de leur lance l'écu du tenant qu'ils désiraient combattre, pour indiquer que ce qu'ils demandaient, c'était une simple course en l'honneur des dames, une joute à armes courtoises. De son côté, comme du côté du château, une barrière, en s'ouvrant, donnait

passage au cheval et au cavalier.

Sans doute, malgré cette précaution, arriverait-il ce qui arrivait presque toujours en pareille circonstance, c'est que quelque haine vigoureuse se produirait tout à coup ; c'est que quelque chevalier inconnu ferait demander au roi, au lieu d'une joute à armes courtoises, un bon combat à outrance, et, ayant obtenu cette permission de Henri II, qui n'aurait pas le courage de la lui refuser, viendrait toucher l'écu de son adversaire du fer et non plus du bois de sa lance.

Alors, en place d'un simulacre de combat, s'engagerait un combat réel dans lequel, cessant de jouer le jeu ordinaire, les deux adversaires joueraient leur vie !

La lice intérieure – celle dans laquelle devaient avoir lieu les courses – était large de quinze pas ou de quarante-cinq pieds, ce qui permettait aux tenants et aux assaillants de courir un contre un, deux contre deux, et même quatre contre quatre.

Cette lice était fermée par de longues pièces de bois s'élevant à la hauteur de trois pieds et

recouvertes de la même étoffe que celle qui tapissait tout l'intérieur de la tente. Des barrières s'ouvrant, deux à chaque extrémités, permettaient aux juges du camp d'entrer dans la lice, ou aux assaillants, si quelques-uns d'entre eux, avec permission du roi, obtenaient de jouter contre un juge du camp, au lieu de jouter contre un des tenants désignés, de passer de la lice dans le vaste quadrilatère réservé, à droite et à gauche, aux juges du camp et aux estrades, afin d'aller toucher, du bois ou du fer de leur lance, l'écu de celui auquel ils désiraient avoir affaire.

Il y avait autant de juges du camp que de tenants, c'est-à-dire quatre juges.

Ces quatre juges étaient : le prince de Savoie Emmanuel Philibert ; le connétable de Montmorency ; M. de Boissy, grand écuyer, qu'on appelait, par habitude, *M. le Grand* ; enfin, M. de Vieilleville, grand chambellan et maréchal de France.

Chacun d'eux avait, à l'un des angles du quadrilatère, un petit bastion surmonté de ses armes.

Deux de ces bastions – et c'étaient ceux de M. le duc de Savoie et du connétable – étaient appuyés à la façade du palais des Tournelles.

Les deux autres – ceux de MM. de Boissy et de Vieilleville – s'adossaient au bâtiment construit pour les assaillants.

Au-dessus du bastion des tenants s'étendait le balcon réservé à la reine, aux princes et aux princesses, tout tendu de brocart d'or, avec une espèce de trône pour la reine, des fauteuils pour les princes et les princesses, et des tabourets pour les dames attachées à la cour.

Tout cela, vide encore, mais visité chaque jour par le roi, dont l'impatience comptait les instants, attendait tenants et assaillants, juges du camp et spectateurs.

IX

Nouvelles d'Écosse.

Le 21 du mois de juin, une seconde cavalcade non moins splendide que celle du duc d'Albe arrivait de Bruxelles par le même chemin et entra à Paris par la même porte.

Celle-là était conduite par Emmanuel Philibert, futur époux de madame Marguerite de France, duchesse de Berry.

À Écouen, on avait fait une halte. On avait pu remarquer alors que le prince était entré avec son page dans une maison qui semblait les attendre, s'étant ouverte à leur arrivée.

Cette maison, perdue sous une voûte de verdure, était située hors de la ville et s'élevait isolée à cent pas de la route.

L'escorte ne sembla pas s'inquiéter de cette

disparition du prince, fit halte de l'autre côté de la ville et attendit.

Au bout de deux heures, le prince reparut seul : il avait sur les lèvres ce triste sourire de ceux qui viennent d'accomplir un grand sacrifice.

On remarqua tout bas que ce page qui ne le quittait jamais l'avait cependant quitté.

– Allons, messieurs, dit Emmanuel, on nous attend à Paris ; partons !

Puis, tournant la tête avec un soupir, comme s'il eût demandé à ce qu'il laissait derrière lui un dernier encouragement à remplir un devoir pénible, il mit son cheval au galop et gagna la tête de l'escorte, qui se déployait sur la route de Paris.

À Saint-Denis, Emmanuel rencontra son ancien prisonnier le connétable ; il venait au-devant de lui comme il avait été au-devant du duc d'Albe, de la part du roi et pour le féliciter.

Emmanuel reçut les compliments du connétable avec un visage courtois mais, en même temps, grave et triste. On sentait l'homme

qui continuait sa route vers Paris mais qui avait laissé son cœur en chemin.

Entre Paris et Saint-Denis, le prince vit venir à lui un cortège considérable. Il était évident que ce cortège venait à son intention ; il envoya Robert de Rovère, capitaine de ses gardes, pour reconnaître cette troupe.

Elle se composait de deux cents gentilshommes savoyards et piémontais tous vêtus de velours noir et portant chacun une chaîne d'or au cou ; elle était conduite par le comte de Raconis.

Elle prit rang après l'escorte d'Emmanuel Philibert.

Arrivé à la barrière, le cortège vit un écuyer, qui sans doute l'attendait, partir au galop en piquant du côté du faubourg Saint-Antoine. Cet homme était un messager du roi qui allait lui annoncer l'arrivée du prince.

Au boulevard, le cortège tourna à gauche et s'avança vers la Bastille.

Le roi attendait le prince au pied du perron des

Tournelles, tenant par la main sa sœur Marguerite ; derrière lui, sur la première marche, étaient la reine Catherine et ses cinq enfants ; sur les autres marches s'étagaient en amphithéâtre les princesses et les gentilshommes et dames attachés à leur service.

Emmanuel Philibert arrêta son cheval à dix pas du perron et sauta à terre ; puis il s'avança vers le roi, dont il voulut baiser la main, mais qui lui ouvrit ses bras en disant :

– Embrassez-moi, mon très cher frère !

Puis il lui présenta madame Marguerite.

Madame Marguerite était vêtue d'une robe de velours incarnat avec des crevés blancs aux manches ; elle avait pour tout ornement cette magnifique ceinture émaillée aux cinq clefs d'or que le colporteur lui avait offerte au Louvre de la part de son futur époux.

À la vue d'Emmanuel, l'incarnat de sa robe parut passer tout entier sur ses joues.

Elle lui tendit la main et, comme avait fait le colporteur au Louvre, le prince fit aux

Tournelles, mettant un genou en terre et baisant cette belle main royale.

Puis il fut successivement présenté par le roi à la reine, aux princes, aux princesses.

Chacun et chacune, pour lui faire honneur, s'était paré du bijou apporté par le colporteur, bijou que l'on avait compris être un cadeau du fiancé, du moment où ni l'un ni l'autre des marchands forains n'en était venu réclamer le prix.

Madame de Valentinois portait en diadème son triple croissant de diamants ; madame Diane de Castro, son bracelet arabe ; madame Élisabeth, son collier de perles, moins pâle que son cou ; et enfin, le dauphin François, son beau poignard florentin, qu'il était parvenu à tirer de la table de chêne où l'avait enfoncé le vigoureux colporteur.

Marie Stuart, seule, n'avait pu se parer de son précieux reliquaire, qui était devenu le plus riche ornement de son oratoire et qui devait, trente ans plus tard, pendant la nuit qui précéda sa mort, recevoir au château de Fotheringay l'hostie sainte arrivée de Rome avec laquelle elle communia le

jour même de son exécution.

À son tour, Emmanuel Philibert présenta au roi les seigneurs qui l'accompagnaient.

C'était les comtes de Horn et d'Egmont, ces deux héros, l'un de la Saint-Laurent, l'autre de Gravelines, qui devaient, neuf ans après, mourir martyrs de la même foi, sur le même échafaud, condamnés par ce duc d'Albe qui, à la suite du roi de France, leur souriait et attendait que son tour fût venu de leur serrer la main.

C'était Guillaume de Nassau, beau jeune homme de vingt-six ans, déjà sombre de cette tristesse qui devait plus tard lui faire donner le surnom de Taciturne, et qu'on appelait le prince d'Orange, parce que, en 1545, il avait hérité la principauté d'Orange de son oncle René de Nassau.

C'étaient enfin les duc de Brunswick et les comtes de Schwarzenberg et de Mansfelds, qui, plus heureux que ceux que nous venons de nommer, ne devaient pas attacher à leur mort le sombre éclat de l'échafaud ou de l'assassinat.

Puis, tout à coup, comme si rien ne devait manquer à cette réunion d'hommes et de femmes marqués d'avance par le destin, comme si la fatalité le ramenait, on vit arriver par le boulevard un cavalier courant à toute bride, lequel, voyant la magnifique assemblée qui encombrait la porte des Tournelles, arrêta son cheval, mit pied à terre, jeta la bride aux mains de son écuyer et attendit que le roi lui adressât la parole.

Et ce cavalier pouvait être tranquille : il était arrivé d'une allure trop rapide, il avait trop savamment fait faire halte à son cheval, il avait trop élégamment mis pied à terre, pour que Henri, cavalier consommé, ne fît point attention à lui.

Aussi, levant la tête au-dessus de toute cette foule brillante qui l'entourait :

– Ah ! Lorges ! Lorges ! dit-il, notre capitaine de la garde écossaise, que nous avons envoyé au secours de votre mère avec trois mille hommes, ma chère Marie, et qui, pour que rien ne nous manque en ce beau jour, vient vous donner des nouvelles de votre royaume d'Écosse... Allons, continua le roi, viens ici, Montgomery ! viens !

et, comme nous allons avoir de grandes fêtes et de grandes réjouissances, prends garde aux tisons : il y a un proverbe qui dit qu'il est toujours dangereux de jouer avec le feu !

Est-il utile d'expliquer à nos lecteurs que le roi Henri faisait allusion à l'accident dont Jacques de Montgomery, père de Gabriel, avait été l'auteur, lorsque, dans le siège simulé de l'hôtel Saint-Paul, qu'il défendait contre le roi François I^{er}, il atteignit celui-ci au menton avec un tison brûlant, blessure qui amena, pour plus de cent ans, cette mode de porter la barbe longue et les cheveux courts.

Montgomery s'avança vers Henri sans se douter qu'un accident bien autrement grave que celui dont son père avait été la cause à l'endroit du père l'attendait à l'endroit du fils, au milieu de ces fêtes dont le roi Henri se faisait une si grande gloire et une si grande joie.

Il apportait d'Écosse de bonnes nouvelles politiques, de sombres nouvelles religieuses : Elisabeth n'entreprenait rien contre sa voisine, les frontières étaient tranquilles, mais l'intérieur de

l'Écosse était en feu.

L'incendie, c'était la réforme ; l'incendiaire, c'était John Knox.

À peine connaissait-on en France ce nom terrible, quand Gabriel de Lorges, comte de Montgomery, le prononça. Qu'importait, en effet, à cette élégante cour des Valois qui vivait dans ses châteaux du Louvre, des Tournelles ou de Fontainebleau ; qu'importait à François I^{er}, avec sa duchesse d'Étampes, son Léonard de Vinci, son André del Sarto, son Benvenuto Cellini, son Rosso, son Primatice, Rabelais, Budé, Lascaris et Marot ; qu'importait à Henri II, avec sa duchesse de Valentinois, Ronsard, Philibert Delorme, Montaigne, de Bèze, du Bellay, Amyot, le chancelier de l'Hospital, Jean Goujon, Serlio, Germain Pilon, Catherine de Médicis et ses filles d'honneur ; qu'importait à tout ce monde élégant, frivole, brave, altier, dans les veines duquel coulait, comme une double source, le sang français et italien, qui mêlait sans cesse l'histoire au roman, la chevalerie à la politique, qui avait la prétention de faire, à la fois, de Paris, Rome,

Athènes et Cordoue ; qu'importait à tous ces rois, ces princes, ces princesses, ces gentilshommes, ces sculpteurs, ces peintres, ces écrivains, ces architectes éclairés par l'arc-en-ciel de la gloire, de l'art et de la poésie ; que leur importait ce qui se passait sur un point du globe qu'ils regardaient comme l'extrémité de la terre civilisée, chez un peuple pauvre, ignorant, brutal, considéré comme une annexe du royaume de France, comme un de ces bijoux, plus curieux par le métal que par le travail, qu'une reine ajoute à l'agrafe de la châtelaine qu'elle porte à sa ceinture ? Cette terre devait-elle, un jour, se révolter contre son jeune roi François ou contre sa jeune reine Marie Stuart ? Eh bien, on partirait sur quelque nef dorée, comme avait fait Guillaume lorsqu'il avait conquis l'Angleterre, ou Roger lorsqu'il avait conquis la Sicile, on prendrait l'Écosse et on la mettrait, avec un bracelet d'or au pied en guise de chaîne, aux genoux de la petite-fille d'Edouard et de la fille de Jacques V.

Or, Gabriel de Lorges venait rectifier les idées de la cour de France à l'endroit de l'Écosse ; il venait dire à Marie Stuart, étonnée, que son

principal ennemi n'était pas l'illustre reine d'Angleterre, mais que c'était un pauvre prêtre renégat de la cour pontificale nommé John Knox.

Lui l'avait vu, ce John Knox, au milieu d'une émeute populaire et il en avait gardé un terrible souvenir qu'il essayait de grandir, aux yeux de la future reine d'Écosse, à la hauteur où il était resté dans son esprit.

Il l'avait vu dans cette émeute dont John Knox parle lui-même en ces termes :

« J'ai vu l'idole de Dagon rompue sur le pavé, et prêtres et moines qui fuyaient à toutes jambes, crosses à bas, mitres brisées, surplis par terre, calottes en lambeaux ; moines gris d'ouvrir la bouche, moines noirs de gonfler leurs joues, sacristains pantelants de s'envoler comme corneilles, et heureux qui le plus promptement regagnait son gîte, car jamais panique semblable n'avait couru parmi cette génération de l'ante-Christ ! »

Celui de la bouche duquel soufflait le vent qui avait déchaîné une pareille tempête devait être et était un titan.

En effet, John Knox était un de ces éléments à face humaine comme on en voit apparaître au moment des grandes révolutions politiques ou religieuses.

S'ils naissent en Écosse ou en Angleterre, lors de la réforme presbytérienne, on les appelle John Knox ou Cromwell.

S'ils naissent en France, lors de la réforme politique, on les appelle Mirabeau ou Danton.

John Knox était né dans le Lothian oriental en 1505 ; il avait donc, à l'heure où l'on était arrivé, cinquante-quatre ans. Il allait entrer dans les ordres, quand la parole de Luther retentit de Worms à Édimbourg ; aussitôt John Knox s'était mis à prêcher, avec la violence de son tempérament, contre le pape et contre la messe. Nommé en 1552 chapelain du roi d'Angleterre Edouard VI, il avait été obligé de quitter la Grande-Bretagne à l'avènement au trône de la sanglante Marie et s'était retiré à Genève, près de

Calvin.

Marie morte, Elisabeth sur le trône, il avait jugé le moment favorable et était venu en Écosse, où il avait rapporté des milliers d'exemplaires du pamphlet qu'il avait fait imprimer à Genève et qui était à la fois une attaque contre la régence actuelle de Marie de Lorraine et contre le règne futur de Marie Stuart.

En son absence, l'arbre de la réforme, planté par lui, avait grandi et abritait sous son ombre les trois quarts de l'Écosse.

Il avait quitté une patrie catholique, il retrouvait une patrie protestante.

C'était là l'homme que Marie avait à craindre.

Mais quoi ! Marie avait-elle quelque chose à craindre ? L'Écosse était pour elle, non seulement dans les lointains de l'espace, mais encore dans ceux de l'avenir.

Qu'avait-elle à faire avec l'Écosse, elle, la femme du Dauphin de France, la bru d'un beau-père de quarante et un ans à peine, vigoureux, solide, ardent comme un jeune homme ! elle,

l'épouse d'un mari de dix-neuf ans ?

Quelle était la pire prédiction qu'on pût lui faire ? Vingt ans de règne du roi son beau-père, quarante ans d'existence du roi son mari – on ignorait encore que l'on mourût si jeune chez les Valois !

Qu'avait-elle besoin de cette rose sauvage poussée au milieu des rochers qu'on appelait la couronne d'Écosse, quand elle avait en perspective cette couronne de France que, selon l'empereur Maximilien, Dieu donnerait à son second fils, s'il avait deux fils.

Il y avait bien cet horoscope qu'un devin avait composé sur le jour de la naissance du roi Henri II, horoscope dont s'était tant moqué M. le connétable, que le roi avait déposé entre les mains de M. de l'Aubespine, et qui disait que le roi Henri serait tué dans un duel ou dans un combat singulier.

Il y avait bien cette marque fatale que Gabriel de Lorges portait entre les deux sourcils et qui avait si fort inquiété l'empereur Charles Quint, jusqu'à ce que son astrologue lui eût dit que cette

marque ne menaçait qu'un prince de la fleur de lys.

Mais quelle probabilité y avait-il qu'un des plus grands princes de la chrétienté se battît jamais en duel, quand François I^{er}, le roi batailleur par excellence, ayant eu l'occasion de se battre avec son rival Charles Quint, ne s'était pas battu.

Mais quelle probabilité y avait-il que Gabriel de Lorges, comte de Montgomery, l'un des seigneurs les plus dévoués à Henri II, son capitaine de la garde écossaise, qui lui avait à peu près sauvé la vie dans cette chasse au sanglier de la forêt de Saint-Germain à laquelle nous avons fait assister nos lecteurs, levât jamais une main parricide contre le roi dont la mort brisait sa fortune, tuait son avenir ?

Ni réalité, ni prédiction, ni présent, ni avenir, ne pouvait donc attrister, fût-ce instinctivement, les beaux visages de cette joyeuse cour, lorsque le bourdon de Notre-Dame lui annonça que tout était prêt, même Dieu, pour la première de ces noces qui devait se célébrer et qui était celle du

roi Philippe II, représenté par le duc d'Albe, avec Élisabeth de France, que l'on appelait *Élisabeth de la Paix*, en raison de l'influence qu'avait ce mariage sur la paix du monde.

X

Les joutes de la rue Saint-Antoine.

Ce fut le 27 juin 1559 que le bourdon de Notre-Dame, ébranlant les vieilles tours de Philippe-Auguste, annonça la solennité de ce mariage du roi d'Espagne avec la fille du roi de France.

Le duc d'Albe, accompagné du prince d'Orange et du comte d'Egmont, représentait, comme nous l'avons dit, le roi Philippe II.

En arrivant au parvis de l'église métropolitaine, les jambes manquèrent à la pauvre Élisabeth : il fallut la soutenir par-dessous les bras, la porter presque, pour l'amener jusqu'à la nef ; ce furent le comte d'Egmont et Guillaume d'Orange, ces deux hommes marqués par la fatalité, l'un pour l'échafaud du duc d'Albe, l'autre pour la balle de Balthasar Gérard, qui lui

rendirent ce triste service.

Emmanuel la regardait avec un sourire sympathique dont Scianca-Ferro, le seul qui sût ce que le prince avait laissé à Écouen, pouvait seul aussi deviner la signification.

Après la cérémonie, on revint au château des Tournelles, où un grand dîner attendait. La journée se passa en concerts, et, le soir venu, Emmanuel Philibert ouvrit le bal avec la jeune reine d'Espagne, qui n'avait d'autre consolation que l'absence de son royal époux, dont elle était encore éloignée pour quelques jours ; Jacques de Nemours dansa avec la princesse Marguerite ; François de Montmorency avec Diane de Castro, et le Dauphin, que nous aurions dû nommer le premier, avec la reine Marie Stuart.

Amis et ennemis étaient là réunis pour un moment ; toutes ces grandes haines paraissaient, sinon éteintes, du moins assoupies.

Seulement, amis et ennemis formaient deux groupes bien séparés.

Le connétable avec tous ses fils, Coligny,

Dandelot et leurs gentilshommes.

François de Guise avec tous ses frères, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale, le duc d'Elbeuf... On oublie les noms de ces six fils du même père.

Les premiers gais, triomphants, joyeux.

Les autres sombres, graves, menaçants.

On se disait tout bas que si, le lendemain, dans la lice, quelqu'un de ces Montmorency se heurtait à quelqu'un de ces Guise, on aurait, au lieu d'une joute, un véritable combat.

Mais Henri avait pris ses précautions : il avait fait défendre à Coligny et à Dandelot de toucher d'autres boucliers que le sien ou ceux de Jacques de Nemours et d'Alphonse d'Este.

Même défense avait été faite à Damville et à François de Montmorency.

Les Guise avaient voulu d'abord s'éloigner de ces fêtes : le duc François avait parlé de la nécessité d'un voyage dans sa principauté ; mais Catherine de Médicis et le cardinal son frère l'avaient fait revenir sur cette résolution,

imprudente comme toutes celles qui sont inspirées par le dépit et l'orgueil.

Il était donc resté et l'événement prouva qu'il avait bien fait de rester.

À minuit, on se sépara ; le duc d'Albe conduisit Élisabeth jusqu'à sa chambre, plaça sa jambe droite dans le lit, la couvrit du drap ; puis, après quelques secondes, la tira hors des couvertures, salua et sortit. Les épousailles étaient faites !

Le lendemain, toute la cour fut réveillée par les fanfares, à l'exception du roi Henri, qui n'avait pas dormi, tant il avait hâte d'arriver à ces joutes dont il se promettait la joie depuis si longtemps.

Aussi, quoique le tournoi ne dût commencer qu'après le déjeuner, dès le jour, le roi Henri II errait-il de la lice aux écuries, passant en revue son magnifique haras, auquel Emmanuel Philibert venait – splendide cadeau ! – d'ajouter dix-neuf chevaux tout sellés et tout caparaçonnés.

L'heure du déjeuner venue, tenants et juges du

camp mangèrent à part sur une table de forme ronde, pour rappeler celle du roi Arthur, et furent servis par les dames.

Les quatre servantes des illustres convives étaient la reine Catherine, la princesse Marguerite, la petite reine Marie et la duchesse de Valentinois.

Le déjeuner fini, chacun passa dans son appartement pour s'armer.

Le roi avait une admirable cuirasse de Milan toute damasquinée d'or et d'argent ; son casque, surmonté de la couronne royale, représentait une salamandre aux ailes déployées.

Son écu, comme celui qui était pendu au bastion, portait un croissant luisant dans un ciel pur, avec cette devise :

DONEC TOTUM IMPLEAT ORBEM !

Ses couleurs étaient blanc et noir, celles, du reste, qu'avait adoptées Diane de Poitiers à la mort de M. de Brezé, son mari.

M. de Guise était vêtu de sa cuirasse de

bataille, la même qu'il portait au siège de Metz ; elle offrait l'empreinte bien visible – que l'on peut y distinguer encore aujourd'hui au musée d'artillerie de Paris où elle est déposée – des cinq balles qu'il reçut au siège de Metz et qui s'aplatirent sur l'acier sauveur.

Son bouclier, comme celui du roi Henri, représentait le ciel ; seulement, ce ciel était moins pur : un nuage blanc y voilait une étoile d'or.

Sa devise était :

PRÉSENTE, MAIS CACHÉE.

Ses couleurs étaient le blanc et l'incarnat, « couleurs, dit Brantôme, d'une dame que je pourrais nommer et qu'il servit étant fille à la cour ».

Malheureusement, Brantôme ne nomme pas la dame et nous sommes forcés, par l'ignorance dans laquelle il nous laisse, d'être aussi discret que lui.

M. de Nemours avait une cuirasse milanaise, cadeau du roi Henri II ; son bouclier représentait un ange ou un amour – il était difficile de

distinguer lequel des deux – portant un bouquet de fleurs avec cette devise :

ANGE OU AMOUR, IL VIENT DU CIEL !

Cette devise faisait allusion à ce qui était arrivé à ce beau prince dans la ville de Naples, un jour de Fête-Dieu.

Comme il suivait la procession avec les autres seigneurs français, un ange, glissant le long d'un fil de fer tendu à cet effet, descendit par une fenêtre et, de la part d'une dame, lui présenta un magnifique bouquet.

De là la devise « Ange ou amour, il vient du ciel ! »

Ses couleurs étaient jaune et noir, couleurs qui, suivant le même Brantôme, signifient : jouissance et fermeté ou ferme en jouissance ; « car il étoit, lors ce disait-on, jouissant d'une des plus belles dames du monde, et, pour ce, devoit-il être ferme et fidèle à elle pour bonne raison, car ailleurs n'eût-il sçu mieux rencontrer et avoir. »

Enfin, le duc de Ferrare – ce jeune prince encore assez inconnu à cette époque et qui devait,

plus tard, attacher à son nom la triste célébrité d'avoir enfermé, pendant sept ans, Le Tasse dans l'hôpital des fous – était armé d'une admirable cuirasse de Venise ; son écu représentait Hercule terrassant le lion de Némée, avec cette devise :

QUI EST FORT EST DIEU !

Ses couleurs étaient le jaune et le rouge.

À midi, les portes furent ouvertes. En un instant les places réservées sur les estrades furent occupées par les dames, les seigneurs et les gentilshommes à qui leur nom donnait droit d'assister à ces fêtes.

Puis le balcon royal se peupla à son tour.

Le premier jour, c'était madame de Valentinois qui devait donner le prix.

Ce prix était une magnifique chaîne toute resplendissante de rubis, de saphirs et d'émeraudes séparés par des croissants d'or triplement enlacés.

Les croissants étaient, comme on le sait, les armes de la belle duchesse de Valentinois.

Le second jour, le vainqueur devait être couronné de la main de madame Marguerite.

Le prix était une hache d'armes turque d'un travail exquis et qui avait été donnée par Soliman au roi François I^{er}.

Le troisième jour – jour d'honneur – était réservé à Catherine de Médicis. Le prix était une épée dont la poignée et la coquille avaient été ciselées par Benvenuto Cellini.

À midi, les musiciens, placés dans un balcon en face de celui des princes et des princesses, firent entendre leurs fanfares.

L'heure de la joute était venue.

Les pages entrèrent les premiers dans la lice comme une volée d'oiseaux.

Il y avait douze pages pour chaque tenant, quarante-huit en tout, chacun vêtu de soie et de velours aux couleurs de son maître.

Puis vinrent quatre écuyers par chaque tenant. Leur mission était de ramasser les lances brisées et de porter secours aux combattants si besoin était.

Puis, enfin, sortirent à leur tour les quatre maîtres du camp, armés de pied en cap, visières baissées, sur leurs chevaux, armés comme eux et vêtus de caparaçons traînant jusqu'à terre.

Chacun d'eux, son bâton à la main, vint se placer en face d'une des barrières latérales et demeura immobile comme une statue équestre.

Alors, les trompettes des quatre tenants apparurent sur les quatre portes du bastion et sonnèrent leur défi aux quatre points cardinaux.

Une trompette répondit et l'on vit sortir, par la porte des assaillants, un chevalier tout armé, visière baissée et sa lance à l'étrier.

Le collier de la toison d'or pendait à son cou. À cet insigne, qu'il avait reçu en 1546 de Charles Quint – en même temps que l'empereur Maximilien, Cosme de Médicis, grand duc de Florence, Albert, duc de Bavière, Emmanuel Philibert, duc de Savoie, Octave Farnèse, duc de Parme, et Ferdinand-Alvarès de Tolède, duc d'Albe, – on reconnut Lamoral, comte d'Egmont.

Les plumes de son casque étaient blanches et

vertes : c'étaient les couleurs de Sabine, comtesse palatine, duchesse de Bavière, qu'il avait épousée cinq ans auparavant à Spire, en présence de l'empereur Charles Quint, ainsi que de Philippe II, roi de Naples, et qu'il aimait tendrement et fidèlement jusqu'à sa mort.

Il s'avança, manœuvrant son cheval avec cette grâce qui lui avait valu la réputation d'un des premiers cavaliers de l'armée espagnole, réputation portée à un si haut degré, que le roi Henri II, qui sous ce rapport n'avait pas, disait-on, de rival, en était jaloux.

Arrivé aux trois quarts de la lice, il salua de la lance et de la tête le balcon de la reine et des princesses, inclinant le fer de sa lance jusqu'à terre, la couronne de son casque jusque sur le cou de son cheval, et il alla toucher du bois de sa lance l'écu du roi Henri II.

Puis, au milieu des fanfares retentissantes, il força son cheval à franchir à reculons toute la longueur de la lice, allant mettre sa lance en arrêt de l'autre côté de la barrière.

Comme la joute était courtoise, on devait,

ainsi que c'était l'habitude, frapper du col jusqu'en bas du torse, ou, comme on le disait à cette époque, entre les quatre membres.

Au moment où d'Egmont mettait sa lance en arrêt, le roi sortit tout armé et à cheval.

Henri n'eût point été le roi, que l'applaudissement qui éclata à sa vue n'eût pas été moins universel : il était impossible d'être mieux assis sur son cheval, mieux placé sur ses étriers, enfin plus solide et plus élégant à la fois, que n'était le roi de France.

Comme le comte d'Egmont, il tenait à la main sa lance toute prête. Après avoir fait pirouetter son cheval sur lui-même pour saluer la reine et les princesses, il se retourna vers son adversaire et mit sa lance au faucré¹.

Aussitôt les écuyers levèrent les barrières et les juges du camp, voyant que les combattants étaient prêts, crièrent d'une seule voix :

– Laissez aller !

¹ Faucre ou faulcre : Pièce de fer ou d'osier, qu'on plaçait sur le côté droit des cuirasses, au moyen âge, pour tenir la lance en arrêt. (Littré.)

Les deux cavaliers n'attendaient que ce moment pour se précipiter l'un sur l'autre.

Tous deux se frappèrent en pleine poitrine.

Le roi et le comte d'Egmont étaient trop bons cavaliers pour être désarçonnés et, cependant, au choc terrible, le comte perdit un étrier et sa lance, toute vibrante, lui échappa de la main et s'en alla tomber à quelques pas de lui, tandis que la lance du roi vola en trois ou quatre morceaux, ne laissant dans sa main qu'un tronçon inutile.

Les deux chevaux, comme épouvantés du choc, du bruit, de la secousse, s'arrêtèrent tremblants et acculés sur leurs jarrets de derrière.

Henri jeta loin de lui le tronçon de sa lance.

Aussitôt, et tandis que la lice retentissait des applaudissements des spectateurs, deux écuyers s'élançèrent par-dessus les barrières, l'un pour ramasser la lance du comte d'Egmont et la lui donner, l'autre pour offrir au roi une lance neuve.

Tous deux reprirent du champ et remirent leur lance en arrêt.

Les trompettes sonnèrent de nouveau, les

barrières se rouvrirent et les juges du camp crièrent une seconde fois :

– Laissez aller !

Cette fois, les deux lances se brisèrent ; Henri plia, comme un arbre courbé par le vent, jusque sur la croupe de son cheval ; d'Egmont vida les deux étriers et fut obligé de se retenir à l'arçon de sa selle.

Le roi se redressa, le comte lâcha l'arçon et les deux cavaliers, qu'on eût cru déracinés par ce choc terrible, se retrouvèrent tous deux debout et fermes sur leurs étriers.

Les éclats de lance avaient volé tout autour d'eux.

Ils laissèrent les écuyers enlever les débris des lances et retournèrent chacun derrière sa barrière.

Là, on leur présenta deux nouvelles lances plus fortes que les premières.

Chevaux et cavaliers semblaient aussi impatients les uns que les autres : les chevaux hennissaient et écumaient ; il était évident que les nobles animaux, animés par la course et les

fanfares bien plus que par l'éperon, prenaient leur part au combat.

Les fanfares sonnèrent ; tous les spectateurs criaient de joie et battaient des mains comme lorsque, cent ans plus tard, Louis XIV parut sur un théâtre faisant le rôle du Soleil dans le ballet des *Quatre Saisons*.

Seulement, Henri, en guerrier du Moyen Âge, Louis XIV, en baladin de tous les temps, étaient chacun l'expression de la France de leur époque : le premier représentait la France chevaleresque ; le second, la France galante.

À peine entendit-il, au milieu des bravos, le cri de « Laissez aller ! »

Le choc fut plus formidable encore cette troisième fois que les deux autres : un des pieds de Henri vida l'étrier sous le choc de la lance du comte d'Egmont, qui se brisa en morceaux, tandis que la lance du roi demeura entière ; le coup fut si rude, que le cheval du comte leva les deux pieds de devant et que la sangle, s'étant brisée par la violence du choc, glissa sur le dos incliné du cheval ; si bien que – chose singulière !

– sans avoir vidé les arçons, le cavalier se trouva à terre.

Mais, comme il tomba debout, cette chute, qu’il était impossible d’éviter, servit à mettre au jour l’adresse et l’habileté de l’admirable cavalier.

Toutefois, le comte, saluant Henri, ne s’en déclara pas moins vaincu, se mettant courtoisement à la merci de son vainqueur.

– Comte, lui dit le roi, vous êtes prisonnier de la duchesse de Valentinois ; allez donc vous mettre à sa merci : c’est elle, et non pas moi, qui décidera de votre sort.

– Sire, répondit le comte, si j’eusse pu deviner qu’un si doux esclavage m’était réservé, je me serais laissé prendre la première fois que j’ai combattu Votre Majesté !

– Et c’eût été une grande économie d’hommes et d’argent pour moi, monsieur le comte, répondit le roi, résolu à ne pas se laisser vaincre en courtoisie, car vous m’eussiez épargné la Saint-Laurent et Gravelines !

Le comte se retira. Cinq minutes après, il venait sur le balcon s'agenouiller aux pieds de madame la duchesse de Valentinois, qui lui liait les deux mains avec un magnifique collier de perles.

Pendant ce temps, le roi, qui avait fourni ses trois courses, reprenait haleine et laissait la place au duc de Guise, second tenant.

Le duc de Guise jouta, lui, avec le comte de Horn. Les trois courses furent fournies sans trop de désavantage de la part du général flamand courant contre un homme qui passait pour un des meilleurs jouteurs de son temps.

À la troisième course, avec une courtoisie égale à celle du comte d'Egmont, il s'avoua vaincu.

Puis vint le tour de Jacques de Nemours. Il jouta avec un Espagnol nommé don Francisco Rigonès. Au premier coup de lance, l'Espagnol perdit un étrier ; au second, il fut renversé sur la croupe de son cheval ; au troisième, il fut enlevé des arçons et porté à terre.

Ce fut, au reste, le seul Espagnol qui tenta la fortune des joutes : nos voisins d'au-delà des Pyrénées se reconnaissaient pour inférieurs à nous dans ces sortes de luttes et ne voulaient pas risquer leur réputation, déjà ébréchée par l'échec de don Francisco Rigonès.

Restait le duc de Ferrare. Il jouta avec Dandelot ; mais, quoique entre eux la fortune demeurât à peu près égale, le rude défenseur de Saint-Quentin avoua, en se retirant, qu'il préférerait un combat véritable à l'épée, avec un ennemi de la France, à tous ces jeux qui lui paraissaient un peu païens pour un homme comme lui, converti depuis un an à peine à la religion réformée.

En conséquence, il déclara que son frère Coligny prendrait sa place si la chose lui convenait, mais que, quant à lui, il ne pourrait plus.

Et, comme Dandelot était un homme rigide, il se tint parole à lui-même.

La première journée se termina par une joute des quatre tenants contre quatre assaillants. Ces quatre assaillants étaient Damville contre le roi,

Montgomery contre le duc de Guise, le duc de Brunswick contre Jacques de Nemours et le comte de Mansfeld contre Alphonse d'Este.

À part le roi, qui, soit force réelle, soit courtoisie de son adversaire, obtint sur Damville un avantage marqué, les forces se balancèrent.

Henri rentra au comble de la joie. Il est vrai qu'il n'entendait pas ce qui se disait tout bas – chose peu étonnante, les rois entendant rarement même les choses qui se disent tout haut.

Ce qui se disait tout bas, c'est que le connétable était trop bon courtisan pour n'avoir point appris à son fils aîné avec quels égards on doit traiter son roi, même la lance à la main.

XI

Le cartel.

Le lendemain, le roi Henri avait si grande hâte de recommencer les joutes, qu'il avança le dîner d'une heure afin de pouvoir entrer en lice à midi précis.

Au moment où les fanfares sonnaient la triple entrée des pages, des écuyers et des juges du camp – entrée que nous avons essayé de décrire dans notre précédent chapitre, – un cavalier coiffé d'un chapeau à larges bords qui cachait le haut de son visage et enveloppé, malgré la chaleur inséparable d'une journée de la fin du mois de juin, d'un large manteau de couleur sombre, sortait des écuries du château des Tournelles monté sur un cheval barbe dont on put apprécier la vitesse lorsqu'il se fut tiré du triple cercle de populace qui encombrait les alentours du château

où avaient lieu les joutes.

En effet, arrivé au coin des Minimes, il prit un trot rapide, lequel, vers la corderie des Enfants-Rouges, se changea en un galop qui lui permit de franchir en une heure la route de Paris à Écouen.

Arrivé à Écouen, il traversa la ville toujours du même pas et ne s'arrêta qu'à la porte de la petite maison isolée, couverte de grands arbres et située à cent pas de la route, maison à laquelle nous sommes arrêtés nous-mêmes avec Emmanuel Philibert, lors de l'arrivée de celui-ci à Paris.

Des malles chargées de bagages, un cheval tout sellé frappant la terre du pied dans la cour, indiquaient les apprêts d'un départ.

Emmanuel Philibert jeta un regard rapide sur tous ces arrangements qui lui prouvaient que, si le départ s'apprêtait, au moins il n'était pas encore effectué, attacha son cheval à un anneau, monta l'escalier qui conduisait au premier étage et s'élança dans une chambre où une jeune femme achevait d'ajuster, assise et distraite, les dernières agrafes d'une robe de voyage de

couleur sombre et extrêmement simple.

Au moment où le prince entra dans la chambre, elle leva la tête, poussa un cri et, cédant à l'élan de son cœur, elle se jeta en avant.

Emmanuel la reçut dans ses bras.

– Leona, lui dit-il d'un ton de reproche, est-ce là ce que tu m'avais promis ?

Mais la jeune femme ne put que balbutier, les lèvres frémissantes et les yeux fermés, le nom d'Emmanuel.

Le prince, la tenant toujours entre ses bras, recula jusqu'à une espèce de canapé, s'assit, laissant glisser la jeune femme sans cependant cesser de la soutenir ; si bien qu'elle se trouva à demi couchée et la tête renversée en arrière, sur l'un de ses genoux.

– Emmanuel ! Emmanuel ! continuait de murmurer la jeune femme, n'ayant pas la force de balbutier autre chose que ce nom bien-aimé.

Emmanuel Philibert la regarda longtemps en silence avec une indicible expression de tendresse ; puis, lorsque, enfin, elle rouvrit les

yeux :

– Il est donc bien heureux, dit-il, que certains mots de ta lettre d’hier aient trahi ton projet et qu’un rêve douloureux, dans lequel je te voyais toute en larmes et vêtue d’une robe de religieuse, m’ait révélé ton dessein ; sans quoi tu partais et je ne te revoyais qu’à mon retour en Piémont !

– Ou plutôt, Emmanuel, murmura la jeune femme d’une voix éteinte, ou plutôt tu ne me revoyais pas !

Emmanuel pâlit et frissonna tout à la fois ; Leona ne vit point la pâleur de ses joues mais elle sentit le frissonnement de son corps.

– Non, non, dit-elle, non, j’avais tort ! Pardon, Emmanuel, pardon !

– Rappelle-toi ce que tu m’as promis, Leona, dit Emmanuel avec la même gravité que si, au lieu de rappeler une promesse d’amour à sa maîtresse, il se rappelait un engagement d’honneur à un ami. C’était à l’hôtel de ville de Bruxelles, la main levée sur une image sainte ! Ton frère, cet homme dont nous avons sauvé la

vie, et qui, sans le savoir, fait notre malheur à tous deux, ton frère attendant à la porte la réponse favorable que, dans ton céleste dévouement, tu me priais de lui faire, tu promis, Leona, tu me juras d'être éternellement à moi, de me quitter la veille de ce mariage seulement, et ensuite jusqu'à ce que la mort de l'un de nous deux ait délié l'autre de son serment, de nous retrouver le 17 novembre de chaque année dans cette petite maison du village d'Oleggio où tu fus transportée, enfant, mourante, par moi, près de ta mère morte... Souvent tu m'as dit : « C'est toi qui m'as sauvé la vie, Emmanuel ; ma vie est donc à toi ; fais-en ce que tu voudras ! » Puisque ta vie est à moi, puisque tu l'as répété en face du Christ, ne sépare donc cette vie de la mienne que le plus tard possible ; et, pour tenir religieusement la promesse sans laquelle, tu le sais, Leona, j'eusse tout refusé, sans laquelle je suis prêt à tout refuser encore, pousse jusqu'à la dernière limite le dévouement, cette suprême vertu de la femme qui aime, vertu qui fait d'elle plus qu'un ange ; car, pour être dévoués, les anges n'ont pas besoin de sacrifier les passions terrestres qui sont le partage

de nous autres malheureux humains !

– Oh ! Emmanuel ! murmura Leona qui semblait revenir à la vie et au bonheur sous le regard et à la voix de son amant, ce n'est pas le dévouement qui me manque, c'est...

Emmanuel Philibert fixait sur cette charmante tête renversée un regard interrogateur.

– C'est ?... demanda-t-il.

– Hélas ! s'écria Leona, c'est la jalousie qui m'obsède !... Oh ! je t'aime, je t'aime tant, mon Emmanuel !

Et les lèvres des deux amants se touchèrent avec un double cri de bonheur.

– Jalouse ! demanda Emmanuel ; toi jalouse ! et de quoi ?

– Oh ! je ne le suis plus ! murmura la jeune femme ; non, un amour comme le nôtre est éternel... Je viens de sentir sous ton baiser que la mort elle-même ne pourra le rompre, qu'il sera ma récompense au ciel ! Comment donc le tien mourrait-il sur la terre ?

– Tu as raison, Leona, répondit le prince en

donnant à sa voix cet accent si tendre et si persuasif qu'elle était susceptible de prendre, Dieu a fait une exception en ma faveur : en m'imposant le fardeau si lourd d'une couronne, il m'a donné la main invisible d'un de ses anges pour la soutenir sur ma tête... Écoute, Leona, ce qui existera entre nous ne ressemblera à rien de ce qui existe entre les autres amants : nous vivrons toujours l'un à l'autre, toujours l'un avec l'autre par cette union indissoluble du cœur qui peut braver le temps et même l'absence ; moins la présence réelle, moins la vue de toutes les heures et de tous les instants, notre vie sera la même... Je sais bien que c'est la vie de l'hiver, sans les fleurs, sans le soleil, sans les fruits ; mais enfin, c'est toujours la vie ; la terre sent qu'elle n'est pas morte : nous sentirons, nous, que nous nous aimons !

– Emmanuel ! Emmanuel ! dit la jeune femme, oh ! c'est donc toi, à ton tour, qui me soutiens, qui me consoles, qui me fais revivre !...

– Et maintenant, dit le prince, voyons, redescendons sur la terre, ma bien-aimée Leona,

et dis-moi ce qui te faisait jalouse.

– Oh ! depuis que je t’ai quitté, quatre lieues seulement nous séparent, et je ne t’ai encore vu que deux fois !

– Merci, ma Leona, dit Emmanuel ; mais, tu le sais, tout est fête au château des Tournelles, que j’habite... tristes fêtes, du reste, pour deux cœurs : celui de la pauvre Élisabeth et le mien ; mais il n’en est pas moins vrai que nous jouons un rôle dans ces fêtes, que nous devons y paraître et que le roi me fait appeler à chaque instant.

– Mais alors, demanda Leona, comment, juste au milieu des joutes, au moment où, en qualité de juge du camp, tu dois y assister, comment as-tu pu tout quitter pour venir me voir ?

Emmanuel sourit.

– Voilà précisément ce qui m’a fait libre ! Je dois assister aux joutes, mais j’y puis assister la visière baissée... Suppose qu’un homme de ma taille revête ma cuirasse, monte mon cheval, fasse mon office de juge du camp.

– Oh ! Scianca-Ferro ! s’écria la jeune femme,

je comprends, Scianca-Ferro, cher Emmanuel !

– Alors moi, tourmenté par la lettre que j’ai reçue, poursuivi par le rêve que j’ai fait, je viens voir ma Leona pour qu’elle me renouvelle le serment qu’elle était sur le point d’oublier ; je retrempe mon cœur au sien, mon âme à la sienne, et nous nous quittons forts comme ce géant qui n’avait qu’à toucher la terre pour retrouver sa vigueur !

Et les lèvres du jeune homme s’abaissèrent une seconde fois sur le visage de Leona, et, en touchant celles de la jeune fille, les enveloppèrent tous deux de ce nuage de flamme qui déroba Mars et Vénus aux regards des autres dieux.

Laissons-les épuiser au calice d’or leurs dernières heures de joie et voyons ce qui se passait, pendant ce temps, à la lice du palais des Tournelles.

Au moment où Emmanuel Philibert s’éloignait du palais au pas le plus rapide de son cheval, laissant Scianca-Ferro, revêtu de son armure, accomplir son office, un écuyer frappait à la porte du palais et demandait le prince Emmanuel

Philibert.

Le prince Emmanuel Philibert, c'était pour le moment Scianca-Ferro.

On prévint le jeune homme qu'un écuyer inconnu, qui ne voulait avoir affaire qu'au prince lui-même, demandait obstinément à lui parler.

Scianca-Ferro représentait le prince ; d'ailleurs, Emmanuel n'avait point de secrets pour lui.

Il mit son casque, seule partie de son armure qui lui restât à revêtir et, se plaçant dans l'endroit le plus sombre de l'appartement :

– Faites entrer, dit-il.

L'écuyer parut sur le seuil de la chambre ; il était vêtu de couleur sombre et ne portait ni armoiries ni devise qui pussent le faire reconnaître.

– J'ai l'honneur de parler à Son Altesse le prince Emmanuel Philibert ?

– Vous voyez, répondit Scianca-Ferro éludant par ces deux mots une réponse positive.

– Voici une lettre de la part de mon maître... Il attend un consentement ou un refus.

Scianca-Ferro prit la lettre, la décacheta et lut les lignes suivantes :

« Un homme qui a juré la mort du prince Emmanuel Philibert lui propose, au milieu de la joute qui aura lieu aujourd’hui, un combat à toute outrance, à la lance, à l’épée, à la hache, à la masse ou au poignard, renonçant d’avance à toute miséricorde de sa part, s’il est vaincu, comme le prince doit renoncer à toute miséricorde de la part de cet homme, si cet homme est vainqueur.

» On dit le prince Emmanuel Philibert brave capitaine ; s’il n’est pas indigne de cette réputation, il acceptera le combat proposé et se chargera d’obtenir, pour le vainqueur, toute garantie de la part du roi Henri II.

» Un ennemi mortel. »

Scianca-Ferro lut la lettre sans manifester aucun trouble et, se tournant vers l’écuyer :

– Dites à votre maître, répondit-il, qu’il sera fait ainsi qu’il désire et que, dès que le roi aura couru ses lances, il n’a qu’à se présenter dans la lice et aller toucher du fer de sa lance l’écu du prince Emmanuel : cet écu est à droite du bastion dans le quadrilatère, faisant pendant à celui du connétable, et en face de celui de M. de Vieilleville. J’engage d’avance ma parole que, vaincu ou vainqueur, toute garantie lui est donnée par le roi.

– Mon maître a envoyé un cartel écrit, il désire une garantie écrite, reprit l’écuyer.

En ce moment, M. de Vieilleville parut à son tour sur le seuil ; il venait s’informer si Emmanuel Philibert était prêt.

Scianca-Ferro baissa la visière de son casque et, s’avançant vers le grand chambellan :

– Monsieur de Vieilleville, dit-il, veuillez aller de ma part prier Sa Majesté d’écrire le mot accordé au-dessous de cette lettre. Je supplie le roi de me faire cette grâce qui, refusée par lui, entacherait mon honneur.

Scianca-Ferro était complètement vêtu de l'armure du duc ; sa visière baissée empêchait que l'on ne vît ses cheveux blonds, ses yeux bleus et sa barbe rousse ; M. de Vieilleville s'inclina devant celui qu'il croyait être le prince et, comme l'heure de la joute approchait, il se hâta d'aller remplir la commission dont il était chargé.

Cinq minutes après, il rapportait la lettre.

Le mot accordé était écrit au bas et suivi de la signature royale.

Scianca-Ferro, sans ajouter une parole, présenta le sauf-conduit à l'écuyer, qui s'inclina et sortit.

Le prétendu prince ne se fit point attendre ; seulement, il entra chez lui pour y prendre son épée et sa masse de combat et, en passant devant l'armurier, il lui ordonna d'affiler trois lances.

Puis il alla prendre, en face de la barrière, la place que le prince y occupait la veille.

Les trompettes donnèrent le signal, les hérauts crièrent que la lice était ouverte et la joute

commença.

Le roi courut le premier, brisa ses trois lances, une contre le duc de Brunswick, l'autre contre le comte de Horn, la troisième contre le comte de Mansfels.

Puis vint le tour du duc de Guise, puis celui de Jacques de Nemours, puis celui du duc de Ferrare.

Toutes ces joutes furent des merveilles d'adresse et de force ; mais il était évident que l'illustre assemblée était préoccupée de l'attente de quelque grand événement.

Ce grand événement, c'était le combat qu'avait autorisé le roi – Henri n'avait pas eu le courage de tenir le secret entier : sans dire quel était le tenant, il avait annoncé la lutte.

Chacun savait donc que, selon toute probabilité, la journée ne se passerait pas sans que le sang rougît cette arène préparée pour une fête.

Les femmes frissonnaient à l'idée d'un combat à fer émoulu ; mais, tout en frissonnant, peut-être

attendaient-elles avec plus d'impatience encore que les hommes ce moment des suprêmes émotions.

Ce qui ajoutait encore à la curiosité, c'est que l'on ignorait contre lequel des quatre tenants ou des quatre juges du camp le défi avait été porté.

Le roi avait encore laissé une chose dans le doute : c'était de dire si le combat aurait lieu le second jour ou le troisième, ce jour même ou le lendemain.

Or, comme on avait vu passer la joute du roi, la joute du duc de Guise, la joute du duc de Nemours, et enfin celle du duc de Ferrare, sans que rien de ce que l'on attendait se produisît, on commençait à croire, ou que la nouvelle était erronée, ou que la joute était remise au lendemain.

Après la joute du duc de Ferrare devait, comme la veille, venir la joute générale.

Les trompettes donnèrent le signal de cette joute ; mais, au lieu que les quatre trompettes des quatre assaillants répondissent ensemble, une

seule trompette se fit entendre, sonnant un air étranger aux notes aiguës et pleines de menaces.

Un frémissement courut parmi les spectateurs ; un murmure d'attente satisfaite en même temps que de crainte exprimée s'éleva des estrades ; les têtes ondoyèrent comme un champ de blé au souffle du vent.

Deux personnes, dans toute cette immense assemblée, savaient seules pour qui sonnait cette trompette ; ces deux personnes, c'étaient le roi et Scianca-Ferro, lequel, pour le roi comme pour tout le monde, n'était autre qu'Emmanuel Philibert.

Le roi sortit la tête hors du bastion afin de voir si le duc était à son poste.

Scianca-Ferro, qui comprit l'intention du roi, s'inclina légèrement sur le cou de son cheval.

– Bon courage, beau-frère ! dit le roi.

Scianca-Ferro sourit sous sa visière, comme si on eût pu le voir, et releva la tête, secouant les plumes de son cimier.

En ce moment, tous les yeux se tournèrent vers le bastion des assaillants : un chevalier armé de toutes pièces en franchissait le seuil et entra en lice.

XII

Le combat à fer émoulu.

Ce chevalier portait, debout sur son étrier, une lance à fer émoulu ; une épée était pendue à l'un des arçons de sa selle, une hache à l'autre.

Son écuyer venait derrière lui et portait deux autres lances à fer émoulu comme celle de son maître.

Le cavalier était vêtu d'armes noires ; les plumes de son casque étaient noires ; son cheval était noir et couvert d'un caparaçon noir.

Seules, la ligne du tranchant de sa hache et la pointe aiguë de sa lance brillaient d'un sinistre rayonnement.

Sur son écu, nulle devise ; sur sa targe¹,

¹ Espèce de bouclier. (Littré.)

aucune armoirie ne pouvait faire deviner ni à quelle nation ni à quelle classe il appartenait.

Une chaîne d'or à son cou, des éperons d'or à ses talons indiquaient pourtant qu'il était chevalier.

À la vue du sombre cavalier, qui semblait l'envoyé de la Mort, sinon la Mort elle-même, tous les assistants, un seul excepté peut-être, sentirent un frisson passer dans leurs veines.

Le cavalier noir s'avança lentement jusqu'aux deux tiers de la lice, salua les deux reines et les princesses, fit marcher son cheval à reculons et se retrouva bientôt de l'autre côté de la barrière, qui se ferma devant lui.

Alors, il appela son écuyer. Celui-ci posa à terre les deux lances qu'il tenait, pour le cas où la première serait brisée, alla prendre celle que tenait son maître, se fit ouvrir la barrière transversale qui donnait dans le quadrilatère, et, marchant droit au bastion du duc Emmanuel Philibert, il toucha du fer de sa lance l'écu au blason de Savoie entouré de la devise personnelle du duc :

SPOLIATIS ARMA SUPERSUNT !

Le fer rendit un son lugubre en touchant le fer.

Puis l'écuyer cria à haute voix :

– Emmanuel Philibert, duc de Savoie, devant le roi, devant les princes, devant les nobles seigneurs, gentilshommes et barons ici présents, devant les reines, princesses et nobles dames qui nous écoutent et nous regardent, mon maître t'appelle au combat à outrance, sans miséricorde ni merci, prenant Dieu à témoin de la justice de sa cause et tous ceux ici présents juges de la manière dont il se conduira... Dieu et la victoire soient pour le bon droit !

Un faible cri répondit à ce défi ; ce cri s'échappait des lèvres pâles de madame Marguerite, tout près de s'évanouir.

Puis il se fit un profond silence pendant lequel on n'entendit que ces mots, prononcés par celui que tout le monde prenait pour Emmanuel Philibert :

– C'est bien... Dis à ton maître que j'accepte le combat tel qu'il me le propose, avec Dieu pour

juge, avec le roi, les princes, les seigneurs, les gentilshommes, les barons, les reines, princesses et nobles dames ici présents pour témoins, et que je renonce à sa miséricorde comme il renonce à la mienne... Et maintenant, que Dieu décide de quel côté est le droit !

Puis, d'une voix aussi calme que s'il eût demandé son bâton de commandement comme juge du camp :

– Ma lance ! dit-il.

Un écuyer s'avança portant trois lances aux fers aigus et brillants : le cavalier prit, sans choisir, la première venue, enleva son cheval à la fois de la main et des éperons, lui fit sauter la barrière latérale et se trouva dans la lice.

Derrière lui, un cavalier tout armé parut dans le quadrilatère et vint prendre la place qu'il abandonnait.

C'était le roi en personne qui allait faire l'honneur aux deux adversaires d'être leur juge du camp.

Depuis l'entrée du cavalier noir dans la lice,

pendant son défi, pendant la réponse qui y avait été faite, un profond silence s'était établi.

Quelques applaudissements avaient salué la légèreté et l'adresse avec laquelle le cavalier avait fait sauter la barrière à son cheval, tout alourdi qu'était le noble animal par son chanfrein et par l'armure de son cavalier ; mais ces applaudissements s'étaient éteints presque aussitôt, comme s'éteint d'elle-même, dans une église ou dans un caveau sépulcral, la voix qui, après avoir commencé sur un ton élevé, s'aperçoit de la sainteté du lieu ou de la solennité de la situation.

Pendant ce temps, les deux adversaires se mesuraient des yeux à travers leur visière baissée et assuraient leur lance sur le faucon.

Les écuyers enlevèrent alors les barrières et le roi fit entendre le cri de « Laissez aller ! »

Les trois autres juges du camp semblaient lui avoir concédé ce droit, comme s'il appartenait à un roi seulement de donner le signal d'un combat où il peut y avoir mort d'homme.

À peine ce cri de « Laissez aller ! » eût-il été entendu, que les deux adversaires se précipitèrent l'un sur l'autre.

Ils se rencontrèrent au milieu de la lice ; chacun avait pris, pour le coup qu'il voulait frapper, un but différent ; le chevalier noir avait dirigé sa lance contre la visière de son adversaire et celui-ci avait visé en pleine poitrine.

Ce ne fut qu'au bout de quelques secondes après le choc que l'on put juger du succès que chacun avait eu.

Le chevalier noir avait enlevé la couronne ducale du casque d'Emmanuel Philibert, tandis que la lance de celui qui combattait sous le nom et avec l'armure du duc s'était brisée en trois morceaux.

Le coup avait été si violent, que le chevalier noir, renversé jusque sur la croupe de son cheval, avait perdu un étrier.

Mais en un instant il avait repris l'étrier et s'était redressé sur ses arçons.

Chacun des combattants fit volte-face et revint

à son point de départ.

L'écuyer de Scianca-Ferro lui apporta une lance en place de sa lance brisée.

Quant au chevalier noir, il prit de son côté une lance nouvelle, la pointe de la sienne s'étant émoussée sur le cimier du duc.

Aucun cri, aucun applaudissement, aucun bravo n'avait salué cette rencontre ; on sentait qu'une terreur réelle planait sur l'assemblée.

En effet, à la façon acharnée dont les deux adversaires s'étaient heurtés, on voyait bien, cette fois, que c'était un véritable combat et, comme l'avait dit le chevalier noir, un combat à outrance, sans miséricorde ni merci.

La lance choisie, la lance mise en arrêt, les chevaux piétinant d'ardeur, le roi prononça une seconde fois les mots de « Laissez aller ! »

Un second bruit pareil à un roulement de tonnerre se fit entendre ; puis un choc retentit, comme si la foudre eût éclaté ; les deux chevaux plièrent sur leurs jambes de derrière ; les deux lances furent brisées ; seulement, la cuirasse du

duc garda la trace du fer du chevalier noir, voilà tout, tandis que le tronçon de la lance de Scianca-Ferro resta enfoncé dans la cuirasse de son adversaire.

Un instant on put croire que le chevalier noir avait la poitrine crevée comme sa cuirasse ; mais on se trompait : le fer, tout en traversant l'armure, s'était arrêté aux mailles du gorgerin.

Le chevalier noir saisit le tronçon à deux mains et essaya de l'arracher ; mais le triple effort qu'il fit fut inutile et force lui fut de recourir à son écuyer qui, à la seconde secousse seulement, parvint à l'arracher.

Rien de décisif ne s'était encore produit et cependant on sentait que l'avantage, si toutefois il y avait un avantage, était au duc de Savoie.

Les reines commençaient à se rassurer ; ce jeu terrible les entraînait malgré elles. À chaque course, madame Marguerite seule se détournait et ses yeux ne se reportaient sur la lice qu'à ces mots prononcés à son oreille par les jeunes princesses et par le Dauphin :

– Regarde !... mais regarde donc !

Le roi était au comble de la joie : il assistait donc à un véritable combat. À peine pensait-il que toute chance est incertaine et que sa sœur pouvait être veuve avant d'être duchesse. On eût dit qu'il n'avait point de doute sur la victoire, à la façon dont il criait :

– Courage, beau-frère !... Victoire à l'écu de gueules et à la croix d'argent !

Cependant, chaque adversaire reprenait sa troisième lance et s'apprêtait à la troisième course.

À peine si le roi donna le temps à l'arme de s'appuyer au faucre et, pour la troisième fois, il cria : « Laissez aller ! »

Cette fois, le cheval du cavalier noir s'abattit et Scianca-Ferro lui-même, vidant les deux étrières, fut obligé de se retenir aux arçons. Seulement, avec une admirable adresse, d'une main il décrocha sa masse d'armes et, de l'autre, il tira son épée ; de sorte qu'on eût pu croire que le mouvement n'avait été fait que dans le but de

substituer l'arme avec laquelle allait continuer le combat à l'arme qui venait de se briser.

De son côté, à peine le cavalier noir touchait-il à terre : en un bond, il se retrouva debout près du cheval renversé et, avec la même dextérité que l'avait fait son adversaire, il arracha son épée du fourreau et sa hache d'armes du crochet.

Chacun des deux combattants fit alors un pas en arrière pour prendre le temps de suspendre sa hache à sa ceinture ; puis, cette arme placée à la portée de la main comme une réserve suprême, les deux ennemis, laissant à leurs écuyers le soin d'emmener les chevaux et d'enlever les tronçons des lances, se ruèrent l'un sur l'autre avec autant de rage et d'ardeur que si le combat n'eût fait que de commencer.

Si le silence avait été grand, si l'attention avait été profonde pendant les trois courses, ce fut bien autre chose quand arriva le combat à l'épée, auquel chacun savait d'ailleurs qu'excellait Emmanuel Philibert. Personne ne s'étonna donc de la force et de la violence des coups qui commencèrent à tomber sur le chevalier noir ;

mais ce qui eut lieu d'étonner les spectateurs, ce fut, de la part de celui-ci, l'adresse des parades et la promptitude des ripostes ; si rapide que fût l'attaque, la défense ne lui cédait en rien, ou plutôt il n'y avait point attaque d'un côté et de défense de l'autre : il y avait échange égal de coups, échange terrible ! Les deux épées semblaient deux glaives de flamme ; nul œil, si exercé qu'il fût à ce jeu de mort, n'eût pu les suivre. On voyait qu'elles avaient touché l'écu, le casque ou la cuirasse aux étincelles qui en jaillissaient. Enfin, Scianca-Ferro asséna un tel coup sur la tête de son adversaire, que, de si fine trempe qu'eût été le heaume, il eût été fendu si le chevalier noir n'eût paré le coup avec son écu. Mais la formidable lame coupa l'écu par moitié comme s'il eût été de cuir et fit encore une large entaille dans le brassard. Embarrassé d'un écu partagé en deux morceaux, le chevalier noir fit un pas en arrière, jeta les débris de son bouclier loin de lui, et, prenant son épée à deux mains, il en frappa un si furieux coup à son tour sur l'écu du duc, que la lame de l'épée vola en vingt morceaux et que la poignée seule resta dans ses

mains.

Alors, on put entendre Scianca-Ferro pousser un rugissement de joie sous sa visière fermée ; plus l'arme devenait courte et massive, plus il se sentait d'avantage sur son adversaire. Le chevalier noir avait jeté la poignée de son épée et dégrafé sa hache d'armes : lui jeta à son tour lance et épée, et l'on vit tourbillonner dans sa main, comme un éclair d'or, cette fidèle masse qui lui avait fait donner le nom de Scianca-Ferro. À partir de ce moment, ce ne fut plus qu'un cri d'admiration dans la lice, sur les estrades, au balcon ; toute comparaison échouerait à rendre la rapidité et la violence des coups : sans écus ni l'un ni l'autre, la question d'adresse n'existait plus pour les deux combattants ; restait seulement celle de la force.

Frappé comme l'enclume par le marteau, le chevalier noir resta d'abord immobile comme l'enclume et presque aussi insensible qu'elle ; mais chaque coup suivait l'autre avec une telle roideur, qu'il commença de reculer. Alors son adversaire aussi recula : la masse terrible tourna

dans sa main comme une fronde, s'échappa en sifflant et alla frapper le cavalier noir en pleine visière ; à ce coup, celui-ci ouvrit les bras, se balança un instant comme un arbre qui s'ébranle et va tomber, mais, avant même qu'il fût à terre, d'un seul bond, d'un bond de tigre, Scianca-Ferro fut sur lui, son poignard effilé à la main.

On entendit le bruit des deux armures qui tombaient froissées l'une contre l'autre, puis un cri de toutes les femmes qui répétaient : « Miséricorde, duc de Savoie ! duc Emmanuel, merci ! » Mais Scianca-Ferro répondait en secouant la tête : « Non, pas de miséricorde pour le traître ! non, pas de merci pour l'assassin ! » Et, à travers les jours de la visière, à travers les défauts de la cuirasse, à travers les ouvertures du gorgerin, il cherchait un passage pour son poignard quand, tout à coup, les cris : « Arrête ! par le Dieu vivant, arrête ! » attirèrent tous les regards sur un cavalier qui entrait dans la lice à toute bride et qui, s'élançant à bas de son cheval, saisit le vainqueur à bras le corps et, avec une force surhumaine, l'enlevant entre ses bras, le jeta à dix pas du vaincu.

Alors, aux cris de terreur qui s'étaient fait entendre, succéda un cri de surprise : ce cavalier qui arrivait à toute bride, c'était le duc de Savoie Emmanuel Philibert.

– Scianca-Ferro ! Scianca-Ferro, cria le duc à son écuyer rugissant de colère, qu'as-tu fait ?... Tu sais bien que la vie de cet homme m'est sacrée et que je ne veux pas qu'il meure !

– Sacrée ou non, répondit Scianca-Ferro, par l'âme de ma mère, je te dis, moi, Emmanuel, qu'il ne mourra que de ma main !

– Par bonheur, dit Emmanuel détachant le casque du vaincu, ce ne sera pas cette fois encore !

En effet, quoique le chevalier noir eût le visage couvert de sang, il n'était qu'évanoui ; aucune blessure grave ne l'avait atteint et il était probable que les premiers soins d'un médecin allaient le rappeler à la vie.

– Messieurs, dit Emmanuel Philibert à MM. de Vieilleville et de Boissy, vous êtes juges du camp : je mets cet homme sous la sauvegarde de

votre honneur... De retour à la vie, qu'il soit libre de se retirer sans dire son nom, sans être obligé de donner une cause à sa haine : c'est mon désir, c'est ma prière et, s'il le faut, je solliciterai cette grâce de Sa Majesté afin que ce soit aussi l'ordre du roi.

Les écuyers prirent le blessé dans leurs bras et l'emportèrent.

Pendant ce temps, Scianca-Ferro débouclait l'agrafe de son heaume, d'où avaient disparu la couronne et le cimier, et le jetait loin de lui avec dépit.

Ce fut alors seulement que le roi parut convaincu.

– Comment, beau-frère, dit-il, ce n'était pas vous ?

– Non, sire, répondit Emmanuel Philibert ; mais, comme vous le voyez, c'était un homme qui faisait honneur à l'armure qu'il portait.

Et il tendit les bras à Scianca-Ferro qui, tout grondant, comme un bouledogue que l'on force de lâcher prise et qui, cependant, obéit à son

maître, vint embrasser son frère de lait du bout des dents.

Les applaudissements, contenus jusqu'alors par la terreur et suspendus par l'étonnement, éclatèrent de tous côtés avec une énergie qui fit trembler toute la salle ; les femmes secouaient leurs mouchoirs, les princesses faisaient voler leurs écharpes et Marguerite montrait de la main cette belle hache d'armes qui devait être le prix du vainqueur.

Mais tout cela ne consolait pas Scianca-Ferro de ce que, pour la seconde fois, le bâtard de Waldeck s'échappait vivant de ses mains.

Aussi, tout en montant, conduit par le roi et par Emmanuel Philibert pour recevoir la hache d'armes des mains de Marguerite, murmurait-il :

– Que le serpent tombe une troisième fois entre mes mains, frère Emmanuel, et je te jure que, cette fois-là, il n'en sortira pas vivant !...

XIII

La prédiction.

Ce qui s'était passé à la joute du 29 juin était resté un mystère, non seulement pour la masse des spectateurs, mais encore pour ceux que leur position sociale plus rapprochée du duc, soit qu'elle la dominât ou la côtoyât, semblait devoir initier à ses secrets.

Comment se faisait-il que le duc de Savoie, qui devait être présent, fût absent ? Comment se faisait-il qu'en son absence son frère de lait Scianca-Ferro eût revêtu son armure ? Et comment se faisait-il que, juste en ce moment, cet autre lui-même, cet ami, ce frère, eût eu à soutenir à sa place un si rude combat ?

Toutes les questions que l'on s'adressa à ce sujet furent inutiles, et, comme le roi lui-même paraissait désirer d'être initié à ce mystère,

Emmanuel le pria, en souriant, de ne point chercher à lever le voile qui couvrait ce petit coin de sa vie.

Madame Marguerite, seule, avec cette inquiète curiosité que l'on pardonne à l'amour réel, aurait eu le droit de s'informer auprès de lui ; mais elle avait été si bouleversée de ce combat, elle était si heureuse de revoir son cher duc sain et sauf, qu'elle n'en demanda point davantage et que le seul sentiment nouveau qui surgit dans son cœur fut un redoublement d'affection fraternelle pour Scianca-Ferro.

Trois fois, Emmanuel avait fait demander des nouvelles du blessé.

La première fois, il était encore évanoui ; la seconde fois, il revenait à lui ; la troisième fois, il montait à cheval.

Pour toute réponse aux inquiétudes du prince, le bâtard avait murmuré ces mots sous la forme d'une menace :

– Dites au duc Emmanuel que nous nous reverrons !

Puis, inconnu pour tous, il était parti avec son écuyer inconnu.

Il était évident qu'il ignorait que ce fût Scianca-Ferro, et non le duc, qu'il eût combattu.

Cet épisode, si émouvant d'ailleurs, n'avait fait que donner une nouvelle ardeur aux plaisirs de la soirée ; seulement, Henri disait aux dames qui parlaient avec leur enthousiasme habituel de cet événement :

– Que vais-je vous donner pour demain et quel spectacle sera digne de vos beaux yeux après celui que vous avez vu aujourd'hui ?

Pauvre roi ! il ignorait que le spectacle du lendemain serait si terrible, qu'il ferait, même aux historiens, oublier celui de la veille !

Au reste, les présages ne manquèrent point.

Vers huit heures du matin, une des femmes de Catherine de Médicis se présenta chez Henri, lui disant qu'elle venait, au nom de la reine, le prier humblement de la recevoir.

– Comment, de la recevoir ? dit le roi ; c'est moi qui passerai chez elle, et cela à l'instant

même... N'est-elle pas ma reine et ma dame ?

On apporta cette réponse à Catherine, qui secoua la tête : elle était, en effet, peu reine et encore moins dame.

La reine et la dame, c'était la duchesse de Valentinois.

En entrant chez Catherine, le roi, au reste, fut effrayé de sa pâleur.

– Eh ! mon Dieu ! lui demanda-t-il, qu'avez-vous donc ? seriez-vous malade et auriez-vous passé une mauvaise nuit ?

– Oui, mon cher seigneur, répondit Catherine, je suis malade, mais de crainte.

– Oh ! bon Dieu ! reprit le roi, et que craignez-vous donc ?

– L'événement d'hier m'avait troublée en me mettant en l'âme de vieilles terreurs... Vous rappelez-vous, sire, cette prédiction faite à votre naissance ?

– Ah ! oui, dit Henri, attendez donc... Ne s'agit-il pas d'un horoscope qui me menace ?...

– Justement, sire.

– De mourir dans un duel, dans un combat singulier.

– Eh bien, sire ?

– Eh bien, vous voyez, l’horoscope se trompait : celui qui était menacé, ce n’était pas moi ; c’était mon beau-frère Emmanuel... Mais, grâce au ciel, il l’a échappé ! Il est vrai que je ne saurais dire de quelle façon et que je ne comprends pas trop comment son écuyer, ce démon qu’on a eu grandement raison d’appeler Brise-Fer, s’est trouvé là à point nommé, sous son armure, pour combattre en sa place et courir cette rude joute contre le chevalier noir !

– Monseigneur, reprit la reine, ce n’était point votre beau-frère Emmanuel qui était menacé ; c’était vous... À lui, les astres promettent une longue et heureuse destinée, tandis qu’à vous au contraire...

Catherine s’arrêta toute tremblante.

– Chère dame, dit Henri, je crois peu aux prédictions, nativités et horoscopes, mais j’ai

toujours entendu dire que, depuis celle qui fut faite à un monarque de l'Antiquité nommé Œdipe au moment de sa naissance, jusqu'à celle qu'on fit au bon roi Louis XII le jour de ses noces avec madame Anne de Bretagne, toutes les précautions que l'on prenait contre ces choses étaient inutiles et que ce qui devait arriver arrivait... Fions-nous donc en la bonté de Dieu et dans l'intercession de notre ange gardien, et laissons aller les événements.

– Sire, dit Catherine, ne vous serait-il point égal de ne pas combattre aujourd'hui ?

– Comment, madame, ne pas combattre aujourd'hui ! s'écria Henri ; mais ignorez-vous qu'aujourd'hui, au contraire, j'ai résolu de combattre contre mes trois compagnons de joute, M. de Guise, M. de Nemours et M. de Ferrare... C'est un moyen ingénieux que j'ai trouvé de ne pas quitter la lice, et, puisque c'est probablement le dernier tournoi que nous aurons, de m'en donner au moins le plaisir complet.

– Sire, dit Catherine, vous êtes le maître ; mais aller contre les avertissements des astres, c'est

tenter Dieu, puisque les astres sont les lettres de l'alphabet céleste.

– Madame, dit Henri, je vous suis reconnaissant au plus haut point de votre inquiétude ; mais, à moins d'avertissement bien positif d'un danger réel, je ne changerai rien au programme de la journée.

– Sire, reprit Catherine, il n'y a malheureusement rien de positif que mes craintes, rien de réel que mon inquiétude, et je donnerais beaucoup pour que quelqu'un qui eût sur vous une influence plus grande que la mienne vous demandât ce que vous venez de me refuser.

– Nul n'a plus d'influence sur moi que vous, madame, répondit Henri, et croyez bien ceci : c'est que ce que je n'accorde point à la mère de mes enfants, je ne l'accorderai à personne.

Puis, lui baisant galamment la main, qu'elle avait d'ailleurs la plus belle du monde :

– Et maintenant, madame, ajouta-t-il, n'oubliez point, je vous prie, que c'est vous qui êtes aujourd'hui la reine du tournoi et que je vais

faire de mon mieux, pour avoir l'honneur d'être couronné de votre main.

Catherine poussa un soupir ; puis, comme si, un devoir accompli, elle s'en remettait à Dieu du reste :

– C'est bien, sire, dit-elle, n'en parlons plus... Il se peut, après tout, que ce soit un autre prince dont les jours sont menacés ; mais, en vérité, je craindrais moins un véritable duel que ce simulacre de combat, car la prédiction est positive, et c'est dans un tournoi ou une joute qu'existe le danger : *Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit...* Celui que Mars a épargné est moissonné par l'image de Mars !

Mais Henri était déjà trop loin pour entendre le texte de la prédiction, que Catherine avait murmuré à demi-voix.

Soit préoccupation, soit tout autre motif, Catherine n'assista point au dîner ; mais elle fut une des premières assise au balcon royal.

On remarqua depuis qu'elle était vêtue d'une robe de velours violet avec des crevés de satin

blanc, ce qui est le deuil des rois.

Au moment de s'armer, le roi appela, pour lui rendre ce service, le grand chambellan, M. de Vieilleville. Par extraordinaire, M. de Boissy, le grand écuyer, n'était point à son poste.

Ce fut M. de Vieilleville qui annonça au roi l'absence de M. de Boissy.

– Eh bien, puisque vous êtes là, Vieilleville, dit le roi, il n'y a que demi-mal. Vous allez m'armer.

M. de Vieilleville obéit ; mais, arrivé au casque et au moment de la placer sur la tête du roi, le courage parut manquer au grand chambellan, et, poussant un profond soupir :

– Dieu, dit-il en posant le casque sur la table au lieu de le mettre sur la tête du roi, Dieu m'est témoin, sire, que jamais je n'accomplis besogne plus à contrecœur que celle que je fais en ce moment !

– Et pourquoi cela, mon vieil ami ? demanda le roi.

– Parce qu'il y a plus de trois nuits, sire, dit M.

de Vieilleville, que je ne fais que songer qu'il vous doit arriver malheur aujourd'hui et que ce dernier de juin vous sera fatal !

– Bon ! dit le roi, je connais l'histoire et je sais d'où vient le vent !

– Je ne vous comprends pas, sire.

– Je dis que tu as vu la reine Catherine ce matin.

– Sire, j'ai eu l'honneur de voir la reine Catherine, non pas ce matin, mais hier.

– Et elle t'a dit ses visions, n'est-ce pas ?

– Sire, il y a trois jours que la reine Catherine ne m'a fait l'honneur de me parler, et ce qu'elle m'a dit n'avait aucunement rapport à la crainte que je viens d'exprimer à Votre Majesté... Au reste, continua le maréchal, un peu piqué de ce que le roi paraissait croire qu'il n'était en cette occasion que l'écho d'une autre personne, le roi est le maître et fera comme il lui plaira.

– Tiens, reprit le roi, veux-tu que je te dise pourquoi tu as peur ? C'est que tu n'es maréchal que sur ma parole et que le brevet n'est pas

encore signé ; mais rassure-toi, Vieilleville : à moins que je ne sois tué roide, tu auras ton brevet ; si je ne puis le signer de mon nom entier, je le signerai de mon initiale, ce qui revient au même.

– Du moment où Votre Majesté le prend ainsi, dit Vieilleville, je n'ai plus qu'à lui demander pardon de la liberté que j'ai prise ; mais, s'il arrivait malheur au roi, que le roi soit bien persuadé que ce serait, non point mon brevet que je regretterais, mais le malheur qui lui serait arrivé.

Et il lui mit l'armet sur la tête.

En ce moment entra l'amiral de Coligny.

Il était armé, moins son heaume qu'un page tenait derrière lui.

– Veuillez m'excuser, sire, dit-il, mais je crains qu'il n'ait été changé quelque chose au programme de cette dernière journée. On parle d'une mêlée qui terminerait la joute ; je désirerais savoir ce qu'il y a de réel dans tout cela, parce que, au cas où cette mêlée aurait lieu, j'aurais à

dire à ce sujet quelques paroles d'importance à Sa Majesté.

– Non, répondit le roi, il n'y a pas de mêlée ; mais dites-moi toujours ce que vous aviez à me dire, mon cher amiral, dans le cas où il y en eût eu une.

– Sire, reprit Coligny, que le roi pardonne une question qui, je le jure, ne m'est point dictée par une simple curiosité... Avec qui le roi compte-t-il courir ?

– Oh ! mon cher amiral, ce n'est point un secret, et il faut que vous soyez bien profondément plongé dans vos questions théologiques pour ignorer cela. Je cours contre M. de Guise d'abord, puis contre M. de Nemours, puis enfin contre M. de Ferrare.

– Et Sa Majesté ne fait pas d'autre course ?

– Non, à ce que je pense, du moins.

L'amiral s'inclina.

– Alors, dit-il, que le roi me permette de me tenir pour heureux et satisfait de ce qu'il vient de m'apprendre ; c'est tout ce que je désirais savoir.

– Eh bien, mon cher amiral, dit en riant le roi, il faut peu de chose, en vérité, pour votre bonheur et votre satisfaction.

Puis, s'adressant à Vieilleville :

– Allons, allons, dit-il, faites sonner les trompettes, Vieilleville... Nous sommes en regard, j'en ai peur !

Les trompettes sonnèrent et la joute commença.

Ainsi que l'avait dit le roi, la partie s'engagea d'abord entre lui et M. de Guise ; elle fut superbe : les deux jouteurs y déployèrent toute leur adresse. Cependant, à la troisième rencontre, le coup du roi fut si violent, que M. de Guise vida les deux étriers et fut forcé, pour ne point tomber, d'embrasser l'arçon.

L'honneur resta donc au roi, quoique plusieurs prétendirent que la faute en était, non pas à M. de Guise, mais à son cheval, qui était rebours, c'est-à-dire rétif.

Ces trois courses fournies, vint le tour de Jacques de Savoie. Le roi fit ressangler son

cheval et choisit lui-même sa lance avec le plus grand soin.

Nous avons dit quelles étaient l'adresse, la force et surtout la réputation de M. de Nemours à ce jeu guerrier.

Il soutint sa réputation ; mais le roi ne perdit rien de la sienne. À la troisième passe, le cheval de Jacques de Savoie s'abattit, et, comme en face de lui cheval et cavalier restèrent debout, il fut déclaré par les juges du camp que le roi était vainqueur.

Enfin les trompettes donnèrent le signal de la dernière passe. Elle avait lieu, nous l'avons dit, entre le roi et le duc de Ferrare.

Quoique expert à cette sorte de jeu, Alphonse d'Este, qui devait ruiner son duché en fêtes, en tournois et en carrousels, n'était point un adversaire à inquiéter le roi. La reine Catherine, qui suivait les joutes avec une anxiété réelle, commençait donc à se rassurer un peu.

Les astres lui avaient dit que, le 30 du mois de juin une fois passé, il n'y avait plus rien à

craindre pour son mari, et que, si ce dernier jour s'écoulait sans accident, Henri régnerait longuement et heureusement sur la France.

Les trompettes sonnèrent ; le duc de Ferrare et le roi fournirent leurs trois passes. À la dernière, Alphonse perdit ses deux étriers, tandis que le roi restait immobile.

Le roi était donc vainqueur.

Mais cela ne faisait point son affaire. Il n'était pas encore quatre heures de l'après-midi ; les applaudissements l'avaient enivré et il lui en coûtait de quitter la lice.

– Ah ! par la mort Dieu ! s'écria-t-il, comme les juges du camp criaient que tout était fini, ce serait être vainqueur à trop bon marché !

Et, tout à coup, apercevant Montgomery qui, tout armé moins le heaume, se tenait dans le bastion des assaillants :

– Eh ! Montgomery ! cria-t-il, M. de Guise m'a dit que, dans la passe de l'autre jour, vous aviez failli lui faire quitter les étriers et qu'il n'avait jamais vu plus roide joueur que vous.

Çà ! pendant que je vais boire un verre de vin pour me rafraîchir, mettez vivement votre heaume et nous romprons une lance en l'honneur des dames.

– Sire, dit Montgomery, ce serait avec grand plaisir que j'accepterais l'honneur que le roi me fait, mais il n'y a plus de lances par ici, tant on en a fait consommation.

– S'il n'y a plus de lances de votre côté, Montgomery, repartit le roi, il y en a encore du mien, et je vais vous en envoyer trois afin que vous ayez à choisir.

Et, se tournant vers son écuyer :

– Holà, France, dit-il, trois lances, et des plus solides, pour M. de Montgomery !

Puis il descendit de cheval, rentra dans son bastion, se fit enlever son casque et demanda à boire.

En ce moment, et comme il tenait sa coupe à la main, M. de Savoie entra.

– Une coupe pour M. de Savoie ! dit le roi ; je veux qu'il boive avec moi, lui à la santé de

madame Marguerite, moi à celle de ma dame.

– Sire, dit Emmanuel, je ne demande pas mieux que de vous faire raison ; mais laissez-moi d’abord remplir mon message.

– Dites ! fit le roi tout fiévreux de plaisir, je vous écoute.

– Je viens au nom de la reine Catherine, sire, vous prier de ne point courir davantage... Tout est fini heureusement ; elle désirerait ardemment que Sa Majesté en demeurât là.

– Bah ! dit le roi, n’avez-vous point entendu, beau-frère, que j’ai fait défi à M. de Montgomery et que je lui ai envoyé des lances à choisir ?... Dites à la reine que je courrai cette fois encore pour l’amour d’elle et que, cette course terminée, tout sera fini.

– Sire ! insista le duc.

– Une coupe, une coupe à M. de Savoie ! et, pour la santé qu’il va porter à ma sœur, je lui rendrai le marquisat de Saluces. Mais, pour Dieu ! qu’on ne m’empêche pas de rompre cette dernière lance !

– Vous ne la rompez cependant pas, sire ! dit une seconde voix derrière Henri.

Le roi se retourna et reconnut le connétable.

– Ah ! c'est toi, mon vieil ours ! Qu'as-tu à faire ici, à moins que tu n'aies soif ? Ta place est dans la lice.

– Le roi se trompe, dit Montmorency : ma place était dans la lice tant que la lice était ouverte ; mais la lice est fermée : je ne suis plus juge du camp.

– Fermée ? dit le roi ; non pas ! j'ai encore une lance à rompre.

– Sire, la reine Catherine...

– Ah ! tu viens aussi de sa part, toi ?

– Sire, elle vous supplie...

– Une coupe ! une coupe au connétable ! dit le roi.

Le connétable prit sa coupe en grommelant.

– Sire, dit-il, après la paix que je viens de négocier, je croyais être un ambassadeur de quelque mérite ; mais Votre Majesté me prouve

que j'avais trop bonne opinion de moi et qu'il me faudra retourner à l'école.

– Voyons, duc, dit le roi ; voyons, connétable, buvons chacun à notre dame : vous, mon beau-frère, à Marguerite, la perle des perles ! vous, connétable, à madame de Valentinois, la belle des belles ! et moi à la reine Catherine !... Duc, et vous, connétable, vous lui direz que j'ai bu cette coupe à sa santé et que je cours cette dernière lance en son honneur.

Il n'y avait pas à lutter contre une pareille obstination. Les deux envoyés s'inclinèrent et sortirent.

– Allons, allons, Vieilleville ! cria Henri, mon casque !

Mais, au lieu de Vieilleville, ce fut Coligny qui entra.

– Sire, dit-il, c'est encore moi... Que Votre Majesté me pardonne !

– Vous êtes tout pardonné, amiral ! Et, tenez, puisque vous voilà, rendez-moi le service de me boucler mon casque.

– Sire, auparavant, un mot !

– Non, s’il vous plaît, mon cher amiral...
Après !

– Après, sire, il serait trop tard pour ce que j’ai à vous dire.

– Dites donc, alors, et le plus vivement possible !

– Sire, vous ne courez pas contre M. de Montgomery.

– Ah ! vous aussi ! s’écria le roi ; en votre qualité de parpaillot, vous ne devriez cependant pas être superstitieux : ces choses-là sont bonnes pour la reine, qui est catholique, et de plus, Florentine.

– Sire, écoutez-moi, reprit gravement Coligny. Ce que j’ai à vous dire est d’autant plus sérieux, que l’avis vous vient d’un grand empereur qui est mort maintenant...

– Ah ! ah ! c’est un avis de l’empereur Charles Quint que vous avez oublié de me donner en arrivant de Bruxelles ?

– Le roi se trompe, je lui ai donné cet avis,

mais indirectement, en l'engageant à envoyer M. de Montgomery en Écosse.

– Ah ! c'est vrai, le conseil venait de vous...
Eh bien, il y a été et m'y a bien servi !

– Je le sais, sire ; mais peut-être ignorez-vous pourquoi je vous avais donné le conseil d'envoyer M. de Montgomery en Écosse ?

– En effet, je l'ignore.

– Eh bien, c'est que l'empereur Charles Quint tenait de son astrologue que M. de Montgomery porte entre les deux sourcils un signe annonçant qu'il sera, un jour ou l'autre, fatal à un prince de la fleur de lys !

– Bah !

– L'auguste empereur Charles Quint m'avait chargé de prévenir Votre Majesté de cet horoscope ; mais, comme je tenais M. de Montgomery pour un de vos serviteurs les plus dévoués, comme je ne doutais pas que, s'il était fatal à un prince de la fleur de lys, ce ne dût être qu'involontairement, comme je craignais de lui nuire dans l'esprit de Votre Majesté en

divulguant cette prédiction, je me suis contenté de donner au roi le conseil d'envoyer son capitaine de la garde écossaise au secours de la régente d'Écosse... Aujourd'hui encore, sire, lorsque j'ai cru qu'il y aurait mêlée, je suis venu m'informer auprès de Votre Majesté, afin, si cette mêlée avait lieu, d'en écarter M. de Montgomery ou de veiller, comme je l'ai fait la dernière fois, à ce qu'il ne rencontrât point Votre Majesté. Il n'y avait pas mêlée, par conséquent je n'ai rien eu à faire, rien à dire ; mais, à cette heure où, par une espèce de fatalité, les joutes étant finies, le roi vient de défier M. de Montgomery, je m'adresse au roi, et, dans l'espérance d'arrêter cette joute, je lui dis : « Sire, ce que j'ai eu l'honneur de vous répéter au sujet du comte de Lorges, le roi Charles Quint me l'a dit à moi-même ! Sire, au nom du ciel, ne courez pas contre M. de Montgomery ! M. de Montgomery doit être fatal à un prince de la fleur de lys, et, de tous les princes de la fleur de lys, le roi est le plus grand ! »

Henri demeura un instant pensif ; puis, posant la main sur l'épaule de Coligny :

– Amiral, dit-il, si vous m’eussiez dit ce matin ce que vous venez de me dire, il est probable que je n’eusse point défié M. de Montgomery ; mais, à cette heure que le défi est porté, j’aurais l’air de reculer par crainte ; or, Dieu m’est témoin que je ne crains rien au monde... Je ne vous en remercie pas moins, monsieur l’amiral ; mais, dût-il m’en arriver malheur, il est trop tard maintenant, je romprai cette lance.

– Sire, dit un des écuyers entrant sur ces paroles, M. le comte de Montgomery s’est armé d’après votre ordre et il attend le bon plaisir du roi.

– C’est bien, mon ami ; le bon plaisir du roi est que tu me boucles mon casque et que les trompettes sonnent.

La moitié seulement de l’ordre du roi fut accomplie : l’écuyer boucla le heaume ; mais les musiciens, croyant la fête finie, avaient quitté le balcon qui leur servait d’estrade.

On vint annoncer ce contretemps au roi en lui disant qu’ils étaient encore assez près pour qu’on les rappelât, mais que cela pourrait prendre un

quart d'heure.

– Bon ! dit le roi, cela serait trop long ! Nous courrons sans fanfares, voilà tout.

Puis il monta à cheval et sortit du bastion criant :

– Eh ! monsieur de Montgomery, êtes-vous prêt ?

– Oui, sire, répondit le comte en sortant à son tour du bastion opposé.

– Messieurs, dit le roi aux juges du camp, vous voyez que nous n'attendons que votre congé.

– Laissez aller ! dirent M. le duc de Savoie et le connétable.

Et, au milieu du plus profond et du plus lugubre silence, les deux jouteurs s'élançèrent et se rencontrèrent au centre de la lice, brisant leurs lances l'une contre l'autre.

Tout à coup, au grand étonnement des spectateurs, on vit les pieds du roi abandonner les étriers et ses bras envelopper le cou de son cheval, dont il lâcha la bride et qui acheva sa

carrière, tandis que Montgomery, comme pétrifié de terreur, jetait à terre le tronçon de lance qui lui était resté dans la main.

En même temps, MM. de Vieilleville et de Boissy, qui se doutaient, à l'attitude du roi, qu'il venait de se passer quelque chose d'extraordinaire, sautèrent par-dessus la barrière et saisirent le mors du cheval en criant :

– Pour l'amour de Dieu ! qu'y a-t-il donc, sire ?

– Il y a, balbutia le roi, que vous aviez bien raison, mon cher Vieilleville, de vous opposer à cette maudite course !

– Êtes-vous donc blessé, sire ? demanda avec anxiété le grand chambellan.

– Je crois que je suis mort ! murmura le roi d'une voix si faible, qu'à peine ceux qui le soutenaient l'entendirent.

En effet, le tronçon de la lance de Montgomery, en glissant le long de l'armure du roi, avait relevé la visièrre et un éclat de bois, en lui crevant l'œil, avait pénétré jusque dans le

cerveau.

Alors, rassemblant toutes ses forces dans un dernier cri :

– Que l'on n'inquiète pas M. de Montgomery, dit le roi, il n'y a pas de sa faute !

Il y eut un long cri parmi les spectateurs et tous se dispersèrent comme si la foudre venait de tomber au milieu d'eux, chacun fuyant de son côté et criant sur son chemin :

– Le roi est mort ! le roi est mort !...

XIV

Le lit de mort.

Cependant, MM. de Boissy et de Vieilleville avaient porté le roi dans sa chambre et, tout armé, l'avaient déposé sur son lit.

On ne pouvait lui ôter son heaume, l'éclat de bois étant resté dans la plaie et sortant de deux ou trois pouces.

Les chirurgiens présents au tournoi accoururent ; ils étaient cinq mais aucun d'eux ne voulut prendre sur lui de tirer l'éclat de la lance hors de la plaie, et, quoique la reine Catherine, le Dauphin et les princesses, qui seuls avaient été admis dans la chambre du roi, les suppliassent de porter quelque secours au blessé, ils se regardaient l'un l'autre en secouant la tête et en disant :

– Que l’on aille quérir au plus vite maître Ambroise Paré, car sans lui nous n’entreprendrons rien !

– Que l’on trouve maître Ambroise Paré, quelque part qu’il soit ! dit la reine.

Et, à l’instant même, serviteurs, pages et écuyers s’élancèrent dans toutes les directions, s’informant partout où il y avait une chance d’avoir des nouvelles de l’illustre chirurgien.

En effet, maître Ambroise Paré était, à cette époque, à l’apogée de sa réputation. Après avoir suivi en Italie René de Montejean, colonel des gens de pied, il était revenu en France, avait pris ses degrés au collège Saint-Edme, avait été nommé prévôt de la corporation des chirurgiens, et, depuis sept ans, était attaché à la personne du roi comme son chirurgien en chef.

On le trouva dans le grenier d’un pauvre couvreur qui, en tombant d’un toit, venait de se casser la jambe.

Les cris : « Voilà maître Ambroise Paré ! le voilà ! le voilà ! » annoncèrent son arrivée.

Puis parut sur le seuil de la porte un homme de quarante-cinq ans, à la démarche grave, au front incliné, à l'œil rêveur.

En l'apercevant, chacun s'écarta pour lui ouvrir un chemin jusqu'au lit du blessé.

– Voyez, maître, dirent les médecins.

Et tous les regards se fixèrent sur celui que l'on regardait comme seul capable, en France, de sauver la vie du roi, si la vie du roi pouvait être sauvée.

Nous disons en France, car il y avait hors de France un homme, un seul, dont la réputation fût supérieure à celle d'Ambroise Paré, et que ce dernier lui-même se plaisait à proclamer son maître.

Cet homme, c'était André Vésale, le chirurgien de Philippe II.

Tous ces regards fixés sur Ambroise Paré lui demandaient, plus éloquemment que ne l'eût fait la parole, ce qu'il fallait craindre ou espérer.

Il fut impossible de rien lire sur le front de l'illustre praticien ; seulement, on put remarquer

qu'à la vue de la blessure son visage pâlisait légèrement.

– Oh ! maître Ambroise Paré, s'écria Catherine de Médicis, n'oubliez pas que c'est le roi de France que je remets entre vos mains.

Ambroise avait déjà le bras étendu vers Henri : il laissa retomber son bras près de lui.

– Madame, dit-il, dans l'état où est votre auguste époux, le véritable roi de France est, non pas lui, mais son successeur... Je demande qu'il me soit permis de le traiter comme je traiterais le dernier soldat de l'armée : c'est la seule chance que j'aie de le sauver.

– Oh ! il y a donc une chance, maître Ambroise ? demanda la reine.

– Je ne dis pas cela, madame, répondit le chirurgien.

– Faites de votre mieux, maître Ambroise : on sait que vous êtes le plus habile homme du royaume.

Ambroise ne répondit point au compliment ; mais, appuyant sa main gauche contre le haut du

heaume, il saisit, de la main droite, le tronçon resté dans la plaie, et, d'un mouvement aussi sûr que s'il eût opéré, comme il le disait, sur le dernier soldat de l'armée, il arracha l'éclat de bois de la plaie.

Le blessé frissonna par tout son corps et poussa un soupir.

– Maintenant, dit Ambroise, ôtez au roi son casque et son armure, et cela le plus doucement possible !

M. de Vieilleville porta la main au casque du roi ; mais il tremblait tellement que le chirurgien l'arrêta.

– Laissez-moi faire, dit celui-ci, je suis le seul dont la main n'ait pas le droit de trembler !

Et, posant la tête du roi sur son bras gauche, il déboucla lentement mais sûrement, sans secousse aucune, le heaume du roi.

Le heaume enlevé, le reste de l'armure présentait une moindre difficulté.

Le dépouillement du corps entier s'acheva sans que le blessé fît un seul mouvement. Il y

avait, pour le moment du moins, paralysie complète.

Le roi couché, Ambroise Paré procéda au pansement.

L'examen de l'esquille, qu'il avait déposée avec le plus grand soin sur une table, près du lit royal, lui avait indiqué que le corps étranger était entré de trois pouces à peu près dans la tête, et les détritrus restés autour du bois, qu'il avait pénétré jusqu'aux membranes du cerveau.

Ambroise Paré commença par débrider la plaie, en releva les lèvres à l'aide d'une spatule, et, avec un stylet d'argent, sonda la blessure.

Comme il avait pu en juger par le tronçon de la lance qu'il en avait tirée, cette blessure était horrible !

Il appliqua ensuite à l'orifice de la plaie le charbon pilé dont, à cette époque, on se servait en place de charpie ; puis il posa sur l'œil une compresse d'eau glacée qui devait être renouvelée de quart d'heure en quart d'heure.

Au contact de l'eau, la figure du blessé se

contracta, preuve que toute sensibilité n'était point encore éteinte en lui.

Le chirurgien parut éprouver une certaine satisfaction à la vue de cette contraction nerveuse ; puis, se tournant vers la famille royale tout en pleurs, et s'adressant à la reine :

– Madame, dit-il, je ne puis rien préjuger sur le mieux ni sur le pire ; mais ce dont je puis répondre à Votre Majesté, c'est qu'il n'y a point danger instant de mort ; par conséquent, je vous conseillerais de vous retirer pour prendre quelque repos et donner un instant de relâche à votre douleur... Quant à moi, à partir de ce moment jusqu'à celui de la mort ou de la guérison du roi, je ne quitterai pas le chevet de son lit.

Catherine s'approcha du blessé, s'inclina pour lui baiser la main ; mais, en lui baisant la main, elle lui tira du doigt cette fameuse bague que madame de Nemours avait déjà une fois soustraite au roi et à laquelle, disait-on, était attaché le mystère de ce long amour.

Comme s'il eût senti qu'on arrachait violemment un sentiment de son cœur, le blessé

tressaillit ainsi qu'il avait fait quand on avait arraché l'éclat de lance de sa plaie.

Ambroise Paré s'avança vivement.

– Pardon, madame, dit-il, mais qu'avez-vous fait au roi ?

– Rien, monsieur, dit Catherine en serrant la bague dans sa main ; seulement, peut-être, au fond de son évanouissement, le roi m'a-t-il reconnue.

Derrière Catherine, le Dauphin, puis les autres princes et les autres princesses sortirent à leur tour.

Arrivée hors de la chambre du roi, Catherine rencontra M. de Vieilleville qui venait de changer de linge, ayant été tout couvert du sang du roi.

– Monsieur de Vieilleville, demanda la reine, où allez-vous ?

– Je suis grand chambellan, madame, répondit M. de Vieilleville, et mon devoir est de ne pas quitter d'une heure Sa Majesté.

– Votre devoir s'accorde avec mon désir, monsieur de Vieilleville, car je vous ai toujours

tenu pour mon bon ami.

M. de Vieilleville s'inclina ; quoique, à cette époque, Catherine eût moins maltraité ses bons amis qu'elle ne le fit par la suite, ce n'était pas sans une certaine inquiétude que celui à qui elle donnait un pareil titre recevait cette faveur.

– Madame, dit-il, je remercie bien humblement Votre Majesté de l'estime dans laquelle elle me tient et ferai tout mon possible pour ne point démeriter à ses yeux.

– Vous n'aurez pour cela qu'une chose à faire, monsieur le comte, et une chose bien facile : c'est d'empêcher madame de Valentinois ni aucun de ceux du connétable de pénétrer jusqu'au roi.

– Mais, madame, dit Vieilleville, assez embarrassé de la commission qui consolidait, il est vrai, sa faveur si le roi mourait mais qui la mettait fort en doute en cas de guérison, si la duchesse de Valentinois insiste pour entrer cependant...

– Vous lui direz, mon cher comte, que tant que le roi Henri de Valois est sans connaissance, c'est

la reine Catherine de Médicis qui règne, et que la reine Catherine de Médicis ne veut pas que la courtisane Diane de Poitiers entre dans la chambre de son mari mourant.

– Diable ! diable ! dit Vieilleville se grattant l'oreille, c'est qu'il existe, assure-t-on, certain anneau...

– Vous vous trompez, monsieur de Vieilleville, interrompit la reine, cet anneau n'existe plus car le voici... et nous l'avons tiré du doigt de notre époux bien-aimé afin, s'il passait de vie à trépas – ce qu'à Dieu ne plaise ! – de pouvoir sceller de son chaton votre brevet de maréchal de France qui, vous le savez, n'est pas encore signé.

– Madame, dit Vieilleville, rassuré par la vue de l'anneau, en même temps qu'encouragé par la promesse de Catherine, vous l'avez dit, vous êtes la reine, et vos ordres seront exécutés.

– Ah ! je savais bien, dit Catherine, que vous étiez mon ami, mon cher Vieilleville !

Et elle s'éloigna, emportant, selon toute

probabilité, dans son cœur, qui finit par en déborder, un grand mépris de plus pour l'espèce humaine.

Le roi demeura quatre jours immobile et sans mouvement. Pendant ces quatre jours, madame de Valentinois se présenta plusieurs fois ; mais la porte lui fut toujours obstinément refusée.

Quelques-uns de ses amis lui donnaient le conseil de quitter le château des Tournelles et d'aller attendre les événements dans son appartement du Louvre, et même dans son château d'Anet, lui faisant comprendre que, si elle s'obstinait à rester, il pourrait lui en arriver malheur.

Mais elle répondit constamment que sa place était là où était le roi, et que, tant que le roi conserverait un souffle d'existence, elle était bien tranquille, ses ennemis les plus acharnés n'oseraient rien tenter contre sa vie à elle, ni même contre sa liberté.

Le troisième jour, au soir, c'est-à-dire soixante-douze heures environ après l'événement, un homme tout poudreux descendait

d'un cheval couvert d'écume et de sueur à la porte du palais des Tournelles, disant qu'il venait de la part du roi Philippe et demandant à voir Henri, s'il vivait encore.

On sait quels ordres avaient été donnés et combien scrupuleusement était gardée l'entrée de la chambre du roi.

– Quel nom faut-il faire passer à Sa Majesté la reine ? demanda l'huissier de garde dans l'antichambre du roi et qui répondait corps pour corps à M. de Vieilleville de chaque personne qui ouvrait la porte.

– Ce n'est point à la reine qu'il faut faire savoir mon nom, répondit l'inconnu, c'est à mon docte confrère Ambroise Paré. Je me nomme André Vésale.

L'huissier entra dans la chambre du roi, toujours évanoui et privé en apparence de tout sentiment, et, s'approchant d'Ambroise Paré qui, une tête fraîchement coupée à la main, cherchait dans l'intérieur du cerveau les mystères encore inconnus de l'intelligence et de la vie humaine, il lui redit le nom qu'il venait d'entendre.

Ambroise Paré le fit répéter une seconde fois et, sûr qu'il ne s'était pas trompé, jeta un cri de joie.

– Ah ! messieurs, dit-il, bonne nouvelle ! Si le roi peut être sauvé par la science humaine, un seul homme est en état de faire ce miracle... Messieurs, remerciez Dieu : cet homme est là !

Et, ouvrant vivement la porte :

– Entrez ! entrez ! dit-il, vous qui êtes maintenant ici le seul et véritable roi !

Puis, à M. de Vieilleville :

– Monsieur le comte, dit-il, soyez assez bon pour prévenir la reine que l'illustre André Vésale est près du lit de son auguste époux.

M. de Vieilleville, heureux de porter à la reine l'apparence d'une bonne nouvelle, s'élança hors de l'appartement, sur le seuil duquel apparaissait un homme de quarante-six ans à peu près, de taille moyenne, à l'œil vif et intelligent, au teint brun, aux cheveux et à la barbe crépus.

Cet homme, c'était en effet André Vésale que le roi Philippe II, prévenu par un courrier du duc

de Savoie de l'événement arrivé à son beau-père, envoyait en toute hâte près de lui.

Le courrier avait joint le roi d'Espagne à Cambray, et, comme André Vésale, son médecin, était près de lui en ce moment, l'illustre anatomiste avait pu, à la fin du troisième jour, se trouver près du lit du mourant.

On sait de quelle immense réputation jouissait à cette époque André Vésale ; on ne s'étonnera donc point de la façon dont il venait d'être reçu par un homme aussi consciencieux et surtout aussi modeste que l'était son confrère Ambroise Paré, bien supérieur à Vésale dans la pratique manuelle, bien plus adroit que lui pour extirper une balle ou pour couper un membre, mais bien inférieur à celui-ci dans la théorie et surtout dans tout ce qui avait rapport à la science anatomique.

L'anatomie, en effet, avait été l'étude acharnée de toute la vie du médecin brabançon. À une époque où le préjugé religieux faisait le cadavre sacré et s'opposait à ce que l'on cherchât jusque dans la mort les secrets de la vie, il s'était exposé à la haine des fanatiques pour faire faire à

la science, trébuchant dans les ténèbres de l'ignorance, quelques pas de plus.

Aussi fut-ce d'abord à Montpellier qu'étudia Vésale. Dès 1376, les docteurs de cette école avaient obtenu de Louis d'Anjou la permission, qui leur fit continuée depuis par Charles le Mauvais, roi de Navarre, et par Charles VI, roi de France, de prendre chaque année le cadavre d'un criminel supplicié et de le disséquer.

Vésale y étudia en 1532. Il avait alors dix-huit ans.

Puis il vint à Paris.

Là, sa hardiesse à braver les dangers attachés au métier de voleur de cadavres lui avait fait une réputation. Toutes les nuits, fouillant les cimetières et glanant sous les gibets, on le voyait disputer aux chiens et aux corbeaux des cadavres souvent en putréfaction.

Après trois ans passés dans ces lugubres travaux, Vésale obtint la chaire de Louvain et eut la permission d'y faire des démonstrations anatomiques dans lesquelles la possession d'un

squelette complet lui apporta le secours de son ossature.

Ce squelette éveilla la susceptibilité des magistrats. Vésale, appelé devant eux, fut interrogé sur la façon dont ce squelette était tombé entre ses mains.

– Je l’ai apporté de Paris, dit Vésale.

L’illustre anatomiste mentait ; mais il ne regardait pas comme un péché le mensonge qui concourait au salut de l’humanité.

Comment Vésale s’était-il procuré ce squelette ?

Le voici.

Un jour qu’il parcourait, avec un de ses amis nommé Gemma, le champ consacré aux exécutions et qui était situé à un quart de lieu de Louvain à peu près, Vésale avait vu un cadavre qui, déchiqueté par le bec des oiseaux de proie, était presque réduit à l’état de squelette ; ses os, resplendissants de blancheur, tirèrent l’œil du sublime sacrilège et il résolut de s’approprier cette carcasse humaine. Les extrémités

inférieures se détachèrent assez facilement ; mais, de peur que les vertèbres du cou, brisées par le poids du bourreau qui, on le sait, se laissait glisser de la potence sur les épaules du patient, ne pussent soutenir le poids du corps, une chaîne avait été passée autour du tronc et l'attachait au gibet.

Il fallut remettre à la nuit le reste du vol ; les os des jambes et des cuisses furent enlevés et cachés ; puis, la nuit venue, à cette heure où les hiboux et les sorciers sont censés parcourir seuls ces champs de désolation, Vésale revint sans son ami, celui-ci n'ayant point osé l'accompagner, et, à l'aide de ses mains seulement, il parvint à arracher le squelette de la chaîne.

En trois nuits, les différentes pièces de ce qui avait été un homme vivant, pensant, aimant, souffrant, comme celui qui s'en appropriait les débris, furent rentrées dans la ville ; trois autres jours suffirent à les nettoyer, à les mettre en place et à les fixer au moyen de fils de fer.

Voilà comment André Vésale s'était procuré ce squelette qui faisait scandale parmi les

magistrats de Louvain et qu'il affirmait lui venir de Paris.

Puis arriva la guerre d'Italie entre Charles Quint et François I^{er}. Vésale suivit les armées espagnoles comme son collègue Ambroise Paré suivait les armées françaises. Deux fois seulement, une fois à Montpellier, une fois à Paris, il avait eu l'occasion d'assister à l'ouverture de cadavres humains non encore putréfiés, et ce fut avec une espèce de frénésie que, plus libre sur les champs de bataille, il se livra, quoique toujours d'une manière clandestine, à ses études anatomiques, immortalisées par le pinceau de Rembrandt.

Ce fut alors que, fort de plusieurs autopsies faites, soit en public, soit dans son cabinet, Vésale se hasarda à réformer Gallien qui, n'ayant jamais fait d'autopsie que sur les animaux, fourmillait d'erreurs. Il fit plus : il publia et présenta au prince don Philippe un *Manuel d'anatomie* qui n'était que le prospectus du grand ouvrage qu'il se proposait de publier plus tard.

Mais alors, les professeurs, les rivaux et, par

conséquent, les ennemis, trouvant une surface où mordre, attaquèrent le livre comme sacrilège et jetèrent de Venise à Tolède une telle clameur, que Charles Quint lui-même s'épouvanta de ce haro et livra l'ouvrage aux théologiens de l'Université de Salamanque pour qu'ils décidassent s'il était permis à des catholiques d'ouvrir des corps humains.

Heureusement, les moines répondirent par cet arrêt plus éclairé que ceux qui émanent d'habitude des ordres religieux : « C'est utile, et par conséquent permis. »

Alors, les faits avérés étant insuffisants pour faire condamner Vésale, on eut recours à la calomnie.

Le bruit se répandit que Vésale, trop pressé d'étudier la maladie dont était mort un gentilhomme espagnol, avait ouvert le corps de ce gentilhomme avant qu'il eût rendu le dernier soupir. Les héritiers du mort, disait-on, avaient forcé la porte de la chambre à coucher où Vésale s'était enfermé avec le cadavre et étaient arrivés à temps pour constater que le cœur, mis à nu, se

contractait encore.

Il est vrai qu'on ne nommait pas le gentilhomme ; il est vrai que les héritiers intéressés à faire le procès restaient muets et dans l'ombre ; mais, par cela même que l'accusation était dénuée de preuves, elle fut accueillie sans examen, et ce fut un fait acquis aux ennemis de Vésale qu'il avait ouvert un homme vivant encore.

Cette fois, la rumeur fut telle qu'il ne fallut pas moins que l'entêtement de Philippe II – le terme n'est point exagéré – pour sauver Vésale, non pas d'un procès public, mais de quelque embuscade où il serait tombé victime de la fureur populaire, qui le désignait comme un sacrilège et comme un maudit.

Hélas ! Philippe se lassa plus tard de soutenir ce martyr du génie ! Vésale, obligé de quitter la France, l'Italie, l'Espagne, fit un pèlerinage au tombeau de Jésus-Christ et, jeté par une tempête, au retour des Lieux saints, sur les côtes de l'île de Zante, il y mourut de misère et de faim !

Mais, à l'époque où nous sommes arrivés, le bras puissant qui le soutenait ne s'était pas encore fatigué et le roi d'Espagne, convaincu du génie de son médecin, l'envoyait, comme nous l'avons dit, à son beau-père Henri II.

XV

Politique florentine.

André Vésale s'approcha du blessé, l'examina, se fit rendre compte par Ambroise Paré du traitement qui avait été suivi, l'approuva en tous points, et, ces renseignements pris, demanda à voir l'éclat de bois retiré de l'œil du roi par l'habile chirurgien.

Ambroise Paré avait, au moyen d'une ligne tracée sur l'esquille, indiqué jusqu'où elle avait pénétré.

Vésale demanda dans quel sens elle avait pénétré, si c'était horizontalement, diagonalement ou obliquement.

Ambroise Paré répondit que c'était obliquement, et, prenant la tête qu'il était en train d'étudier, il lui enfonça dans l'œil l'esquille

jusqu'à l'endroit où elle avait pénétré dans celui d'Henri II et donna à l'éclat de bois la direction exacte que, dans son souvenir, il avait avant d'être tiré de la blessure.

– Maintenant, dit Ambroise Paré, voici la tête ; j'étais occupé à en faire l'ouverture pour voir de nouveau le ravage que le coup peut avoir occasionné dans l'intérieur du cerveau.

Quatre condamnés à mort avaient déjà été décapités afin que les chirurgiens pussent faire sur leurs têtes l'expérience qu'Ambroise Paré proposait à Vésale de renouveler avec lui.

Mais Vésale, interrompant son confrère :

– C'est inutile, dit-il, je vois, par la longueur du tronçon et par la direction qu'il a prise, quelle sorte de ravage il a pu faire. Il y a eu fracture de l'arcade sourcilière droite et de la paroi supérieure de l'orbite, pénétration, avec fracture des os et déchirement des enveloppes dure-mère, pie-mère et arachnoïde, et de la partie inférieure du lobe antérieur droit du cerveau, continuation de la pénétration dans la partie supérieure du lobe antérieur du cerveau ; d'où inflammation et

congestion successives, avec épanchement, selon toute probabilité, dans les deux lobes antérieurs.

– C’est exactement cela ! s’écria Ambroise Paré émerveillé, voilà ce que j’ai constaté sur les têtes des suppliciés.

– Oui, dit en souriant Vésale, moins l’épanchement, qui ne pouvait avoir lieu, la blessure étant faite sur des morts.

– Eh bien, demanda Ambroise Paré, que pensez-vous de la blessure ?

– J’affirme qu’elle est mortelle, dit Vésale.

Un faible cri se fit entendre derrière l’anatomiste.

Catherine de Médicis, introduite par le comte de Vieilleville, était entrée dans la chambre du blessé pendant la définition anatomique donnée par Vésale à son confrère, et elle avait entendu l’opinion exprimée par le premier.

De là le cri qui avait attiré l’attention des deux chirurgiens, lesquels, absorbés dans la discussion scientifique, n’avaient ni l’un ni l’autre remarqué la présence de la reine.

– Mortelle ! murmura Catherine. Vous dites, monsieur, que la blessure est mortelle ?

– Je crois qu’il est de mon devoir, madame, répondit Vésale, de répéter pour Votre Majesté ce que je disais pour mon savant confrère Ambroise Paré. La mort d’un roi n’est point un événement ordinaire et ceux qui héritent d’un empire ont besoin d’être deux fois avertis de l’heure précise où cet empire échappe des mains du mort pour passer entre celles du vivant. Quelque douloureux que soit cet arrêt, je le répète donc, madame, la blessure du roi est essentiellement mortelle.

La reine passa un mouchoir sur son front couvert de sueur.

– Mais, demanda-t-elle, mourra-t-il sans avoir repris ses sens ?

Vésale s’approcha du blessé, lui prit la main et compta les pulsations de son pouls.

– Quatre-vingt-dix pulsations ! dit-il à Ambroise Paré.

– En ce cas, la fièvre a diminué, répondit celui-ci : le pouls avait monté, dans les deux

premiers jours, jusqu'à cent dix !

– Madame, dit Vésale, si le pouls continue à rétrograder dans cette proportion et qu'il y ait résorption passagère de l'épanchement, il est probable qu'avant de trépasser le roi retrouvera une ou deux fois la parole.

– Et quand cela ? demanda anxieusement Catherine.

– Oh ! madame, dit Vésale, vous demandez à la science humaine au-delà de ce qu'elle sait ! Cependant, les probabilités substituées aux certitudes, je dirai que, si le roi doit sortir de son évanouissement, ce sera vers le milieu de la journée de demain.

– Vieilleville, dit la reine, vous entendez ? Au premier retour du roi à la vie, que je sois prévenue ; je dois être là, moi et nul autre, pour écouter ce que le roi pourra dire.

Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, le pouls étant tombé à soixante-douze pulsations, le blessé fit un léger mouvement et poussa un faible soupir.

– Monsieur de Vieilleville, dit Vésale, prévenez Sa Majesté la reine-mère : le roi, selon toute probabilité, va sortir de son évanouissement et prononcer quelque parole.

Le grand chambellan s'élança hors de l'appartement ; et, comme il rentrait, cinq minutes après, avec la reine, Henri commençait à reprendre ses sens et murmurait ces mots, à peine intelligibles :

– La reine... Qu'on aille chercher la reine...

– Me voici, monseigneur, s'écria Catherine en tombant agenouillée devant le lit d'Henri II.

Ambroise Paré regardait, émerveillé, cet homme qui, s'il ne commandait point à la mort et à la vie, paraissait du moins initié à tous leurs secrets.

– Madame, demanda Vésale, Votre Majesté ordonne-t-elle que nous demeurions, M. Paré et moi, dans cette chambre, ou que nous sortions ?

La reine interrogea le blessé du regard.

– Qu'ils restent... murmura Henri. D'ailleurs, je suis si faible que, d'un moment à l'autre, je

crains de m'évanouir...

Alors, Vésale fit un signe, tira de sa poche un petit flacon contenant une liqueur rouge comme du sang, en versa quelques gouttes dans une petite cuillère de vermeil et introduisit cette liqueur entre les lèvres du roi.

Henri poussa un soupir de bien-être ; son œil brilla et une légère nuance de vitalité reparut sur ses joues.

– Ah ! dit-il, je me sens mieux...

Puis, regardant autour de lui :

– C'est toi, Vieilleville ! dit-il ; tu ne m'as pas quitté ?

– Oh ! non, sire, dit le comte sanglotant, pas une seule minute !

– Tu me l'avais dit... tu me l'avais dit... murmura Henri ; mais je n'avais pas voulu te croire... j'avais tort ! Ni vous non plus, madame ; et je vous demande pardon... Ni Coligny non plus !... Madame, n'oubliez point que M. de Coligny est de mes vrais amis ; car il m'en a dit plus qu'aucun de vous : il m'a nommé

Montgomery comme l'homme qui devait me tuer.

– Il vous a nommé Montgomery ! s'écria Catherine. Et comment savait-il ?..

– Ah ! par une prophétie faite à l'empereur Charles Quint... À propos, j'espère que M. de Montgomery est libre ?

Catherine ne répondit point.

– J'espère qu'il l'est ! reprit Henri. J'ai demandé, et au besoin j'exige, qu'il ne lui soit fait aucun mal !

– Oui, sire, répondit Vieilleville, M. de Montgomery est libre ; à toute heure du jour et de la nuit, il envoie demander des nouvelles de Votre Majesté. Il est au désespoir !

– Qu'il se console, pauvre de Lorges ! Il m'a toujours fidèlement servi... et, dernièrement encore, près de la régente d'Écosse.

– Hélas ! murmura Catherine, que n'est-il resté près d'elle ?

– Madame, c'est non pas sa volonté, mais un ordre de moi qui l'a ramené d'Écosse... Il refusait

de jouter contre moi ; c'est un ordre de moi qui l'a forcé de jouter. Ma mauvaise fortune a tout fait et non pas lui. Ne nous révoltons donc pas contre Dieu et profitons bien plutôt de ce moment de vie qu'il me donne miraculeusement pour régler nos affaires les plus pressantes.

– Oh ! monseigneur ! murmura Catherine.

– Et d'abord, reprit Henri, songeons aux promesses faites à nos amis ; puis nous nous occuperons des traités passés avec nos ennemis... Vous savez ce qui est promis à Vieilleville, madame ?

– Oui, sire.

– Son brevet de maréchal de France allait être signé lorsque m'est arrivé ce terrible accident... Ce brevet doit être en état.

– Oui, sire, répondit Vieilleville, Votre Majesté avait eu la bonté de m'ordonner de le prendre en blanc chez M. le chancelier afin que je le lui fisse signer à la première occasion, et le voici. Je l'avais sur moi pendant ce jour fatal du 30 juin, et comme, depuis ce jour-là, je ne me

suis pont dévêtu et n'ai point quitté le roi, il y est toujours.

Et, en disant ces mots, Vieilleville présenta le brevet à Henri.

– Je ne puis remuer sans grandes douleurs, madame, dit le blessé à Catherine ; ayez la bonté de signer ce brevet pour moi et le dater de ce jour, d'inscrire la cause qui fait que vous le signez à ma place et de le donner à mon vieil ami.

Le comte, sanglotant, se précipita à genoux, baisant la main du roi, étendue sur le lit et plus blanche que le drap sur lequel elle reposait.

Pendant ce temps, Catherine écrivait au bas du brevet de maréchal de France :

« Pour le roi, blessé ; par son ordre et près de son lit,

» CATHERINE, reine.

» 4 juillet 1559. »

Elle lut et montra au roi ce qu'elle venait

d'écrire.

– Est-ce cela, sire ? demanda-t-elle.

– Oui, madame, dit Henri. Et maintenant, donnez ce brevet à Vieilleville.

Catherine remit le brevet au comte.

Puis, tout bas :

– Vous avez le brevet, dit-elle ; mais n'en tenez pas moins votre promesse, mon bon ami, car il serait encore possible de vous le retirer.

– Soyez tranquille, madame, dit Vieilleville, vous avez ma parole et je ne la reprends pas.

Et, pliant avec soin le brevet, il le mit dans sa poche.

– Maintenant, dit le roi, M. de Savoie et ma sœur sont-ils mariés ?

– Non, sire, répondit Catherine : le moment eût été mal choisi pour des noces.

– Au contraire ! au contraire ! dit le roi ; et je désire qu'on les marie le plus promptement possible... Vieilleville, allez me chercher M. de Savoie et ma sœur.

Catherine sourit au roi en signe d'assentiment et, accompagnant Vieilleville jusqu'à la porte :

– Comte, dit-elle, n'allez chercher M. de Savoie et Marguerite que lorsque j'aurai rouvert cette porte et lorsque je vous en aurai donné l'ordre moi-même. Attendez dans cette antichambre et, sur votre liberté, sur votre vie, sur votre âme, pas un mot de ce retour du roi à l'existence, surtout à madame de Valentinois !

– Soyez tranquille, madame, dit Vieilleville.

Et, en effet, il s'arrêta dans la chambre voisine où, la porte refermée, Catherine put entendre le bruit des grands pas qui accusaient son émotion.

– Où êtes-vous, madame, dit le roi, et que faites-vous ?... Je voudrais bien ne pas perdre de temps.

– Me voici, monsieur. Je disais à M. de Vieilleville où il pourrait trouver M. de Savoie, au cas où le prince ne serait point chez lui.

– Comment, au cas où il ne serait point chez lui ?

– Mais il y sera : ce n'est que le soir que M. de

Savoie quitte le château et il y est toujours de retour avant l'aube.

– Ah ! dit le roi avec un soupir d'envie, il fut un temps où moi aussi je courais les chemins par une belle nuit et sur un bon cheval, *per amica silentia lunae*, comme dit ma petite Marie Stuart... C'était doux de sentir la brise fraîche et de voir trembler le feuillage sur la pâle lumière de la lune !... Ah ! la fièvre ne me brûlait point comme à cette heure !... Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi car je souffre bien !

Pendant ce temps, Catherine s'était rapprochée du lit ; mais, en s'en rapprochant, elle avait fait signe aux deux médecins de s'en éloigner.

Ambroise Paré et André Vésale répondirent par une respectueuse inclination de tête, et, comprenant que ces deux princes de la terre avaient quelque grand secret à débattre, au moment où l'un des deux allait quitter l'autre, ils se retirèrent hors de la portée de la voix dans l'embrasement d'une fenêtre.

Catherine avait repris sa place près d'Henry.

– Eh bien, dit le roi, ils vont venir, n'est-ce pas ?

– Oui, sire ; mais avant qu'ils viennent, Votre Majesté veut-elle bien me permettre de lui dire quelques paroles sur les affaires de l'État ?

– Dites, répondit le roi, quoique je sois bien fatigué, madame, et que je ne voie plus les choses de ce monde que comme à travers un nuage.

– N'importe ! n'importe ! Dieu, pour vous, éclaircira ce nuage à travers lequel vous les voyez ; et il permettra que vous portiez sur elles un jugement plus sûr peut-être que lorsque vous étiez en bonne santé.

Henri se tourna avec peine du côté de Catherine et la regarda d'un œil brillant de fièvre et d'intelligence.

On voyait qu'il faisait un effort suprême pour mettre sa faiblesse au niveau de cet esprit florentin dont il avait eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier la tortueuse profondeur.

– Parlez, madame, dit-il.

– Pardon, sire, reprit Catherine, ce n'est point

mon opinion, ce n'est point celle des médecins, qui ont toujours bonne espérance, mais c'est la vôtre, n'est-ce pas, que votre vie est gravement menacée ?

– Je suis frappé mortellement, madame, dit le roi, et c'est par miracle, sans doute, que Dieu permet que j'aie avec vous ce suprême entretien.

– Eh bien, sire, si c'est par un miracle, dit la reine, utilisons ce miracle afin que le Seigneur ne l'ait pas fait vainement.

– Je vous écoute, madame, dit Henri.

– Sire, vous rappelez-vous ce que M. de Guise vous disait chez moi, au moment où vous étiez sur le point de signer ce malheureux traité de Cateau-Cambresis ?

– Oui, madame.

– M. de Guise est grand ami de la France !

– Bon ! murmura le roi, un Lorrain !...

– Mais moi, sire, dit Catherine, je ne suis pas Lorraine.

– Non, dit Henri ; mais vous êtes...

Il s'arrêta.

– Achevez, dit la reine ; je suis une Florentine et, par conséquent, une véritable alliée de la maison de France. Eh bien, je vous dis, sire, que le Lorrain et la Florentine ont été, en cette occasion, plus Français que certains Français !

– Je ne vous dis pas non, murmura Henri.

– Le Lorrain et la Florentine vous disaient : « Sire, c'est tout au plus si un traité pareil à celui que l'on vous propose, ou plutôt que vous proposez, était acceptable le lendemain de la bataille de la Saint-Laurent ou de la prise de Saint-Quentin ; mais, aujourd'hui que M. de Guise est arrivé d'Italie, que nous avons repris Calais, que nous comptons cinquante mille hommes bien armés en campagne, trente mille en garnison dans nos villes, un pareil traité est une dérision ! » Voilà ce que vous disaient le Lorrain et la Florentine, et ce que vous n'avez point voulu écouter.

– C'est vrai, dit Henri comme revenant d'un rêve, et j'ai eu tort.

– Alors, vous l’avouez ? dit Catherine, les yeux brillants.

– Oui, je l’avoue ; mais il est trop tard !

– Il n’est jamais trop tard, sire ! dit la Florentine.

– Je ne vous comprends pas, dit le roi.

– Voulez-vous me laisser faire ? reprit Catherine ; voulez-vous vous en rapporter à moi ? et je vous rends toutes vos villes de France, le Piémont, Nice, la Bresse ! et je vous ouvre la route du Milanais !

– Et que faut-il faire pour cela, madame ?

– Il faut, malgré la majorité du Dauphin, dire que, vu sa faible santé, son peu de connaissance des affaires, vous nommez un conseil de régence qui durera un an et plus, s’il est besoin ; qui sera composé de M. de Guise, de M. le cardinal de Lorraine et de moi, et qui seul réglera, pendant cette année, les affaires politiques, civiles, religieuses et autres.

– Et que dira François ?

– Il sera trop heureux : il ne pense qu’au

bonheur d'être le mari de sa petite Écossaise et n'en ambitionne pas d'autre.

– Oui, en effet, dit Henri, c'est un grand bonheur d'être jeune, d'être le mari d'une femme qu'on aime !

Et il poussa un soupir.

– Mais, continua-t-il, il y a une chose qui gâte tout cela : c'est qu'il est roi de France, et qu'un roi de France doit penser à son pays avant de penser à ses amours !

Catherine regarda Henri de côté. Elle avait grande envie de lui dire : « Ô roi, qui donnes un si bon conseil, pourquoi donc ne l'as-tu pas suivi ? » mais elle eut peur de lui remettre en mémoire le souvenir de madame de Valentinois et elle se tut, ou plutôt, continuant de pousser la conversation dans la voie où elle l'avait fait entrer :

– Et alors, moi régente, M. de Guise lieutenant général, M. de Lorraine administrateur du royaume, nous nous chargeons de tout.

– De tout ! Qu'entendez-vous par ces mots :

« Nous nous chargeons de tout ? »

– De tout rompre, sire ; de reprendre les cent quatre-vingt-dix-huit villes, le Piémont, la Bresse, Nice, la Savoie, le Milanais !

– Oui, dit le roi ; et moi, pendant ce temps, je me présenterai devant Dieu chargé d'un parjure, ayant pris le prétexte de ma mort pour ne pas tenir ma promesse ! C'est un trop grand péché, madame, pour que je le risque ! Si je devais vivre, je ne dis pas... j'aurais le temps de me repentir.

Puis, haussant la voix :

– Monsieur de Vieilleville ! cria-t-il.

– Que faites-vous ? demanda Catherine.

– J'appelle M. de Vieilleville qui, bien sûrement, n'est point allé chez M. de Savoie.

– Et pourquoi l'appellez-vous ?

– Pour qu'il y aille.

En effet, Vieilleville, qui s'était entendu appeler, rentrait en ce moment.

– Monsieur de Vieilleville, dit le roi, vous

avez bien fait d'attendre un second ordre pour aller chez M. de Savoie, puisque la reine vous avait dit d'attendre ; mais, ce second ordre, je vous le donne. Allez donc à l'instant même ! et que dans cinq minutes, M. de Savoie et madame Marguerite soient ici !

Puis, comme il se sentait faiblir, il regarda autour de lui et, apercevant les deux médecins qui, en entendant Henri élever la voix, s'étaient rapprochés :

– Tout à l'heure, dit-il, on m'a fait boire quelques gouttes d'une liqueur qui m'a réconforté... J'ai besoin de vivre une heure encore : qu'on me donne quelques nouvelles gouttes de cette liqueur.

Vésale prit la cuillère de vermeil, y versa cinq ou six gouttes du breuvage incarnat et, tandis qu'Ambroise Paré soulevait la tête du mourant en passant ses mains derrière l'oreiller, il les lui fit glisser dans la bouche.

Pendant ce temps, Vieilleville, n'osant désobéir au roi, se rendait chez M. de Savoie et chez madame Marguerite.

Catherine, debout près du lit, souriait au roi, la rage dans le cœur.

XVI

Un roi de France n'a que sa parole.

Cinq minutes après, Emmanuel Philibert entra par une porte et Marguerite de France par l'autre.

Un éclair de joie passa sur le visage des deux jeunes gens en voyant le blessé de retour à la vie. En effet, grâce au breuvage presque magique dont il venait d'avaler quelques gouttes, il s'était fait, relativement à l'état de léthargique torpeur dans lequel ils l'avaient laissé, une notable amélioration chez Henri.

Catherine fit un pas en arrière pour céder au prince de Savoie et à Marguerite la place qu'elle occupait près du lit du blessé.

Tous deux s'agenouillèrent devant le roi mourant.

– C’est bon, dit Henri laissant voir sur son visage pâle comme un rayon de joie ; vous êtes bien ainsi, mes enfants ; demeurez donc où vous êtes.

– Ô sire ! murmura Emmanuel, quelle espérance !

– Ô mon frère ! dit Marguerite, quel bonheur !

– Oui, dit Henri, il y a un bonheur et j’en remercie Dieu : c’est que la connaissance me soit revenue ; mais il n’y a pas d’espoir... Ne comptons donc pas sur ce qui ne peut être et agissons comme des gens pressés. Emmanuel, prenez la main de ma sœur.

Emmanuel obéit. La main de Marguerite venait de faire, il est vrai, la moitié du chemin pour aller trouver la sienne.

– Prince, continua Henri, j’ai désiré votre mariage avec Marguerite alors que je me portais bien ; aujourd’hui que je suis mourant, non seulement je le désire encore, mais, qui plus est, je l’exige.

– Sire, répéta le duc de Savoie.

– Bon frère ! dit Marguerite en baisant la main du roi.

– Écoutez, reprit Henri, en donnant à sa voix une solennité suprême, écoutez, Emmanuel ; non seulement vous êtes un grand prince maintenant, grâce aux provinces que je vous ai rendues, un noble gentilhomme, grâce à vos aïeux ; mais encore vous êtes un honnête homme, grâce à votre esprit droit et à votre cœur généreux. Emmanuel, c'est à l'honnête homme que je m'adresse.

Emmanuel Philibert releva sa noble tête ; la loyauté de son âme brilla dans ses yeux et, de cette voix douce et ferme qui lui était particulière :

– Parlez, sire, dit-il.

– Emmanuel, continua le roi, une paix vient d'être signée ; cette paix est désavantageuse à la France...

Le prince fit un mouvement.

– Mais peu importe, puisqu'elle est signée ! Cette paix vous fait à la fois l'allié de la France et

de l'Espagne ; vous êtes cousin du roi Philippe mais vous allez vous trouver l'oncle du roi François. Votre épée est aujourd'hui d'un grand poids dans la balance où Dieu pèse la destinée des royaumes : c'est cette épée qui a ouvert les bataillons de Saint-Laurent ; c'est elle qui a renversé les remparts de Saint-Quentin. Eh bien, j'adjure cette épée d'être aussi juste que son maître est loyal, d'être aussi terrible que son maître est courageux ! Si la paix jurée entre moi et le roi Philippe II est rompue par la France, que cette épée se tourne contre la France ; si cette paix est rompue par l'Espagne, que cette épée se tourne contre l'Espagne ! Si la place de connétable était vacante, Dieu m'est témoin, duc Emmanuel Philibert, que je vous la donnerais comme au prince qui a épousé ma sœur, comme au chevalier défendant les marches de mon royaume. Mais cette place est tenue par un homme à qui je devrais la retirer peut-être, mais qui, au bout du compte, m'a servi ou a cru me servir loyalement. Tout est donc bien comme cela est ; tout est donc mieux, dirais-je même, car vous ne vous croirez engagé par rien que la

justice et le droit. Or, si la justice et le droit sont pour la France, votre bras et votre épée seront pour la France ; si la justice et le droit sont pour l'Espagne, votre bras et votre épée seront contre la France. Me jures-tu cela, duc de Savoie ?

Emmanuel Philibert étendit la main vers Henri.

– Par ce cœur loyal qui en appelle à ma loyauté, dit-il, je le jure !

Henri respira.

– Merci ! dit-il.

Puis, après un instant pendant lequel il parut remercier Dieu mentalement :

– Et maintenant, dit-il, quel jour les formalités nécessaires à votre mariage, et qui l'ont retardé jusqu'à présent, seront-elles accomplies ?

– Le 9 juillet, sire.

– Eh bien, jure aussi que, moi mort ou vivant, près de mon lit ou sur ma tombe, vos noces seront célébrées le 9 juillet.

Marguerite jeta sur Emmanuel un regard

rapide et dans lequel se cachait un reste d'anxiété.

Mais lui, rapprochant la tête de Marguerite de la sienne et la baisant au front ainsi qu'il eût fait à une sœur :

– Sire, dit-il, recevez ce second serment comme vous avez reçu le premier. Je les prononce tous deux avec une solennité égale ; et que Dieu me punisse, par conséquent, d'une égale punition si je manquais à l'un ou à l'autre !

Marguerite pâlit et sembla près de s'évanouir.

En ce moment, la porte s'ouvrit, timide et hésitante et, dans l'entrebâillement, apparut la tête du Dauphin.

– Qui entre ? demanda le roi dont tous les sens avaient acquis cette acuité particulière aux sens des malades.

– Oh ! mon père parle ! s'écria le Dauphin perdant toute timidité et s'élançant dans la chambre.

Le visage d'Henri s'éclaira.

– Oui, mon fils, dit-il ; et tu es le bienvenu

dans cette chambre car j'ai quelque chose d'important à te dire.

Puis, au duc de Savoie :

– Emmanuel, continua-t-il, tu viens d'embrasser ma sœur, qui va être ta femme ; embrasse mon fils, qui sera ton neveu.

Emmanuel prit l'enfant dans ses bras, le serra tendrement sur sa poitrine et le baisa sur les deux joues.

– Tu te rappelleras tes deux serments, frère ? dit le roi.

– Oui, sire, et aussi fidèlement l'un que l'autre, je vous le jure !

– C'est bien... Maintenant, qu'on me laisse seul avec le Dauphin.

Emmanuel et Marguerite se retirèrent ; mais Catherine resta à la même place.

– Eh bien ? fit le roi s'adressant à elle.

– Moi aussi, sire ? demanda Catherine.

– Vous aussi, oui, madame, répondit le roi.

– Quand le roi désirera me revoir, il me fera

demander, dit la Florentine.

– Cet entretien fini, vous pourrez rentrer, madame, dit Henri, que je vous fasse demander ou non ; mais, ajouta-t-il avec un triste sourire, il est probable que je ne vous ferai pas demander, car je me sens bien faible... Quoi qu'il en soit, venez toujours.

Catherine fit un mouvement pour sortir directement ; mais sans doute réfléchit-elle, et, décrivant une courbe, elle vint, en s'inclinant devant le lit, baiser la main du roi.

Puis elle sortit, laissant pour ainsi dire derrière elle, dans la chambre du mourant, un long regard plein d'inquiétude.

Quoique le roi eût entendu la porte se refermer sur Catherine, il attendit encore un instant ; puis, s'adressant au Dauphin :

– Votre mère n'est plus là, François ? demanda-t-il.

– Non, sire, répondit le Dauphin.

– Fermez la porte derrière elle et revenez promptement près de mon lit, car je me sens de

plus en plus faible.

François se hâta d'obéir ; il poussa le verrou et, revenant près du roi :

– Oh ! mon Dieu, sire, dit-il, vous êtes bien pâle ! Que puis-je faire pour votre service ?

– Appelez le médecin d'abord, dit Henri.

– Messieurs ! cria le Dauphin en se tournant vers les deux praticiens, venez vite ! le roi vous réclame.

Vésale et Ambroise Paré se rapprochèrent du lit.

– Voyez-vous ! dit Vésale à son confrère, qu'il venait sans doute de prévenir de la prochaine défaillance du roi.

– Messieurs, dit Henri, de la force, de la force ! donnez-moi de la force !

– Sire... répondit Vésale en hésitant.

– N'avez-vous donc plus de cet élixir ? demanda le mourant.

– Si fait, sire, reprit Vésale.

– Eh bien ?

– Sire, cette liqueur ne donne au roi qu’une force factice...

– Qu’importe, pourvu que ce soit de la force !

– Et peut-être son abus abrégera-t-il les jours de Votre Majesté.

– Monsieur, la question n’est plus maintenant dans la durée... Que je puisse dire au Dauphin ce que j’ai à lui dire et que je meure au dernier mot, c’est tout ce que je demande.

– Sire, un ordre de Votre Majesté ! car c’est en hésitant déjà que je vous ai donné une seconde fois de cette liqueur.

– Donnez-moi de votre élixir une troisième fois, monsieur, je le veux !...

Et sa tête s’affaissa sur l’oreiller, et ses yeux se fermèrent, et une si mortelle pâleur se répandit sur ses joues, qu’on eût cru qu’il allait expirer.

– Mais mon père se meurt ! mon père se meurt ! s’écria le Dauphin.

– Hâtez-vous, André, dit Ambroise : le roi est bien mal !

– Le roi a encore trois ou quatre jours à vivre, ne craignez rien, répondit Vésale.

Et, sans se servir, cette fois, de la cuillère de vermeil, il laissa tomber directement, de la bouteille sur les lèvres entrouvertes du roi, quelques gouttes de l'élixir.

L'effet en fut plus lent cette fois que les précédentes mais il n'en fut pas moins efficace.

Quelques secondes s'étaient à peine écoulées, que les muscles du visage frissonnèrent, que le sang parut de nouveau circuler sous la peau, que les dents se desserrèrent, et que l'œil se rouvrit, vitreux d'abord, puis s'éclaircissant peu à peu.

Le roi respira ou plutôt soupira.

– Oh ! dit-il, grâce à Dieu...

Et il chercha du regard le Dauphin.

– Me voici, mon père, dit celui-ci agenouillé devant le lit et se rapprochant du chevet.

– Paré, dit le roi, soulevez-moi avec des oreillers et mettez mon bras autour du cou du Dauphin, afin que je m'appuie sur lui en descendant la dernière marche de mon tombeau.

Les deux praticiens étaient encore près du roi. Alors, avec cette habileté que donne la connaissance anatomique du corps humain, Vésale, glissant les coussins d'un canapé derrière les oreillers du chevet royal, souleva Henri de manière à le placer sur son séant, tandis qu'Ambroise Paré arrondissait autour du cou du Dauphin le bras du blessé, auquel la paralysie donnait déjà le froid et la pesanteur de la mort.

Puis tous deux s'éloignèrent discrètement.

Le roi fit un effort et les lèvres du père touchèrent celles du fils.

– Mon père ! mon père ! murmura l'enfant pendant que deux grosses larmes roulaient de ses yeux sur ses joues.

– Mon fils, lui dit le roi, tu as seize ans, tu es un homme et je vais te parler comme à un homme.

– Sire !...

– Je dis plus : tu es roi, car je me regarde déjà comme absent de ce monde, et je vais te parler comme à un roi.

– Parlez, mon père, dit le jeune homme.

– Mon fils, continua Henri, j’ai commis par faiblesse, jamais par haine ni méchanceté, bien des fautes dans ma vie...

François fit un mouvement.

– Laisse-moi dire... Il convient que je me confesse à toi, mon successeur, pour que tu évites ces fautes où je suis tombé.

– Ces fautes, mon père, si elles existent, dit le Dauphin, ce n’est pas vous qui les avez commises.

– Non, mon enfant ; mais c’est moi qui en répons devant Dieu et devant les hommes... Une des dernières et des plus grandes, continua le roi, a été commise à l’instigation du connétable et de madame de Valentinois... J’avais un bandeau sur les yeux, j’étais insensé ; je te demande pardon, mon fils !

– Oh ! sire ! sire ! s’écria le Dauphin.

– Cette faute, c’est la paix signée avec l’Espagne, c’est l’abandon du Piémont, de la Savoie, de la Bresse, du Milanais, de cent quatre-

vingt-dix-huit places fortes, en échange desquelles la France ne reçoit que Saint-Quentin, Ham et Catelet... Tu écoutes ?

– Oui, mon père.

– Tout à l’heure, ta mère était là ; elle me reprochait cette faute et elle s’offrait à la réparer.

– Comment cela, sire ? fit le Dauphin avec un mouvement ; puisque votre parole est donnée !

– Bien, François ! bien ! dit Henri. Oui, la faute est grande ; mais la parole est donnée, François... quelque chose que l’on te dise, quelque instance que l’on te fasse, quelque séduction qu’on emploie ; une femme dût-elle te supplier dans l’alcôve, un prêtre dût-il t’adjurer dans le confessionnal ; dût-on, à l’aide de la magie, évoquer mon fantôme pour te faire croire que l’ordre vient de moi, mon fils, sur l’honneur de mon nom, qui est la dorure du tien, ne change rien au traité de Cateau-Cambresis, si désastreux qu’il soit ! n’y change rien, surtout parce qu’il est désastreux, et conserve toujours dans la bouche et dans le cœur cette maxime du roi Jean : « Un roi de France n’a que sa parole ! »

– Mon père, dit le Dauphin, je vous jure par l'honneur de votre nom qu'il sera fait ainsi que vous le désirez.

– Si ta mère insiste ?...

– Je lui dirai, sire, que je suis votre fils aussi bien que le sien.

– Si elle ordonne ?...

– Je lui répondrai que je suis roi et que c'est à moi de donner des ordres, et non à en recevoir.

Et, en disant ces mots, le jeune prince se redressa avec cette fierté toute particulière aux Valois.

– Bien, mon fils ! dit Henri, bien ! Voilà ce que j'avais à te dire... Et maintenant, adieu ! je sens que je m'affaiblis ; je sens que mon œil se ferme, que ma voix s'éteint... Mon fils, répète sur mon corps sans mouvement le même serment que tu viens de me faire, pour que tu sois engagé à la fois avec le vivant et avec le mort. Puis, le serment fait, moi évanoui, moi mort par conséquent, tu pourras rouvrir à ta mère... Adieu, François ! adieu, mon fils !... Embrasse ton père

une dernière fois... Sire ! vous êtes roi de France !

Et Henri laissa retomber sa tête pâle et immobile sur son oreiller.

François suivit, avec son corps souple et flexible comme un jeune roseau, le mouvement du corps de son père ; puis, se relevant et étendant avec solennité la main sur ce corps que l'on pouvait, dès ce moment, considérer comme un cadavre :

– Mon père, dit-il, je vous renouvelle le serment de tenir fidèlement la paix jurée, si désastreuse qu'elle soit pour la France ; de ne rien laisser ôter, de ne rien laisser ajouter au traité, quelque instance qu'on fasse près de moi, et quelle que soit la personne qui insiste ! Que Dieu reçoive donc mon serment comme vous l'avez reçu ! Un roi de France n'a que sa parole !

Et, baisant une dernière fois les lèvres froides et pâles de son père, à peine entrouvertes par le souffle de l'agonie, il alla ouvrir à la reine Catherine, qu'il trouva debout, raide et immobile, derrière la porte, attendant avec impatience la fin de cet entretien auquel il ne lui avait pas été

donné d'assister.

Le 9 juillet suivant, près du lit du roi, chez lequel la vie continuait de persister, quoiqu'elle ne se trahît que par un léger souffle dont la moiteur ternissait à peine un miroir, Emmanuel Philibert de Savoie prit solennellement pour épouse Marguerite de France, duchesse de Berry, le cardinal de Lorraine officiant, et toute la cour assistant à cette cérémonie, qui alla s'achever à la lueur des flambeaux, un peu après minuit, dans l'église Saint-Paul.

Le lendemain, 10 juillet, vers quatre heures de l'après-midi, c'est-à-dire à la même heure où, dix jours auparavant il avait été si malencontreusement frappé par le comte de Montgomery, le roi rendit le dernier soupir sans effort ni convulsion, ainsi que l'avait prédit André Vésale.

Il était âgé de quarante ans, trois mois et dix jours, et avait régné douze ans et trois mois.

Il eut ce mérite, sur son père, de garder, mort, à Philippe II une parole que son père n'avait point gardée, vivant, à Charles Quint.

Le même jour, madame de Valentinois, qui était restée au palais des Tournelles jusqu'au dernier soupir du roi, quitta ce palais pour se retirer dans son château d'Anet.

Le même soir, toute la cour retourna au Louvre, les deux médecins et quatre prêtres restant seuls près du cadavre royal : les deux médecins pour l'embaumer, les quatre prêtres pour prier sur lui.

À la porte de la rue, Catherine de Médicis et Marie Stuart se trouvèrent en présence.

Catherine, selon l'habitude de préséance contractée depuis dix-huit ans, allait sortir la première ; mais, tout à coup, elle s'arrêta et, cédant le pas à Marie Stuart :

– Passez, madame, dit-elle avec un soupir : vous êtes la reine !

XVII

Où le traité s'exécute.

Henri II était mort en véritable roi de France, se soulevant sur son lit d'agonie pour ratifier les promesses faites.

Le 2 juillet 1550 furent expédiées les lettres patentes qui rendaient ses États à Emmanuel Philibert.

Le prince envoya sur-le-champ, pour procéder à cette reprise de possession, trois des seigneurs qui lui avaient été le plus dévoués dans sa mauvaise fortune.

C'étaient son lieutenant général en Piémont, Amédée de Velpergue ; son lieutenant général en Savoie, le maréchal de Chatam, et son lieutenant général en Bresse, Philibert de la Beaume, seigneur de Montfalconnet.

Cette fidélité du roi Henri II à tenir ses promesses exaspéra toute la seigneurie de France, dont Brantôme se fait l'organe :

« La chose, dit le chroniqueur, fut mise en délibération, et fortement débattue au conseil ; les uns soutenoient que François II n'étoit point obligé de remplir les engagements pris par son père, surtout vis-à-vis d'une puissance inférieure ; les autres opinoient pour attendre la majorité du jeune roi : ils disoient que la duchesse de Savoie n'avoit déjà apporté que trop d'avantages à son mari, et que l'établissement de dix filles de France eût moins coûté à la couronne.

» Car, ajoute le sire de Brantôme, de grand à grand, il n'y a que la main, mais non pas de grand à petit. C'est au grand à faire la part ; c'est au petit à se contenter de celle que veut bien lui assigner le plus fort, et celui-ci n'est tenu de se régler que par son droit et sa convenance. »

La morale, comme on le voit, était large et facile ; et si, de nos jours, on la met encore en pratique, on en voile au moins la théorie.

Aussi les Français, qui tenaient le Piémont depuis vingt-trois ans, eurent-ils toutes les peines du monde à l'abandonner et peu s'en fallut qu'ils ne se révoltassent contre les ordres de la cour.

Trois commandements successifs durent être faits au maréchal de Bourdillon pour qu'il évacuât les places de sûreté et, avant de les remettre aux officiers piémontais, il exigea que l'ordre fût enregistré au Parlement.

Quant à Emmanuel Philibert, quelque désir qu'il eût de retourner dans ses États, il était encore retenu en France pour certains devoirs indispensables.

D'abord, il avait à aller prendre congé à Bruxelles du roi Philippe II et à lui remettre le gouvernement des Pays-Bas, qu'il tenait de lui.

Philippe II nomma gouvernante des Flandres, en place d'Emmanuel Philibert, sa sœur naturelle Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme ; puis, absent depuis longtemps lui-même d'Espagne, il songea à y retourner avec sa jeune épouse.

Emmanuel Philibert ne voulut abandonner le

roi Philippe II que lorsque, selon son expression, la terre lui manquerait pour le suivre ; en conséquence, il l'accompagna jusqu'à Middelbourg, où le roi s'embarqua le 25 août.

Puis Emmanuel Philibert revint à Paris, où l'appelait le sacre du jeune roi.

Le jeune roi partait pour le château de Villers-Cotterêts avec toute sa cour, sous le prétexte de chercher la retraite, mais en réalité pour s'y amuser tout à son aise.

Les pères qui laissent un trône pour héritage laissent rarement un long regret.

Le roi, dit M. de Montlenchamp, un des historiens d'Emmanuel Philibert, alla se divertir au château de Villers-Cotterêts, et prit avec lui le duc de Savoie, son oncle, qui y tomba malade de la fièvre.

Le château de Villers-Cotterêts, commencé par François I^{er}, venait d'être achevé par Henri II et l'on peut voir, même aujourd'hui, sur la façade qui regarde l'église, le chiffre du roi Henri II et de Catherine de Médicis, un H et un K –

Catherine s'écrivait alors avec un K – entourés des trois croissants de Diane de Poitiers ; singulière alliance, moins singulière cependant à cette époque que dans la nôtre, que l'adjonction de la maîtresse à la vie conjugale.

La bonne princesse Marguerite, qui adorait son beau duc de Savoie, se constitua sa garde-malade, sans vouloir qu'il prît rien d'une autre main que de la sienne ; par bonheur, la fièvre qui tenait le duc n'était qu'une fièvre de fatigue mêlée de sombres regrets : Emmanuel Philibert avait regagné un duché royal, mais il avait perdu le cœur de son cœur ! Leona était retournée en Savoie et était allée attendre, au village d'Oleggio, le 17 novembre qui devait les réunir chaque année.

Enfin, cette puissante fée qu'on appelle la jeunesse vainquit fatigues et douleurs : la fièvre s'envola sur un dernier rayon de soleil d'été, et, le 21 septembre, le duc Emmanuel put accompagner le jeune roi François II et la reine Marie Stuart, qui avaient trente-quatre ans à eux deux, au sacre de Reims.

Au moment où Dieu abaissa les yeux sur celui que l'huile sainte faisait son élu, il dut, certes, prendre en pitié ce roi qui ne devait vivre qu'un an, puis mourir d'une mort mystérieuse, et cette reine qui devait rester prisonnière vingt ans, puis mourir d'une mort sanglante !

Dans un autre livre, dont les premiers chapitres sont déjà faits¹, nous essayerons de peindre ce règne d'un an quatre mois et vingt-cinq jours pendant la durée duquel se passèrent tant d'événements.

Le roi, sacré et ramené à Paris, Philibert se trouva quitte en quelque sorte envers ces deux têtes couronnées, et il quitta son neveu de France, comme il avait quitté son cousin d'Espagne, afin de retourner dans ses États d'où il était absent depuis si longtemps, depuis de si longues années !

La duchesse Marguerite accompagna son époux jusqu'à Lyon ; mais là, elle le quitta. Ce devait être une chose déplorable que la situation

¹ *L'Horoscope.*

de ce pauvre duché de Savoie, après une occupation étrangère de vingt-trois ans, et le duc Emmanuel avait cette coquetterie bien naturelle de remettre un peu d'ordre dans ses États avant de les faire voir à sa nouvelle épouse.

Puis, il faut le dire, le mois de novembre approchait et, depuis que Leona avait quitté Emmanuel à Écouen, Emmanuel était resté l'œil fixé sur ce point lumineux du 17 novembre comme, dans une nuit sombre et pleine de tristesse, le pilote reste l'œil fixé sur la seule étoile qui brille au ciel.

Scianca-Ferro ramena la duchesse à Paris, puis, de son côté, le duc, après avoir fait une pointe en Bresse, revint à Lyon, s'embarqua sur le Rhône, où il faillit périr dans une tempête et, ayant pris terre à Avignon, il s'achemina vers Marseille, où l'attendaient une troupe de seigneurs savoisiens que lui amenait André de Provana.

Cette brave troupe, composée de gentilshommes restés fidèles au duc, n'avait pas su, dans son impatience, attendre sur ses terres

l'arrivée de son souverain ; elle accourait au-devant de lui, pressée qu'elle était de lui rendre hommage.

Au milieu des fêtes que donna Marseille au duc de Savoie, un souvenir royal vint chercher Emmanuel Philibert : François II envoya à son oncle le grand collier de l'ordre de Saint-Michel. Il est vrai que ce n'était pas un don bien précieux, le roi de France venait de le donner, un peu au hasard, à dix-huit personnes parmi lesquelles il y en avait au moins douze d'un contestable mérite. « Aussi l'appelait-on, dit l'historien qui nous fournit ces détails, *le collier à toutes bêtes !* »

Mais, avec sa courtoisie ordinaire, Emmanuel le prit et le baisa en disant : « Tout ce qui vient de mon neveu m'est cher, tout ce qui vient du roi de France m'est précieux. »

Et il le mit à l'instant même à son cou, près du collier de la toison d'or, pour indiquer qu'il ne faisait point de différence entre ces dons qui lui venaient du roi de France et ceux qui lui venaient du roi d'Espagne.

À Marseille, le duc s'embarqua pour Nice ; –

Nice, la seule ville qui lui fût restée quand il avait perdu toutes les autres et que toutes les autres l'avaient abandonné. Il est vrai que *Nice* veut dire *victoire*. Aussi les écrivains du temps, beaux esprits s'il en fut, ne manquèrent-ils pas de dire qu'au milieu de tous ses malheurs, la *Victoire* était restée fidèle à Emmanuel Philibert.

Ce dut être pour Emmanuel une grande joie, et en même temps un grand orgueil, de rentrer homme, prince et triomphant dans le château défendu par ce brave Montfort, dont les armes étaient des pals et la devise : « Il faut tenir », où il était entré faible, enfant et fugitif.

Mais nous n'essayerons point de dire ce qui se passa en lui : ce serait vouloir faire l'histoire des sensations, et nous ne connaissons pas d'historien assez fort pour la raconter.

Là seulement, et par les rapports des fidèles serviteurs qu'il avait gardés en Piémont, en Bresse et en Savoie, il eut un état exact de la situation de ces trois provinces.

Le pays était en ruines. Les provinces transalpines, enclavées dans le territoire français,

étaient entièrement ouvertes et coupées en deux par l'apanage du duc de Nemours, attaché à la France.

C'était un reste de la politique de François I^{er}. François I^{er}, pour détacher de Charles III, père d'Emmanuel, jusqu'à ses plus proches parents, attira près de lui Philippe, frère cadet du prince, et dont l'apanage embrassait presque une moitié de la Savoie ; puis, une fois à la cour de France, il le maria à Charlotte d'Orléans et l'investit du duché de Nemours.

On se rappelle avoir vu, à Saint-Germain, Jacques de Nemours, fils de Philippe, et l'y avoir vu tout dévoué aux intérêts de la France.

D'un autre côté, les Bernois et les Valentinois contestaient à Emmanuel Philibert tout ce qu'ils avaient enlevé à son père sur les bords du lac Léman ; tout cela soutenu par Genève, foyer d'hérésie et d'indépendance, il était évident qu'il faudrait traiter avec eux.

En outre, le Piémont, la Bresse et la Savoie manquaient de places de défense, les Français ayant abattu celles qui les gênaient et n'ayant

conservé que les citadelles des cinq villes où ils devaient tenir garnison jusqu'à ce que la duchesse de Savoie fût accouchée d'un garçon. C'étaient les Français aussi qui avaient fixé les impôts et qui les avaient touchés ; le fixe était donc anéanti, les meubles des maisons princières se trouvaient dilapidés et, quant aux joyaux de sa couronne et à ceux qui lui appartenaient personnellement, il y avait longtemps que le prince avait fait argent de ceux auxquels il ne tenait pas et avait remis aux mains des usuriers ceux auxquels il tenait et qu'il voulait reprendre un jour.

Pour faire face à cette pénurie, le duc revenait dans ses États avec cinq ou six cents écus d'or seulement provenant de la dot de la princesse Marguerite et de la rançon de Montmorency et de Dandelot.

Puis, l'absence et le malheur, ces deux grands dissolvants de tous les devoirs, de tous les amours, de tous les dévouements, avaient produit leur effet ordinaire : la noblesse, qui n'avait pas vu Emmanuel depuis son enfance, avait oublié

son prince et s'était habituée à vivre comme une espèce de confédération libre – il en était ainsi, au quinzième et au seizième siècles, même chez les souverains forts et régnants ; à plus forte raison chez ceux qui, impuissants à se protéger eux-mêmes, ne pouvaient protéger et maintenir les autres.

C'était ainsi que Philippe de Commines, par exemple, avait abandonné le duc de Bourgogne pour se donner à Louis XI ; que Tanneguy du Châtel et le vicomte de Rohan, sujets du duc de Bretagne, s'étaient donnés à la France, et qu'en échange, Durfé, sujet du roi de France, s'était donné au duc de Bretagne.

Il y avait mieux : la plupart de ces gentilshommes, tout en restant Savoyards, étaient pensionnaires du roi François et du roi Philippe, et portaient l'écharpe de France et d'Espagne ; enfin, comme une lèpre au cœur, l'ingratitude avait gagné les grands, l'indifférence et l'oubli étaient descendus chez les petits.

C'est que, peu à peu, les villes du Piémont s'étaient accoutumées à la présence des Français ;

les vainqueurs s'y étaient montrés très modérés ; ils n'y levaient de contributions que ce qui était absolument nécessaire et, n'imposant aucune police locale, ils laissaient chacun vivre à sa guise ; comme la plupart des charges étaient vénales, les magistrats eux-mêmes, pressés de rentrer dans le prix de leur charge, ne réprimaient pas ou ne réprimaient que bien faiblement une rapine dont eux-mêmes donnaient l'exemple.

Aussi lisons-nous dans Brantôme :

« Du temps de Louis XI et de François I^{er}, il n'y eut en Italie ni lieutenant du roi, ni gouverneur de province qui ne méritât, après avoir demeuré deux ou trois ans dans sa charge, d'avoir la tête tranchée pour ses concussions et extorsions. L'état de Milan nous étoit paisible et assuré, sans l'avarice et grandes injustices qu'on y commit, et perdîmes tout. »

Il en résultait que tout ce qui était resté attaché au gouvernement de ses princes était dans l'obscurité ou l'oppression, puisque rester attaché à Emmanuel Philibert, général des armées autrichiennes, flamandes et espagnoles contre la

France, c'était naturellement regarder comme oppressive et ennemie l'occupation française.

Les quelques jours qu'Emmanuel Philibert passa à Nice furent des jours de fête : des enfants revoyant un père après une longue absence, un père revoyant des enfants qu'il croyait perdus, n'expriment pas leur joie et leur amour d'une façon plus tendre ; aussi Emmanuel Philibert déposa-t-il dans le trésor de la forteresse trois cent mille écus d'or destinés à relever les remparts de la ville et à fonder, sur cette crête rocheuse qui sépare le port de Villefranche de celui de Lìmpia, le château de Montalban, qu'à cause de sa petitesse, l'ambassadeur vénitien Lipomano appelait le modèle en relief d'une citadelle. Puis il partit pour Coni, la ville qui, avec Nice, lui avait été la plus fidèle et qui, manquant d'artillerie, en avait fondu à ses frais pour se garder à son prince.

Emmanuel la récompensa en écartelant son blason de la croix blanche de Savoie et en permettant que ses habitants, au lieu du titre de bourgeois, portassent celui de citoyens.

Une autre préoccupation des plus graves le tenait encore : de même que la France avait ses huguenots qui allaient donner de graves secousses aux trônes de François II et de Charles IX, Emmanuel avait les religionnaires des Alpes piémontaises.

Genève, dès 1535, avait adopté le luthéranisme et était devenue, peu de temps après, le chef-lieu des disciples de Calvin. Mais c'était depuis le dixième siècle que l'Israël des Alpes existait.

En effet, vers le milieu de ce dixième siècle du Christ, que les traditions disaient devoir être le dernier du monde ; lorsque la moitié de ce monde jetait un grand cri de terreur à l'approche de l'agonie universelle, quelques familles chrétiennes, tirant leur origine des pauliciens, secte détachée de celle des manichéens et venant d'Orient, s'étaient répandues en Italie, où elles avaient laissé leur trace sous le nom de *paterini* – dont nous avons fait *patazins* – et avaient pénétré dans les vallées de Pregelas, de Lucerne et de Saint-Martin.

Là, dans ces gorges reculées, elles s'étaient implantées comme des fleurs sauvages et vivaient pures, simples, ignorées dans les gerçures de leurs rochers qu'elles croyaient inaccessibles ; leur âme était libre comme l'oiseau qui fend l'azur du ciel, leur conscience était blanche comme la neige qui couronne le mont Rosa et le mont Viso, ces frères européens du Thabor et du mont Sinäi ; ils ne reconnaissaient pour fondateur aucun des hérésiarques modernes : ils prétendaient que les doctrines de la primitive Église s'étaient conservées parmi eux dans toute sa pureté. L'arche du Seigneur, disaient-ils, se reposait sur les montagnes qu'ils habitaient et, pendant que l'église romaine était submergée par un déluge d'erreurs, parmi eux seulement le flambeau saint était resté allumé : aussi s'intitulaient-ils, non pas *réformés*, mais *réformateurs*.

Et, en effet, cette Église aux mœurs austères, à la robe sans couture comme celle du Christ, cette Église avait religieusement conservé l'esprit, les usages, les rites des premiers chrétiens. L'Évangile était sa loi ; le culte qui découlait de

cette loi, – le moins compliqué de tous les cultes humains, – ce culte était le lien d'une communauté fraternelle dont les membres ne se rassemblaient que pour prier et pour aimer. Leur crime, – pour les persécuter il avait bien fallu trouver un crime, – leur crime avait été de soutenir que Constantin, en dotant les papes de grandes richesses, avait corrompu la société chrétienne. Ils s'appuyaient sur deux paroles sorties de la bouche du Christ. La première : le fils de l'Homme n'a pas une maison où reposer sa tête. La seconde : il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume du ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Ce crime avait attiré sur eux les rigueurs d'une institution tout fraîchement établie et qu'on appelait l'Inquisition.

Les égorgements et les bûchers avaient duré quatre siècles ; – car c'était d'eux que les Albigeois, en Languedoc, les Hussites, en Bohême, les Vaudois, dans la Pouille, tiraient leur origine. Mais rien n'avait pu ralentir chez eux, nous ne dirons pas même la foi, mais l'esprit de prosélytisme ; leurs missionnaires voyageaient

sans cesse, et aussi bien pour visiter les églises naissantes que pour en fonder de nouvelles. Leurs principaux apôtres étaient : d'abord, Valdo, de Lyon, qui leur avait donné le nom de *Vaudois* ; puis le fameux Bérengaire ; puis un Ludovico Pascale, prédicateur en Calabre ; puis, enfin, plusieurs frères, du nom de Moline, envoyés pour catéchiser en Bohême, en Hongrie, en Dalmatie.

Les princes de Savoie ne virent d'abord dans les Vaudois qu'une peuplade isolée, inoffensive, peu nombreuse, aux mœurs douces, à la doctrine pure.

Mais, lorsqu'arrivèrent les grandes rumeurs d'idées, ces grands bouleversateurs du monde que l'on appelle Luther et Calvin, et que les Vaudois se furent réunis à eux, les Vaudois, branche de l'arbre immense de la Réforme, cessèrent d'être une secte dans l'Église et devinrent un parti dans l'État.

Pendant les malheurs de Charles III, ils s'étaient répandus dans toutes les vallées voisines de Pragelas, de Lucerne et de Saint-Martin, et

avaient gagné un grand nombre de partisans dans la plaine, et même dans les villes du Piémont, à Chieri, à Avignon et à Turin ; aussi François I^{er}, allié des Turcs de Constantinople et des protestants allemands, avait-il ordonné en 1534 au sénat de Turin de sévir contre eux dans toute la rigueur des lois et à ses commandants militaires de seconder l’Inquisition pour forcer les Vaudois à entendre la messe ou à quitter le pays. Cette persécution s’était prolongée jusque sous Henri II.

La plus grande fermentation régnait donc dans les vallées vaudoises lorsqu’Emmanuel Philibert arriva, le 16 novembre, à Verceil, l’un des châteaux où s’était, on se le rappelle, écoulée son enfance.

XVIII

Le 17 novembre.

Le 17 novembre au matin, un cavalier enveloppé d'un grand manteau descendait de cheval à la porte d'une petite maison d'Oleggio et recevait dans ses bras une femme à demi évanouie de joie et de bonheur.

Le cavalier, c'était Emmanuel Philibert.

La femme, c'était Leona.

Quoique cinq mois à peine se fussent écoulés depuis qu'Emmanuel avait quitté Leona à Écouen, il s'était fait dans celle-ci un immense changement.

Ce changement était celui qui s'opérerait dans une fleur qui, habituée à l'air et au soleil, serait tout à coup transportée à l'ombre ; celui qui s'opérerait dans un oiseau, libre musicien des

airs, que tout à coup on enfermerait dans une cage.

La fleur perdrait ses couleurs, l'oiseau son chant.

Les joues de Leona avaient pâli ; son œil était devenu triste, sa voix grave.

Le premier moment donné au bonheur de se revoir, les premières paroles échangées avec les folles prodigalités de la joie, Emmanuel regarda la jeune femme d'un air d'inquiétude.

La main de la douleur s'était posée sur ce visage et y avait laissé sa fatale empreinte.

Elle sourit au regard interrogateur de son amant.

– Je vois bien ce que tu cherches, mon bien-aimé Emmanuel, dit Leona : tu cherches le page du duc de Savoie, le joyeux compagnon de Nice et d'Hesdin ; tu cherches le pauvre Leone !

Emmanuel poussa un soupir.

– Celui-là, continua-t-elle avec un sourire d'une profonde mélancolie, il est mort et tu ne le reverras plus ; mais il reste sa sœur Leona, à

laquelle il a légué l'amour et le dévouement qu'il avait pour toi.

– Oh ! que m'importe ! s'écria Emmanuel ; c'est Leona que j'aime ! c'est Leona que j'aimerai toujours !

– Aime-la bien vite et bien tendrement alors ! dit la jeune femme.

– Et pourquoi cela ? demanda Emmanuel.

– Mon père est mort jeune, reprit celle-ci ; ma mère est morte jeune, et moi, dans un an, j'aurai atteint l'âge de ma mère.

Emmanuel la pressa en frissonnant contre son cœur. Puis, d'une voix altérée :

– Mais que dis-tu donc là, Leona ? demanda-t-il.

– Rien de bien effrayant, mon ami, maintenant que je suis sûre que Dieu permet aux morts de veiller sur les vivants.

– Je ne te comprends pas, Leona, dit Emmanuel, qui commençait à s'inquiéter de la profonde rêverie empreinte dans le regard de la jeune femme.

– Combien as-tu d’heures à me donner, mon bien-aimé ? demanda Leona.

– Oh ! tout le jour et toute la nuit. N’est-il pas convenu qu’une fois par an, pendant vingt-quatre heures, tu m’appartiens ?

– Oui... Eh bien, à demain ce que j’ai à te dire ! d’ici-là, mon bien-aimé, revivons dans le passé.

Puis, avec un soupir :

– Hélas ! ajouta-t-elle, le passé, c’est mon avenir, à moi.

Et elle fit signe à Emmanuel de le suivre.

À peine établie au village d’Oleggio, dans cette maison qu’elle avait achetée et qu’elle avait plutôt érigée en tabernacle que meublée en maison, elle était encore inconnue de tout le monde. Emmanuel Philibert, qui n’était pas revenu en Piémont depuis son enfance, y était encore plus inconnu qu’elle.

Les paysans regardèrent donc passer ce beau jeune homme de trente ans à peine et cette belle jeune femme qui en paraissait tout au plus vingt-

cinq, sans se douter qu'ils voyaient passer ensemble le prince qui tenait le bonheur du pays dans ses mains et celle qui tenait dans ses mains le cœur du prince.

Où allaient-ils ?

C'est Leona qui conduisait Emmanuel.

De temps en temps, Leona s'arrêtait, s'approchait d'un groupe.

– Écoute, disait-elle à Emmanuel.

Puis elle demandait aux paysans :

– De quoi parlez-vous, mes amis ?

Et ceux-ci répondaient :

– De quoi voulez-vous que nous parlions, ma belle dame, si ce n'est du retour de notre prince dans ses États.

Alors, Emmanuel se mêlait à la conversation.

– Que pensez-vous de lui ? demandait-il à son tour.

– Que voulez-vous que nous en pensions ? disaient les paysans ; nous ne le connaissons pas.

– Vous le connaissez de renommée, disait Leona.

– Oui, comme un brave capitaine ; mais que nous importent les braves capitaines, à nous ? Ce sont les braves capitaines qui, pour soutenir leur réputation, se font la guerre ; et la guerre, c'est la stérilité de nos champs, la dépopulation de nos villages, le deuil de nos filles et de nos femmes.

Et Leona regardait Emmanuel d'un œil plein de prières.

– Tu entends ? murmurait-elle.

– Ainsi, ce que vous désirez que vous ramène votre prince, braves gens... ? demandait Emmanuel.

– C'est l'absence de l'étranger, c'est la paix, c'est la justice !

– Au nom du duc, disait alors Leona, je vous promets tout cela ; car le duc Emmanuel Philibert est non seulement, comme vous le dites, un brave capitaine, mais encore un grand cœur.

– Alors, criaient les paysans, vive notre jeune duc Emmanuel Philibert !

Et le prince serrait Leona contre sa poitrine ; car, pareille à une autre Église, elle faisait connaître à cet autre Numa les véritables désirs du peuple :

– Oh ! lui disait-il, ma bien-aimée Leona, que ne puis-je ainsi, et avec toi, faire le tour de mes États !

Et Leona souriait tristement :

– Je serai toujours avec toi, murmurait-elle.

Puis, si bas qu'elle seule et Dieu pouvaient l'entendre :

– Et bien plus encore, ajoutait-elle, plus tard que maintenant !

Ils sortirent du village.

– J'aurais voulu, mon bien-aimé, dit Leona, te conduire où nous allons par un chemin tout de fleurs ; mais, tu le vois, le ciel et la terre rappellent à eux deux l'anniversaire que nous fêtons aujourd'hui : la terre est triste et dépouillée, elle représente la mort ; le soleil est brillant et doux, il représente la vie ; la mort, qui n'est que passagère comme l'hiver ; la vie, qui est

éternelle comme le soleil.

– Reconnais-tu la place, mon bien-aimé, où, tout ensemble, tu as trouvé la mort et la vie ?

Emmanuel Philibert regarda autour de lui et jeta un cri : il reconnaissait l'endroit où il avait, vingt-cinq ans auparavant, trouvé près d'un ruisseau une femme morte et un enfant presque mort.

– Oui, dit Leona en souriant, c'est bien ici.

Emmanuel prit son poignard, coupa une branche de saule et la planta juste à l'endroit où était couchée la mère de Leona.

– Là, dit-il, s'élèvera une chapelle à la Vierge des Miséricordes.

– Et à la Mère des Douleurs, ajouta Leona.

Leona se mit à cueillir, au bord du ruisseau, quelques tardives fleurs d'automne, tandis qu'Emmanuel Philibert, grave et rêveur, appuyé au saule dont il avait coupé une branche, voyait repasser devant lui sa vie tout entière.

– Oh ! dit-il tout à coup en attirant Leona à lui et en la pressant contre sa poitrine, c'est toi qui as

été l'ange visible qui, à travers les âpres chemins que j'ai suivis, m'a conduit, pendant vingt-cinq ans, de ce point d'où je suis parti à ce point où je reviens.

– Et moi, reprit Leona, je te jure ici, ô mon bien-aimé duc, de continuer dans le monde des esprits la mission que j'avais reçue de Dieu dans le monde des hommes.

Emmanuel regarda la jeune femme avec cette inquiétude qu'il avait déjà exprimée en la revoyant.

Leona, la main étendue ainsi, pâlement éclairée par le mourant soleil d'automne, semblait déjà bien plus une ombre qu'une créature vivante.

Emmanuel baissa la tête et poussa un soupir.

– Ah ! tu commences enfin à me comprendre, dit Leona ; ne pouvant plus être à toi, n'ayant plus la force de demeurer en ce monde, je ne pouvais plus être qu'à Dieu !

– Leona ! Leona ! s'écria Emmanuel, ce n'était pas cela que tu m'avais promis à Bruxelles

et à Écouen.

– Oh ! dit Leona, je te tiens bien plus que je ne t’avais promis, mon bien-aimé duc ! Je t’avais promis de te revoir et d’être à toi une fois par an, et voilà que je trouve que ce n’est plus assez et qu’à force de prières, j’ai obtenu de Dieu de mourir bien vite afin de ne plus te quitter du tout.

Emmanuel frissonna, comme si, au lieu de ces paroles qui venaient de frapper son oreille, c’eût été l’aile de la mort elle-même qui eût effleuré son cœur.

– Mourir ! mourir ! dit-il ; mais sais-tu donc ce qu’il y a de l’autre côté de la vie ? Es-tu descendue, comme Dante Alighieri de Florence, dans ce grand mystère de la tombe, pour parler ainsi de mourir ?

Leona sourit.

– Je ne suis pas descendue dans la tombe comme Dante Alighieri de Florence, dit-elle ; mais un ange en est sorti, qui a conversé avec moi des choses de la mort et de la vie.

– Mon Dieu ! Leona, s’écria Emmanuel en

regardant la jeune femme d'un œil où se peignait un commencement d'effroi, es-tu bien sûre d'avoir toute ta raison ?

Leona sourit de nouveau : on sentait en elle la douce et profonde sécurité de la conviction.

– J'ai revu ma mère, dit-elle.

Emmanuel éloigna Leona de lui mais sans la quitter des mains, et, la regardant d'un œil de plus en plus étonné :

– Ta mère ? s'écria-t-il.

– Oui, ma mère, dit Leona avec une tranquillité qui fit passer un frisson dans les veines de son amant.

– Et quand cela ? demanda Emmanuel.

– Pendant la nuit dernière.

– Et où l'as-tu revue ? demanda Emmanuel ; à quelle heure l'as-tu revue ?

– À minuit, près de mon lit.

– Tu l'as vue ? insista le prince.

– Oui, répondit Leona.

– Et elle t’a parlé ?

– Elle m’a parlé.

Le prince essuya d’une main la sueur qui perlait sur son front et, de l’autre, serra Leona contre son cœur comme pour s’assurer que c’était bien un être vivant, et non un fantôme, qu’il avait devant les yeux.

– Oh ! répète-moi cela, mon cher enfant, reprit-il ; dis-moi ce que tu as vu, dis-moi ce qui s’est passé.

– D’abord, continua Leona, depuis que je t’ai quitté, mon bien-aimé Emmanuel, chaque nuit j’ai rêvé des deux seules personnes que j’aie aimées au monde, de toi et de ma mère.

– Leona ! dit le prince en appuyant ses lèvres au front de la jeune femme.

– Mon frère ! répondit celle-ci comme pour donner au baiser qu’elle venait de recevoir toute la chasteté d’une étreinte fraternelle.

Le prince hésita un instant. Puis, d’une voix étouffée :

– Eh bien, oui, ma sœur ! dit-il.

– Merci, dit Leona avec un divin sourire. Oh ! maintenant, je suis bien sûre de ne jamais plus te quitter !

Et, d'elle-même, une seconde fois, elle donna son front à baiser au prince qui, cette fois, ne fit plus qu'y appuyer le sien.

– J'écoute, dit le prince.

– Je te disais donc, cher bien-aimé, que chaque nuit depuis le jour d'Écouen, j'avais rêvé de toi et de ma mère ; mais tout cela n'était qu'un rêve, et, la nuit dernière seulement, j'eus la vision.

– Voyons, parle ; j'écoute.

– Je dormais : je fus éveillée par une impression glacée. Je rouvris les yeux. Une femme vêtue de blanc et voilée était dans la ruelle de mon lit : c'était une femme qui venait de m'embrasser au front. J'allais jeter un cri, elle leva son voile et je reconnus ma mère.

– Leona, Leona, es-tu donc bien sûre de ce que tu dis ? demanda le duc.

Leona sourit.

– J'étendis les deux bras comme pour

l'embrasser, reprit-elle ; mais elle fit un signe et mes bras retombèrent inertes à mes côtés. J'étais enchaînée sur mon lit ; on eût dit que mes yeux seuls vivaient ; mes yeux étaient fixés sur le fantôme et ma bouche murmurait : « Ma mère ! »

Emmanuel fit un mouvement.

– Oh ! je n'avais pas peur, dit Leona ; j'étais heureuse !

« – Ma fille, m'a-t-il dit, ce n'est point la première fois que Dieu permet que je te revoie depuis ma mort, et souvent, dans ton sommeil, tu as dû me sentir près de toi ; car souvent je suis venue, me glissant entre tes rideaux, comme je suis là, pour te regarder dormir ; mais c'est la première fois que Dieu permet que je te parle.

» – Parle, ma mère, lui répondis-je ; j'écoute.

» – Ma fille, continua le fantôme, en faveur de la croix blanche de Savoie, à laquelle tu as sacrifié ton amour, non seulement Dieu te pardonne, mais encore il permet qu'à chaque grand danger qui menacera le duc, tu lui en donneras avis. »

Le duc regarda Leona avec doute.

« – Demain, continua Leona, quand le duc viendra te voir, tu lui diras de quelle sainte mission le Seigneur te charge ; puis, comme il doutera... » Car le fantôme avait prévu que tu douterais, mon bien-aimé duc.

– En effet, Leona, reprit Emmanuel, ce que tu me dis là est assez extraordinaire pour qu’il soit permis de douter.

« – Puis, comme il doutera, continua le fantôme, tu lui diras qu’à l’heure où un oiseau viendra se poser sur la branche de saule qu’il aura coupée et chantera, c’est-à-dire le 17 novembre, à trois heures de l’après-midi, Scianca-Ferro arrivera à Verceil, porteur d’une lettre de la duchesse Marguerite ; alors, il sera bien forcé de te croire. » Puis le fantôme baissa son voile en murmurant :

» – Adieu, ma fille ! tu me reverras quand il sera temps.

» Puis il s’évanouit. »

À peine Leona avait-elle cessé de parler,

qu'un oiseau inconnu, qui semblait s'abattre du ciel, se posa sur la branche de saule coupée par le duc et plantée en terre, et se mit à chanter mélodieusement.

– Tu vois, mon duc, dit Leona, en ce moment Scianca-Ferro entre à Verceil où tu le trouveras demain.

– En vérité, dit Emmanuel, si ce que tu me dis est vrai, Leona, il y aura miracle !

– Et alors, me croiras-tu ?

– Oui.

– Feras-tu, dans l'occasion, ce que je te dirai ?

– Ce serait un sacrilège de ne pas t'obéir, Leona ; car tu viendras de la part de Dieu.

– Voilà tout ce que j'avais à te dire, mon ami. Rentrons, dit Leona.

– Pauvre enfant ! murmura le duc, il n'est point étonnant que tu sois si pâle, ayant reçu le baiser d'une morte.

Le lendemain, en rentrant au château de Verceil, Emmanuel trouva Scianca-Ferro qui

l'attendait.

Celui-ci était entré, la veille, dans la grande cour au moment où trois heures sonnaient ; il apportait une lettre de la duchesse.

XIX

Les morts savent tout.

La lettre de la princesse Marguerite était accompagnée d'une somme de trois cent mille écus.

Le maréchal de Bourdillon qui, sans doute, agissait selon les ordres secrets du duc de Guise, refusait de quitter ses garnisons si ses hommes n'étaient pas payés d'un arriéré de solde.

Voyant que les Français n'évacuaient pas le Piémont aussi rapidement qu'ils y étaient obligés, le duc avait écrit au roi François II, en chargeant la princesse Marguerite de transmettre la lettre à son neveu.

Le roi François II, soufflé par les Guise, avait répondu que les soldats ne voulaient point quitter le Piémont sans être payés d'une somme de cent

mille écus qui leur était due.

« Or, disait la bonne princesse Marguerite, comme il est incontestable que c'est à la France, et non pas à vous, à payer les soldats français, je vous envoie, mon bien-aimé maître et seigneur, cette somme de cent mille écus, prix de mes bijoux de jeune fille, et qui me venaient en grande partie des dons de mon père François I^{er}.

» Et, par ainsi, ajoutait-elle, ce sera la France qui payera et non pas vous. »

Les troupes françaises furent soldées et il ne resta plus de garnisons que dans les quatre villes réservées, Turin, Cherasco, Chieri et Villeneuve d'Asti.

Puis il revint à Nice avec Scianca-Ferro, lequel ne fit qu'y toucher barre et retourna aussitôt à Paris prendre son poste près de la princesse Marguerite.

La princesse ne devait venir dans les États du duc que quand toute trace de désordre en serait effacée.

Peut-être, un peu ingrat envers elle par amour

pour Leona, le duc ne mettait-il pas à revoir cette excellente princesse tout l'empressement qu'elle méritait.

Le duc n'en procéda pas moins à la complète réorganisation de ses États.

Il commença par faire la part de la fidélité, de l'oubli et de l'ingratitude.

Un grand nombre de ses sujets s'était jeté dans le parti français.

Un nombre moindre s'était tenu à l'écart chez eux, demeurant passivement fidèle au duc.

Enfin, un petit nombre était resté constant à sa mauvaise fortune et avait pris une part active à ses intérêts.

Il avança ces derniers en charges et en honneurs.

Il pardonna aux seconds leur faiblesse et leur fit bon visage, leur rendant même service quand l'occasion s'en présentait.

Quant aux derniers, il ne leur fit ni bien ni mal, mais les laissa éloignés des affaires, disant :

– Je n’ai point de raison de me fier à eux dans ma prospérité, puisqu’ils m’ont abandonné dans ma disgrâce.

Puis il se rappela que les paysans d’Oleggio lui avaient demandé des magistrats qui leur rendissent la justice au lieu de la leur vendre.

En conséquence, il mit à la tête de l’ordre judiciaire Thomas de Langusque, comte de Stropiane, magistrat célèbre à la fois par son intégrité et par sa profonde science des lois.

En outre, deux sénats remplacèrent à la fois, et les anciens conseils de justice, et les parlements établis par l’occupation française.

Or, sur le versant occidental des Alpes, existait ce proverbe : « Dieu nous préserve de l’équité du parlement ! »

Et ce proverbe, comme avaient fait Annibal et Charlemagne, et comme devait faire plus tard Napoléon, avait passé des Alpes occidentales aux Alpes orientales.

La paix fut plus longue à établir que la justice.

Nous avons parlé des deux causes de guerre,

guerre territoriale et guerre religieuse, qui existaient au sein même de la Savoie.

Guerre territoriale avec la confédération helvétique qui s'était emparée du pays de Vaux, du comté de Romont, de Gex et du Chablais.

Emmanuel Philibert consentit à céder toute la rive droite du lac Léman aux Bernois, à la condition qu'on lui rendrait le Chablais, le pays de Gex et les bailliages de Ternier et de Gaillard.

La paix fut arrêtée sur ces bases.

Guerre religieuse avec les réformateurs des vallées de Pragelas, de Lucerne et de Saint-Martin.

Nous avons dit que l'alliance de ces derniers avec les calvinistes de Genève et avec les luthériens d'Allemagne en avait fait une puissance.

Emmanuel Philibert envoya contre eux le bâtard d'Achaïe.

Celui-ci pénétra dans les vallées avec une armée de quatre à cinq mille hommes ; on pensait que c'était bien assez pour réduire une population

inhabile aux armes et qui n'avait pour défense que les instruments avec lesquels elle labourait ses champs.

Mais tout devient arme à qui veut véritablement défendre la double liberté du corps et de l'âme.

Les hommes cachèrent les femmes, les vieillards et les enfants dans des cavernes connues d'eux seuls. Dans l'attente d'une invasion, ils avaient reçu de leurs frères de Genève des quantités considérables de poudre ; au-dessus de toutes les routes que devaient suivre les catholiques, on mina les rochers ; à peine engagés dans les défilés, les envahisseurs entendaient gronder au-dessus de leur tête un tonnerre plus terrible que celui du ciel, une foudre qui tombait à chaque éclair ! Les montagnes tremblaient sous ces détonations ; les rochers, arrachés de leurs bases, semblaient d'abord remonter vers les nuages, puis ils retombaient entiers ou en éclats, roulaient aux versants des montagnes en avalanches de granit et venaient frapper des hommes qui, lorsqu'ils

cherchaient leurs adversaires, ne voyaient que des aigles effrayés planant dans le ciel.

Cette guerre dura près d'un an. Enfin, Vaudois et catholiques lassés en vinrent à des paroles de paix ; peut-être aussi Emmanuel Philibert n'avait-il voulu donner qu'un gage de son désir d'exterminer l'hérésie aux Guises, qui gouvernaient la France, qui dressaient les bûchers de la Grève et préparaient la Saint-Barthélemy ; à Philippe II, qui gouvernait l'Espagne et qui dressait les échafauds de Bruxelles, d'Anvers et de Gand.

Le résultat de ces conférences fut que les Vaudois renverraient leurs *barbas* les plus turbulents, – c'était le nom que les religionnaires des montagnes donnaient à leurs prêtres, à cause des longues barbes qu'ils portaient, – et que ceux-ci renvoyés, les habitants auraient le droit d'exercer leur culte aux lieux où, de temps immémorial, ils l'avaient exercé.

Seulement, comme une population catholique existait aussi dans la vallée et, quoique en nombre inférieur, avait droit à la liberté de son

culte, on assigna, dans chaque vallée, deux villages où la messe serait célébrée.

Les prêtres religionnaires firent leurs adieux à leurs familles et, de peur de soulèvement parmi les populations si l'on voyait en eux des exilés, partirent sous des costumes de pâtres et de muletiers.

Eux partis, Emmanuel Philibert fit élever, aux issues des vallées, les châteaux-forts de la Peyrouse, du Villars et de la Tour.

Toutes choses pacifiées dans son duché, il écrivit à la duchesse de venir le rejoindre à Nice.

Puis, comme on était au 12 novembre de l'année 1560, il partit pour son château de Verceil.

Le 17 au matin, il était à Oleggio.

C'était, depuis son mariage, le second anniversaire de sa visite à Leona.

Leona l'attendait, comme la première année, sur le seuil de la petite maison.

Il y avait dans ces deux cœurs, dans ce chaste amour, une telle communion de pensées,

qu'Emmanuel n'avait pas l'idée de manquer à ce rendez-vous, que Leona n'avait point l'idée qu'Emmanuel pût y manquer.

Du plus loin qu'il aperçut Leona l'attendant, Emmanuel mit son cheval au galop, heureux de la revoir, tremblant de la revoir plus pâle et plus proche de la tombe que la dernière fois.

On eût dit que Leona avait prévu l'impression que son visage pouvait faire sur son amant : elle l'attendait, la figure couverte d'un voile.

Emmanuel frissonna en l'apercevant : elle avait l'air elle-même de cette ombre voilée dont elle lui avait raconté l'apparition à son dernier voyage.

La peau de Leona avait pris la blancheur du marbre de Paros. Son visage semblait une flamme près de s'éteindre. Sa voix, un souffle près d'expirer. Elle faisait évidemment un effort pour sourire.

Une légère rougeur passa sur les joues de la jeune femme en revoyant son bien-aimé duc.

Son cœur vivait toujours et chacun de ses

battements disait encore : « Je t'aime ! »

Une collation attendait Emmanuel, mais Leona n'y prit point part. Elle semblait déjà soustraite aux besoins et aux faiblesses de ce monde.

Après le déjeuner, elle prit le bras d'Emmanuel et tous deux recommencèrent, à travers le village, la promenade qu'ils avaient faite un an auparavant.

Cette fois, on ne voyait plus sur les places ces groupes de paysans inquiets s'interrogeant sur les qualités et les défauts de leur duc. Un an s'était écoulé et cette année avait réussi à le faire connaître à part cette querelle circonscrite dans les trois vallées et qui n'avait pas eu de retentissement au dehors, la paix avait fait son œuvre maternelle. Les garnisons françaises avaient quitté les villes qu'elles ruinaient depuis trois ans. La justice était impartialement rendue aux grands comme aux petits.

Aussi chacun était-il à son travail, laboureurs aux champs, industriels à leurs ateliers. On bénissait le duc et l'on n'exprimait qu'un vœu :

C'est que la princesse Marguerite donnât un héritier au trône de Savoie.

À chaque fois que le vœu était prononcé devant ces deux promeneurs inconnus et étrangers, Emmanuel tressaillait et regardait Leona.

Leona souriait et répondait pour le duc :

– Dieu, qui nous a rendu notre souverain bien-aimé, n'abandonnera point la Savoie.

Au bout du village, Leona prit le chemin qu'elle avait pris l'année précédente et, au bout d'un quart d'heure de marche, tous deux se trouvèrent en face de la petite chapelle qui s'élevait à la place où le duc avait, un an auparavant, planté une branche de saule et où l'oiseau inconnu avait chanté son chant merveilleux.

C'était une de ces petites chapelles du XVI^e siècle, si élégantes de construction, si élancées de forme. Elle était de ce charmant granit roux que l'on trouve dans les montagnes de Turin. Dans une niche dorée, une Vierge d'argent présentait

aux pauvres son divin fils qui bénissait, la main droite étendue.

Emmanuel, pieux comme un chevalier du temps des croisades, s'agenouilla et fit sa prière. Pendant le temps qu'elle dura, Leona se tint debout près de lui, la main appuyée sur sa tête.

Puis, lorsqu'il eut fini :

– Mon bien-aimé duc, dit-elle, vous m'avez promis, vous m'avez juré même, il y a un an à cette place, que, si comme je vous le disais, vous retrouviez, à votre retour au château de Verceil, Scianca-Ferro porteur d'une lettre de la duchesse Marguerite, vous croiriez désormais à tout ce que je vous dirais, si étranges que vous parussent mes paroles, et que vous suivriez mes avis, si obscurs qu'ils fussent.

– Oui, je t'ai promis cela, dit le duc ; sois tranquille, je m'en souviens.

– Scianca-Ferro était-il à Verceil ?

– Il y était.

– Y était-il arrivé à l'heure que j'avais dite ?

– À trois heures sonnante, il était entré au

château.

– Était-il porteur d'une lettre de la princesse Marguerite ?

– Cette lettre est la première chose qu'il m'a remise en me revoyant.

– Tu es donc prêt à suivre mes conseils sans les discuter ?

– Je crois, ma Leona, quand tu me parles, que c'est cette vierge elle-même dont je viens d'adorer l'image qui me parle par ta bouche.

– Eh bien ! écoute donc. J'ai revu ma mère.

Emmanuel tressaillit comme il avait fait la première fois lorsqu'un an auparavant Leona avait prononcé les mêmes paroles.

– Et quand cela ? demanda-t-il.

– La nuit dernière.

– Et que t'a-t-elle dit ? demanda le duc se reprenant malgré lui à douter.

Leona sourit.

– Allons, dit-elle, voilà encore que tu doutes !

– Non, dit le duc.

– Cette fois donc, je commencerai par la preuve.

Emmanuel écouta.

– Avant de partir pour Verceil, tu as écrit à la princesse Marguerite de venir te rejoindre.

– C’est vrai, dit Emmanuel en regardant Leona d’un œil étonné.

– Tu lui disais, dans ta lettre, que tu l’attendrais à Nice, où elle viendrait par mer de Marseille.

– Tu sais cela ? demanda le duc.

– Tu ajoutais que, de Nice, tu la conduirais à Turin en suivant le littoral de la mer par San-Remo et Albenga.

– Mon Dieu ! murmura Emmanuel.

– Puis que, de là, par la belle vallée de la Bormida, par Cherasco et Asti, tu la conduirais à Turin.

– C’est vrai, Leona ; mais personne que moi ne connaît le contenu de cette lettre ; elle est

partie pour Paris par un courrier dont je suis sûr.

Leona sourit.

– Ne t'ai-je pas dit que, cette nuit, j'avais revu ma mère ?

– Eh bien ?

– Les morts savent tout, Emmanuel !

Le duc, en proie à une terreur involontaire, passa son mouchoir sur son front couvert de sueur.

– Il faut le croire, murmura Emmanuel. Après ?

– Eh bien, mon cher duc, voici ce que m'a dit ma mère : « Tu verras demain le duc ; tu lui diras de partir pendant la nuit avec la duchesse Marguerite, par Tenda et Coni, et de faire suivre la route de la mer à une litière vide, escortée de Scianca-Ferro et de cent hommes bien armés. »

Emmanuel regarda Leona d'un œil interrogateur.

– « Il y va du salut de la Savoie ! » continua Leona. Voilà ce que m'a dit ma mère, Emmanuel,

et voilà ce que je te dis, moi. Tu as promis, tu as fait plus que de promettre, tu as juré de suivre mes avis, mon duc : jure-moi donc que tu passeras, avec la duchesse, par Tenda et Coni, tandis que Scianca-Ferro, avec une litière vide et cent hommes bien armés, suivra le littoral de la mer.

Le duc eut un moment d'hésitation : sa raison comme homme, son orgueil comme soldat, combattaient la promesse faite, la parole donnée.

– Emmanuel, murmura Leona en secouant mélancoliquement la tête, qui sait ? peut-être est-ce la dernière chose que je te demande !

Emmanuel étendit la main vers la chapelle et jura.

XX

La route de San-Remo à Albenga.

Emmanuel Philibert avait donné rendez-vous à Nice à la princesse Marguerite, d'abord pour récompenser d'une nouvelle faveur sa fidèle amie ; puis, ensuite, comme le voyage de la princesse devait se faire au mois de janvier, il voulait lui montrer son duché par sa face riante, par le printemps éternel de Nice et d'Oneglia.

En effet, la duchesse Marguerite arriva vers le 15 janvier et aborda dans le port de Villefranche ; elle avait été longuement retardée par les fêtes qu'on lui avait faites à Marseille.

Marseille l'avait fêtée à la fois, et comme la tante du roi Charles IX, alors régnant, et comme duchesse de Savoie ; et, sous ces deux aspects, la vieille ville phocéenne lui avait rendu mille honneurs.

Le duc et la duchesse restèrent quatre mois à Nice. Le duc employa ce temps à activer la construction des galères qu'il avait commandées. Un corsaire calabrais, renégat chrétien, qui s'était fait musulman, nommé Occhiali, avait fait des descentes en Corse et sur les côtes de Toscane. On prétendait même avoir vu un vaisseau suspect dans les eaux de la rivière de Gênes.

Enfin, vers le commencement de mars, avec les premiers souffles de ce tiède printemps italien qui caresse si doucement les poitrines fatiguées, il décida qu'il partirait.

L'itinéraire du voyage était connu d'avance. Le cortège royal suivait ce que l'on appelait la rivière de Gênes, c'est-à-dire le littoral de la mer. Le duc et la duchesse – le duc à cheval, la duchesse en litière – passaient par San-Remo et Albenga, où des relais de chevaux étaient préparés d'avance.

Le départ fut fixé au 15 mai.

Au point du jour, le cortège se mit en route, le duc à cheval, comme nous l'avons dit, et visière baissée, armé en guerre, chevauchant près de la

litière dont les rideaux étaient tirés. Cinquante hommes armés marchaient devant, cinquante hommes armés marchaient derrière.

La première nuit, on s'arrêta à San-Remo.

Le lendemain, au point du jour, on se remit en route.

On fit halte à Oneglia pour déjeuner. Mais la duchesse ne voulut pas descendre de sa litière où le duc lui-même lui porta du pain, du vin et quelques fruits.

Le duc mangea sans se désarmer, enlevant seulement la visière de son casque.

Vers midi, la cavalcade et la litière repartirent.

Un peu au-delà de Porto-Maurizio, la route se resserre entre deux montagnes ; on perd la vue de la mer et l'on se trouve dans un étroit défilé hérissé à droite et à gauche de rochers. Lieu propice à une embuscade, s'il en fut !

Le duc envoya vingt hommes en avant. C'était un surcroît de précaution car, en ces temps de paix, que pouvait-on avoir à craindre ? Aussi les vingt hommes passèrent-ils sans être inquiétés.

Le reste de la troupe s'engagea dans le défilé. Mais, au moment où le duc, toujours près de la litière, venait de s'y engager à son tour, une arquebusade terrible retentit, dirigée particulièrement sur le duc et sur la litière : le cheval du duc fut blessé, un des chevaux de la litière tomba mort et une faible plainte passa comme un souffle à travers les rideaux. En même temps, des cris sauvages se firent entendre et l'on se trouva assailli par une troupe d'hommes aux costumes mauresques.

On était tombé dans une embuscade de pirates.

Le duc allait courir à la litière, quand un des assaillants monté sur un magnifique cheval arabe et couvert des pieds à la tête d'une cotte de mailles turque s'élança directement sur lui en criant :

– À moi, duc Philibert ! tu ne m'échapperas point cette fois !

– Oh ! ni toi non plus ! répondit le duc.

Puis, se dressant sur ses étriers et levant son épée au-dessus de sa tête :

– Faites de votre mieux, vous autres ! cria-t-il aux soldats ; je vais tâcher de vous donner l'exemple.

En ce moment, la mêlée devint générale.

Au milieu de la bagarre, qu'on nous permette de suivre la lutte des deux chefs.

On sait quelle était l'habileté du duc Emmanuel à ce jeu terrible de la guerre où il connaissait peu d'hommes qui pussent lui résister ; mais, cette fois, il avait trouvé un adversaire digne de lui.

D'abord, de la main gauche, chacun des deux combattants avait déchargé sur l'autre un pistolet dont la balle avait glissé sur l'armure du duc, s'était aplatie sur celle du pirate.

Alors, le combat, dont cette décharge n'était que le prélude, avait continué à l'épée.

Quoique armé à la turque comme arme défensive, le corsaire, comme arme offensive, portait à la main une longue épée droite et à l'arçon de sa selle une hache à manche pliant, à tranchant affilé.

Ces haches, dont le manche était fait en peau de rhinocéros toute garnie de petites lames d'acier, avaient, à cause de leur flexibilité même, une terrible volée.

Le duc avait son épée et une masse d'armes ; c'étaient, on s'en souvient, ses armes habituelles. Toutes deux étaient redoutables entre ses mains.

Deux ou trois de ses hommes d'armes avaient voulu venir à son aide mais il les avait écartés en criant :

– Faites pour vous ! Avec l'aide de Dieu, je ferai pour moi !

Et, avec l'aide de Dieu, en effet, il faisait merveille.

Il était évident que les pirates ne s'étaient point attendus à trouver une si forte escorte et que leur chef, celui qui avait attaqué le duc, espérait le prendre plus à l'improviste et moins bien armé.

Mais, pour s'être trompé, il n'en reculait point d'un pas. On sentait que, sous les coups terribles qu'il portait au duc, il y avait une haine plus terrible que les coups.

Mais, sur l'armure de Milan du duc, l'épée du pirate, de si bonne trempe qu'elle fût, n'avait pas grande prise ; de même que, sur la cotte de mailles de Damas, s'émoissait l'épée du duc.

Au milieu de cette lutte acharnée, le duc sentit que son cheval blessé faiblissait et allait lui manquer entre les jambes.

Il réunit toutes ses forces pour porter un coup à son adversaire ; l'épée flamboya entre ses deux mains ; le pirate comprit de quel coup terrible il était menacé : il se renversa en arrière et, en se renversant, fit cabrer son cheval.

Ce fut le cheval qui reçut le coup au lieu du maître. Cette fois, le chanfrein du cheval, d'acier moins pur que l'armure du cavalier, fut fendu et le cheval, frappé entre les deux oreilles, s'abattit sur ses genoux.

Le Maure crut son cheval tué ; il s'élança à terre au moment où le cheval du duc tombait lui-même.

Les deux adversaires se trouvèrent donc à pied en même temps.

Chacun d'eux se jeta à l'arçon de son cheval, l'un pour en arracher sa hache, l'autre pour y prendre sa masse d'armes.

Puis, comme si chacun d'eux eût jugé l'arme dont il tentait de s'emparer suffisamment meurtrière, les deux combattants jetèrent leurs épées ; le pirate demeura armé de sa hache et le duc de sa masse.

Jamais cyclopes forgeant, dans les cavernes de l'Etna, la foudre de Jupiter sur l'enclume de Vulcain, ne frappèrent de si rudes coups ; on sentait que la Mort elle-même, la reine des sanglantes batailles, arrêta son vol et planait au-dessus de ces deux hommes, certaine d'emporter dans ses bras l'un d'eux, endormi du dernier sommeil.

Au bout d'un instant, l'avantage parut se décider pour le duc. La hache de son adversaire avait enlevé, pièce à pièce, la couronne de son casque ; mais il était évident que les pointes d'acier de la masse d'armes avaient, à travers la cotte de mailles, causé de terribles meurtrissures.

Puis, à l'encontre des forces inépuisables du

duc, les forces de son adversaire semblaient s'épuiser. Sa respiration sifflante passait à travers les ouvertures de son casque. Ses coups étaient moins rapides et moins vigoureux ; les bras, sinon la haine, s'alanguissaient.

À chaque coup qu'il portait, le duc, au contraire, paraissait reprendre une nouvelle énergie.

Le pirate commença de reculer, pas à pas, d'une manière insensible, mais il reculait. Sa retraite le conduisait au bord d'un précipice ; seulement, occupé à parer des coups ou à en porter, il semblait ne pas s'apercevoir qu'il se rapprochait insensiblement de l'abîme.

Tous deux, l'un reculant, l'autre poursuivant, arrivèrent ainsi sur la plate-forme qui surplombait le précipice.

Deux pas encore et la terre manquait au pirate. Mais sans doute était-ce là qu'il voulait en arriver. Car, tout à coup, il lança loin de lui sa hache et, saisissant son adversaire à bras le corps :

– Ah ! duc Emmanuel, s'écria-t-il, je te tiens donc enfin et nous allons mourir ensemble !

Et, d'une secousse à déraciner un chêne, il souleva son ennemi entre ses bras.

Mais un éclat de rire terrible lui répondit :

– Je t'avais reconnu, bâtard de Waldeck, lui répondit son adversaire en dénouant la chaîne de fer de ses bras.

Puis, levant la visière de son casque :

– Je ne suis pas le duc Emmanuel, dit-il, et tu n'auras pas l'honneur de mourir de sa main.

– Scianca-Ferro ! s'écria le bâtard de Waldeck. Ah ! malédiction sur toi et ton duc !

Et il se baissa pour ramasser sa hache et recommencer le combat.

Mais, pendant ce mouvement, si rapide qu'il fût, la main de Scianca-Ferro, pesante comme le roc sur lequel les deux adversaires combattaient, s'abattit sur le derrière de la tête du renégat.

Le bâtard de Waldeck poussa un soupir et tomba sans mouvement.

– Cette fois, s’écria Scianca-Ferro, frère Emmanuel, tu n’es plus là pour m’empêcher d’écraser cette vipère !

Et, comme pendant le combat son poignard de merci était sorti du fourreau, il ramassa un quartier de roc qu’il souleva entre ses bras avec la force d’un de ces titans qui entassaient Pélion sur Ossa et en écrasa dans son casque la tête de son ennemi.

Puis, avec un éclat de rire plus terrible encore que le premier :

– Ce qui me plaît surtout dans ta mort, bâtard de Waldeck, dit-il, c’est qu’en mourant dans l’armure d’un infidèle, tu es damné comme un chien !

Alors, se rappelant ce soupir qu’il avait entendu sortir de la litière, il y courut et en écarta les rideaux.

De tous côtés les pirates fuyaient.

Pendant ce temps, Emmanuel et la princesse Marguerite suivaient tranquillement la route de Tenda et de Coni. Ils arrivaient dans cette vallée à

peu près à la même heure où avait lieu, entre San-Remo et Albenga, le terrible combat que nous venons de raconter.

Le duc Emmanuel était soucieux. Quelle avait pu être la raison de Leona d'exiger de lui ce changement de route ? quel danger courait-il à suivre celle de la rivière de Gênes ? et, s'il y avait un danger, ce danger n'était-il pas retombé sur Scianca-Ferro ? Qui avait prévenu Scianca-Ferro de la promesse faite par lui, Emmanuel, à Leona ? et comment se faisait-il qu'au moment où il allait parler à Scianca-Ferro de son changement de route, celui-ci était venu à lui et lui en avait parlé le premier ?

Le souper fut triste. La princesse Marguerite était fatiguée ; de son côté, Emmanuel Philibert prétextait la fatigue et se retira vers dix heures dans sa chambre.

Il lui semblait que, d'un moment à l'autre, il devait arriver quelque messenger de mauvaises nouvelles.

Il fit mettre quelqu'un à la porte et quelqu'un dans l'antichambre, afin qu'à quelque heure de la

nuit que ce fût on l'éveillât, et si l'on savait quelque chose, on lui apprît ce qui était arrivé.

Onze heures sonnèrent. Le duc ouvrit sa fenêtre : le ciel était étoilé, l'atmosphère était calme et pure. Un oiseau chantait dans un buisson de grenadiers et il lui sembla que c'était le même oiseau dont il avait entendu le chant sur cette branche de saule qui indiquait la place où devait être bâti l'autel de la Vierge.

À onze heures et demie, il referma sa fenêtre et revint s'accouder à sa table couverte de papiers. Peu à peu ses yeux se troublèrent, ses paupières s'alourdirent. Il entendit vaguement tinter les premières vibrations de minuit.

Puis il lui sembla, comme à travers un nuage, voir s'ouvrir la porte de sa chambre et s'avancer vers lui quelque chose qui ressemblait à une ombre. L'ombre s'approcha en s'inclinant sur lui et murmura son nom.

Au même instant, une impression glacée qu'il ressentit au front le fit frissonner par tout le corps.

Cette impression rompit les liens invisibles qui l'enchaînaient.

– Leona ! Leona ! répéta-t-il.

Et il tendit les bras pour saisir le fantôme. Mais celui-ci fit un signe et ses bras retombèrent.

– Je t'avais bien dit, mon Emmanuel, dit l'ombre d'une voix douce à la fois comme un souffle et comme un parfum ; je t'avais bien dit que je serais plus près de toi morte que vivante.

– Pourquoi m'as-tu quitté, Leona ? demanda Emmanuel sentant son cœur prêt à fondre en sanglots.

– Parce que ma mission était accomplie sur la terre, mon bien-aimé duc, répondit l'ombre ; mais, avant que je remonte au ciel, Dieu permet que je te dise que le vœu de tes sujets est accompli.

– Lequel ? demanda Philibert.

– La princesse Marguerite est enceinte et enfantera un fils.

– Leona ! Leona ! s'écria le prince. Qui t'a dit ce mystère de la maternité ?

– Les morts savent tout ! murmura Leona.

Et, en même temps que son corps s'évanouissait en vapeur, d'une voix à peine intelligible :

– Au revoir dans le ciel, mon bien-aimé duc ! dit le fantôme.

Et il disparut.

Le duc, qui était resté enchaîné dans son fauteuil tant que l'ombre s'était tenue près de lui, se leva et courut à la porte.

Le valet de garde n'avait vu entrer ni sortir personne.

– Leona ! Leona ! s'écria-t-il, te reverrai-je encore ?

Et il lui sembla qu'à son oreille un souffle à peine sensible murmurait :

– Oui.

Le lendemain, au lieu de continuer sa route, le duc s'arrêta à Coni. Il semblait certain de recevoir des nouvelles.

En effet, vers deux heures, Scianca-Ferro

arriva.

– Leona est morte ! fut le premier mot que lui dit Emmanuel.

– Hier à minuit ! répondit Scianca-Ferro. Mais comment le sais-tu ?

– D'une blessure à la poitrine ? continua Emmanuel.

– D'une balle destinée à la duchesse, dit Scianca-Ferro.

– Et quel est, s'écria le duc, le misérable assassin qui en voulait aux jours d'une femme ?

– Le bâtard de Waldeck, répondit Scianca-Ferro.

– Oh ! dit le duc, qu'il ne tombe jamais entre mes mains !

– Je t'avais juré, Emmanuel, que, la première fois que je rencontrerais le serpent, je l'écraserais.

– Eh bien ?

– Je l'ai écrasé.

– Il ne nous reste donc plus qu'à prier pour

Leona, dit Emmanuel Philibert.

– Ce n'est pas à nous de prier pour les anges, répondit Scianca-Ferro : c'est aux anges à prier pour nous !...

Le 12 janvier 1562, comme l'avait prédit Leona, la princesse Marguerite accoucha heureusement, au château de Rivoli, d'un prince qui reçut les noms de Charles Emmanuel et qui régna cinquante ans.

Trois mois après la naissance du jeune prince, les Français, selon les conventions de Cateau-Cambrésis, évacuèrent Turin, Chieri, Chivas et Villeneuve d'Asti, comme ils avaient déjà évacué le reste du Piémont.

Épilogue

Par une belle matinée du commencement de septembre 1580, c'est-à-dire vingt ans environ après les événements que nous venons de raconter, une vingtaine de ces gentilshommes que l'on appelait les Ordinaires du roi Henri III et dont le nombre total montait à quarante-cinq, attendaient, dans la grande cour du Louvre, l'heure où le roi, allant à la messe, les prendrait en passant avec lui pour leur faire faire, bon gré mal gré, leurs dévotions ; car c'était une des manies du roi Henri III de se préoccuper non seulement du soin de son âme, mais encore du soin de celles des autres, et, de même que le roi Louis XIII devait dire, cinquante ans plus tard, à ses favoris : « Venez vous ennuyer avec moi », Henri III disait à ses mignons : « Venez vous sauver avec moi. »

La vie que menaient les Ordinaires et les

Quarante-Cinq de Sa Majesté, – on les nommait indifféremment de l'un ou de l'autre nom, – n'avait rien de bien récréatif ; la règle du Louvre était presque aussi sévère que celle d'un couvent et le roi, s'appuyant sur la mort de Saint-Mégrin, de Bussy d'Amboise et de deux ou trois autres gentilshommes, – mort causée par leur amour exagéré pour le beau sexe, – prenait prétexte de ces événements pour tonner contre les femmes et les représenter à ses favoris, non seulement comme des êtres inférieurs, mais encore dangereux.

Les pauvres jeunes gens en étaient donc réduits, ceux surtout qui tenaient à rester dans les bonnes grâces du roi, à faire des armes, à jouer au ballon, à viser les moineaux-francs avec des sarbacanes, à se friser, à inventer de nouvelles formes de cols, à dire leur chapelet et à se fustiger si, au milieu de cette innocente vie, le diable, qui ne respecte pas même les saints, venait les tenter.

On ne sera donc pas étonné qu'ayant vu un vieux bonhomme auquel il ne restait plus qu'un

bras, qu'un œil et qu'une jambe, qui demandait l'aumône à un chevau-léger de garde à la porte de la cour, l'un d'eux lui eût fait signe d'entrer et, après lui avoir donné une pièce de monnaie et adressé quelques questions, eût incontinent appelé ses camarades avec le besoin naïf de communication que l'on trouve à un degré égal chez les écoliers enfermés derrière les murs d'un collège, chez les religieux enfermés derrière les murs d'un couvent et chez les soldats enfermés derrière les murs d'une forteresse.

Les jeunes gens accoururent et, entourant le nouveau venu, en firent l'objet d'un profond examen.

Hâtons-nous de dire que celui qui avait l'honneur d'attirer ainsi l'attention générale méritait bien la peine d'être examiné.

C'était un homme d'une soixantaine d'années qui, au reste, ne paraissait plus aucun âge, vu l'étrange situation physique où l'avaient réduit les campagnes qu'il avait faites et la vie aventureuse qu'il paraissait avoir menée.

Outre l'œil, le bras et la jambe qui lui

manquaient, le mendiant avait la figure hachée de coups de sabre, les doigts de la main brisés de coups de pistolet et la tête raccommodée en plusieurs endroits avec des plaques de fer blanc.

Son nez, en particulier, était tellement couvert d'estafilades, d'estocades, de cicatrices de tous genres enfin, qu'il ressemblait à une de ces tailles de boulanger sur lesquelles on fait un cran à chaque pain que l'on prend à crédit.

Une pareille quintaine, on en conviendra, était chose curieuse pour des jeunes gens qui, faute de plus doux loisirs, mettaient le duel au nombre de leurs distractions.

Aussi les questions tombèrent-elles sur le mendiant, drues comme grêle.

– Comment t'appelles-tu ? quel âge as-tu ? dans quel cabaret as-tu perdu ton œil ? dans quelle embuscade as-tu laissé ton bras ? sur quel champ de bataille as-tu oublié ta jambe ?

– Voyons, messieurs, dit l'un des interrogateurs, mettons un peu d'ordre dans nos questions ou, sans cela, le pauvre diable ne

pourra nous répondre.

– Mais auparavant, demande-lui un peu s’il ne lui manque pas la langue.

– Non, Dieu merci, mes braves seigneurs, la langue me reste ! et si vous voulez bien avoir quelques bontés pour un vieux capitaine d’aventures, je l’occuperai à chanter vos louanges.

– Capitaine d’aventures, toi ? Allons donc ! dit un des jeunes gens, ne veux-tu pas nous faire accroire que tu as été capitaine ?

– C’est au moins le titre que m’ont donné plus d’une fois le duc François de Guise, que j’ai aidé à reprendre Calais ; l’amiral Gaspard de Coligny, que j’ai aidé à défendre Saint-Quentin, et le prince de Condé, que j’ai aidé à rentrer dans Orléans.

– Tu as vu tous ces illustres capitaines ? demanda un des gentilshommes.

– Je les ai vus, je leur ai parlé et ils m’ont parlé... Ah ! vous êtes braves, messeigneurs, je n’en doute pas ; mais laissez-moi vous dire que la

race des vaillants et des forts est en allée.

– Et tu es le dernier ? dit une voix.

– Non pas de ceux que je dis, reprit le mendiant, mais le dernier, en effet, d'une association de braves ! Nous étions dix aventuriers, voyez-vous, mes gentilshommes, avec lesquels un capitaine pouvait tout tenter ; mais la mort nous a pris un à un et nous a emportés en détail.

– Et quels étaient, demanda un des Ordinaires, je ne dirai pas les aventures, mais les noms de ces dix braves ?

– Vous avez raison de ne pas demander leurs aventures : leurs aventures feraient, à elles seules, un poème ! et celui qui pourrait l'écrire, le pauvre Fracasso, est malheureusement mort d'une contraction à la gorge. Mais, quant aux noms, c'est autre chose.

– Voyons les noms.

– Il y avait Dominico Ferrante ; c'est celui qui est parti le premier : un soir, aidé de deux compagnons, il vint offrir, aux environs de la tour

de Nesle, à un endiablé sculpteur florentin, nommé Benvenuto Cellini, de l'aider à porter un sac d'argent qu'il venait de recevoir des mains du trésorier du roi François I^{er}. Le Benvenuto, qui s'était attardé et qui venait d'entendre sonner minuit à Saint-Germain-des-Prés, crut voir dans une offre toute d'obligeance une tentation de cupidité : il mit l'épée à la main et, d'un rapide dégagement, il cloua le pauvre Ferrante à la muraille.

– Voilà ce que c'est que d'être trop obligeant ! dit un des auditeurs à un autre.

– Le second était Vittorio-Albani Fracasso, un grand poète, qui ne pouvait travailler qu'au clair de la lune. Un soir qu'il cherchait une rime aux environs de Saint-Quentin, il tomba, par hasard, au milieu d'une embuscade dressée sur le chemin du duc Emmanuel Philibert. Il était si préoccupé de la rébellion de cette rime, qu'il oublia de demander aux embusqués dans quelle intention ils étaient là ; il en résulta que, le duc Emmanuel étant venu à passer sur ces entrefaites, il se trouva au milieu de la bagarre et il faisait de son mieux

pour s'en tirer, lorsqu'il tomba étourdi d'un coup de masse que lui allongea l'écuyer du duc, un damné cogneur nommé Scianca-Ferro. Or, l'embuscade échoua ; le pauvre Fracasso resta sur le champ de bataille, et comme, vu l'évanouissement dans lequel il était plongé, il ne put expliquer le hasard de sa présence, on lui passa une corde au cou et on le hissa à la branche d'un chêne : quoique le pauvre Fracasso, en sa qualité de poète, fût maigre comme un engoulevent, le poids du corps n'en amena pas moins la contraction du nœud coulant et la contraction du nœud coulant la strangulation. Ce fut en ce moment qu'il revint à lui ; il voulut donner les explications qu'il croyait nécessaires à son honneur violemment compromis ; mais il était revenu à lui une seconde trop tard : les explications ne purent point passer et restèrent de l'autre côté du nœud coulant ; ce qui fit croire à beaucoup que ce pauvre innocent avait été injustement pendu.

– Messieurs, dit une voix, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour le pauvre Fracasso !

– Le troisième, continua le mendiant avec mélancolie, le troisième était un digne aventurier allemand nommé Frantz Scharfenstein ; vous avez certainement entendu parler de feu Briarée et de défunt Hercule. Eh bien ! le pauvre Frantz était de la force d’Hercule et de la taille de Briarée ; il fut tué bravement sur une brèche de Saint-Quentin ; Dieu ait son âme et celle de son oncle Heinrich Scharfenstein qui est mort idiot et fou de le pleurer.

– Dis donc, Montaigu, dit une voix, crois-tu que, si tu mourais, ton oncle deviendrait idiot et fou de te pleurer ?

– Mon cher, répondit celui à qui la question était adressée, il y a un axiome de droit qui dit : *Non bis in idem*.

– Le cinquième, continua le mendiant, était un brave catholique nommé Cyrille-Népomucène Lactance ; celui-là est sûr de son salut car, après avoir combattu pour notre sainte religion pendant vingt ans, il est mort martyr.

– Martyr ? Peste ! raconte-nous cela.

– C’est bien simple, messeigneurs. Il servait sous les ordres du fameux baron des Adrets qui, dans ce moment-là, était catholique, – car il n’est point que vous sachiez que le baron des Adrets a passé sa vie à se faire protestant de catholique et catholique de protestant –. Le baron des Adrets était donc catholique pour le moment, et Lactance servait sous ses ordres lorsque, le baron ayant fait quelques prisonniers huguenots la veille de la Fête-Dieu et ne sachant quel genre de mort leur infliger, Lactance fut illuminé de cette sainte invention, de les dépouiller et de tendre avec leurs peaux, au lieu de tapisserie, les maisons du petit village de Mornas. Le baron goûta fort l’avis et le mit à exécution, à la plus grande gloire de leur sainte religion ! Mais, l’année suivante, jour pour jour, il arriva que, le baron s’étant fait protestant et le pieux Lactance étant tombé entre ses mains, le baron se souvint du conseil qu’il lui avait donné et, malgré ses réclamations, le fit dépouiller à son tour. Je reconnus la peau de mon pauvre ami à un grain de beauté qu’il avait au-dessous de l’épaule gauche !

– Peut-être t’en arrivera-t-il autant un jour,

Villequier ! dit un des jeunes gens à son camarade : mais, si on te dépouille, ce ne sera pas pour faire une tenture de ta peau ou, mordieu ! c'est qu'il y aura alors en France profusion de tambours !

– Le sixième, continua l'aventurier, était un joli muguet de notre bonne ville de Paris, jeune, beau, galant, toujours courant après les femmes.

– Chut ! dit un des Ordinaires, ne parle pas si haut, bonhomme : le roi Henri III pourrait t'entendre et te faire châtier d'avoir vu si mauvaise compagnie.

– Et comment se nommait le drôle qui avait de pareilles mœurs ? demanda un autre gentilhomme.

– Il se nommait Victor-Félix Yvonnet, répondit le mendiant. Un jour, ou plutôt une nuit qu'il était chez une de ses maîtresses, le mari n'eut point le courage de l'attendre bravement et de l'attaquer l'épée à la main : il dégonda la porte par laquelle Yvonnet devait sortir – une porte de chêne massive pesant trois mille, peut-être – et la posa en équilibre sur ses gonds. À trois heures,

Yvonnet dit adieu à sa bien-aimée et s'en alla droit à la porte, dont il avait la clef, introduisit la clef dans la serrure, tourna deux tours et tira à lui ; mais, au lieu de tourner sur ses gonds, la porte tomba lourdement sur lui ! Si c'eût été Frantz ou Heinrich Scharfenstein, ils eussent repoussé la porte comme une feuille de papier ; mais Yvonnet était un véritable muguet d'amour aux petites mains et aux petits pieds : la porte lui brisa les reins et, le lendemain, on le retrouva mort.

– Tiens, par ma foi ! dit une voix, voilà une recette à donner à monsieur de Châteauneuf : cela ne l'empêchera point d'être trompé ; mais cela empêchera qu'il ne le soit deux fois par le même.

– Le septième, continua l'aventurier, le septième se nommait Martin Pille-Trousse. C'était un honnête gentilhomme, comme dit M. de Brantôme, et qui périt par un fâcheux malentendu. Un jour, M. de Montluc passant par une ville et ayant été complimenté par tous les magistrats, excepté par les juges, il résolut de se venger de cette incivilité, s'informa et apprit qu'il

devait y avoir le lendemain jugement de douze huguenots. C'était tout ce qu'il voulait savoir. Il se rendit à la prison et, entrant dans la salle commune : « Qui est huguenot, ici ? demanda-t-il ? » Or, Pille-Trousse, qui avait connu M. de Montluc huguenot enragé et qui ignorait que, comme le baron des Adrets, il avait changé de religion, se trouvait dans cette chambre, accusé de je ne sais quelle misère ; il crut que M. de Montluc demandait quels étaient les huguenots pour les faire élargir ; mais point : c'était pour les faire pendre ! Lorsque le pauvre Pille-Trousse vit de quoi il s'agissait, il protesta de toutes ses forces ; mais il eut beau protester, on s'en tint à sa première déclaration et il fut pendu haut et court, lui douzième. Le lendemain, qui fut attrapé ? ce furent les juges, qui n'eurent plus personne à juger. Mais, en attendant, le pauvre Pille-Trousse était mort.

– *Requiescat in pace !* dit un des auditeurs.

– Le souhait est d'un chrétien, mon gentilhomme, dit le mendiant, et je vous en remercie au nom de mon ami.

– Voyons le huitième, dit une voix.

– Le huitième, continua le mendiant, se nommait Jean-Chrysostome Procope ; il était Bas-Normand...

– Le roi, messieurs ! le roi ! cria une voix.

– Allons, range-toi, drôle ! dirent les jeunes seigneurs, et tâche de ne pas te trouver sur la route de Sa Majesté : il n'aime à voir que de jolis visages et de gracieuses tournures.

C'était en effet le roi qui descendait de ses appartements, ayant monsieur de Guise à sa droite et monsieur le cardinal de Lorraine à sa gauche.

Il paraissait fort mélancolique.

– Messieurs, dit-il, s'adressant aux gentilshommes qui faisaient la haie sur son passage en lui cachant du mieux qu'ils pouvaient l'homme à l'œil, au bras et à la jambe de moins, vous m'avez entendu parler souvent de la façon toute royale dont j'avais été reçu en Piémont par le duc Emmanuel Philibert de Savoie ?

Les jeunes gens s'inclinèrent en signe qu'ils

s'en souvenaient parfaitement.

– Eh bien, j'ai reçu ce matin la douloureuse nouvelle de sa mort, qui a eu lieu à Turin le 30 août 1580.

– Et sans doute, sire, demanda un des jeunes gens, ce grand prince a eu un grand trépas ?

– Digne de lui, messieurs ! il est mort dans les bras de son fils en lui disant : « Mon fils, apprenez de ma mort quelle doit être votre vie, et de ma vie quelle doit être votre mort. L'âge vous a déjà rendu capable de gouverner les États que je vous laisse ; ayez soin de les conserver aux vôtres et soyez assuré que Dieu en sera le protecteur tant que vous vivrez dans sa crainte ! » Messieurs, le duc Emmanuel Philibert était de mes amis : je porterai son deuil pendant huit jours, et pendant huit jours entendrai la messe à son intention. Qui fera comme moi me fera plaisir.

Et, ayant fait un signe de tête à ses gentilshommes, le roi continua son chemin vers la chapelle.

Les gentilshommes le suivirent et entendirent

religieusement la messe avec lui.

En sortant de l'église, la première chose qu'ils cherchèrent des yeux fut le mendiant ; mais le mendiant avait disparu. En même temps que lui avaient disparu l'escarcelle de Sainte-Moline, le drageoir de Montaigu et la chaîne d'or de Villequier.

L'aventurier n'avait plus qu'une main mais, comme on le voit, il savait s'en servir.

Les trois jeunes gens voulurent savoir s'il se servait aussi bien de sa jambe unique que de sa main dépareillée et coururent à la porte, demandant à la sentinelle si elle pouvait les renseigner sur ce qu'était devenu le mendiant avec lequel ils causaient, il n'y avait qu'un instant.

– Messieurs, dit le cheveu-léger, il a disparu derrière l'hôtel du Petit-Bourbon ; mais, en sortant, il m'a dit poliment : « Mon gentilhomme, il se peut que les nobles seigneurs avec lesquels je viens d'avoir l'honneur de m'entretenir désirent savoir ce que sont devenus mes deux derniers compagnons et comment se nomme le

pauvre diable qui leur a survécu. Mes deux compagnons, qui se nommaient Procope et Maldent, étaient, l'un un Bas-Normand, l'autre un Picard, très forts en droit tous deux ; l'un est mort procureur au Châtelet, l'autre docteur en Sorbonne. Quant à moi, je me nomme César-Annibal Malemort, pour les servir si j'en étais capable. »

Ce sont là les seules nouvelles qui parvinrent jusqu'à eux et qui soient parvenues jusqu'à nous du dernier des aventuriers.

Le hasard avait fait que celui qui eût dû succomber le premier avait miraculeusement survécu à tous !

FIN

Table

I. Un souvenir et une promesse.....	5
II. L'envoyé de Leurs Majestés les rois de France et d'Espagne.....	25
III. Chez la reine.....	40
IV. Chez la favorite.....	54
V. Où, après que le vaincu a été traité en vainqueur, le vainqueur est traité en vaincu.	74
VI. Le colporteur.	89
VII. Les parures et les robes de noces.....	106
VIII. Ce qui se passait au château des Tournelles et dans les rues de Paris, pendant les premiers jours du mois de juin 1559.	125
IX. Nouvelles d'Écosse.	139
X. Les joutes de la rue Saint-Antoine.....	155
XI. Le cartel.	174
XII. Le combat à fer émoulu.....	191

XIII. La prédiction.....	207
XIV. Le lit de mort.	233
XV. Politique florentine.	254
XVI. Un roi de France n'a que sa parole.....	275
XVII. Où le traité s'exécute.	293
XVIII. Le 17 novembre.....	312
XIX. Les morts savent tout.....	329
XX. La route de San-Remo à Albenga.....	345
<i>Épilogue</i>	362

Cet ouvrage est le 691^e publié
dans la collection *À tous les vents*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.